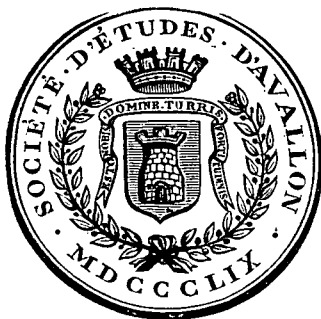


BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES  
D'AVALLON

11<sup>e</sup> ANNÉE. — 1869—1870.



AVALLON  
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ÉMILE ODOBÉ  
— 23, RUE DE LYON, 23 —

X 45 7 X

**BULLETIN**  
**DE LA**  
**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES**  
**D'AVALLON**

---

**Bien que la Société insère au Bulletin les articles lus en séance et acceptés par la Commission, elle n'entend pas en-approuver le contenu ni en prendre la responsabilité.**

---

**BULLETIN**  
**DE LA**  
**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES**  
**D'AVALLON**

---

11<sup>me</sup> ANNÉE — 1869 — 1870.

---

**LISTE DES MEMBRES**

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'AVALLON EN 1869-70.

---

**MEMBRES HONORAIRES.**

**MM. le Sous-Préfet, Président d'honneur.**

**Le Maire.**

**Le Président du Tribunal civil.**

**L'Archiprêtre curé de Saint-Lazare d'Avallon.**

**Le Curé de Saint-Martin d'Avallon.**

## MEMBRES TITULAIRES.

MM.

- ALLOURRY Théodore, propriétaire à Avallon.  
ANSTRUDE (le baron d'), maire à Anstrude.  
BARBIER, capitaine d'infanterie.  
BARDIN Alfred, professeur au collège.  
BAUDENET Robert, propriétaire à Avallon.  
BAUDOIN Paul, architecte à Avallon.  
BERTIER (le comte de) Alphonse, à Sauvigny-le-Bois.  
BIDAULT Adolphe, juge d'instruction à Avallon.  
BONICHON, sous-inspecteur des enfants de l'hospice de Melun, à Avallon.  
BORDA (de) Gustave, au château d'Island.  
CHARMASSE (de) Anatole, à Autun.  
CHASTELLUX (le comte de) Henri, licencié ès-lettres, au château de Chastellux.  
COMPAGNOT Edmond, à Avallon.  
COUARD (l'abbé), curé d'Asquins.  
COUTURAT-ROYER, banquier à Avallon.  
DÉGOUVENAIN Louis, archiviste paléographe.  
DELÉTANG, Calixte, notaire honoraire, conseiller d'arrondissement, à Joux-la-Ville.  
DESFOURNEAUX Jules, à Vézelay.  
DESTUTT D'ASSAY (le comte) Gustave, à Tharoiseau.  
DESTUTT D'ASSAY Charles, à Tharoiseau.  
DESTUTT D'ASSAY Henri, à Tharoiseau.  
DESTUTT D'ASSAY Léonce, à Tharoiseau.  
DODOZ Camille, Procureur impérial à Avallon.  
DOMECY (de) père, maire, au château de Domecy-sur-le-V.  
DOMECY (le baron de), au château de Domecy.

**DORNAU** Frédéric, propriétaire à Maison-Dieu.

**DROIT**, curé d'Island.

**ÉTAULES (D')** Jules, commandant du génie en retraite,  
à Avallon.

**FAULQUIER**, propriétaire à Avallon.

**GADRET** Claude, curé, à Cure.

**GAGNIARD** Edmi père, docteur en médecine à Avallon.

**GAGNIARD** Edmi fils, idem.

**GALLY** Michel (l'abbé), curé de Saint-Martin d'Avallon,  
président de la Société d'Études.

**GAND** Alphonse, sous-inspecteur des forêts à Avallon.

**GARIEL** Ernest, propriétaire industriel à Vassy-lès-Avallon.

**GARNUCHOT** Charles, idem.

**GARNUCHOT** Ferdinand, idem.

**GAULON**, conducteur des ponts-et-chaussées à Avallon.

**GOUREAU** Charles, colonel du génie en retraite, à Santigny.

**GUILLIER** Léonard, capitaine en retraite, ancien maire à  
Vézelay.

**HÉLIE** Auguste, membre correspondant de la Société  
académique de Maine-et-Loire, à Avallon.

**HENRY** Waast (l'abbé), curé doyen de Quarré.

**HEYNEMANS**, peintre à Avallon.

**HOTTOT** Albert, propriétaire à Avallon.

**JANIN**, principal du collège d'Avallon.

**JOACHIM**, aumônier du collège et de l'hospice, à Avallon.

**JORDAN** Gabriel, avocat à Avallon.

**JORDAN** Hippolyte, propriétaire au Vault-de-Lugny.

**LABARRE** (de) Louis, à la Fredonnière, par Mondoubleau  
(Loir-et-Cher).

**LAIROT**, curé de Joux-la-Ville.

**LAPORTE**, directeur de l'école communale, à Avallon.

- LECOMTE Benjamin, rentier à Avallon.  
MINARD Jean, curé de Pontaubert.  
MORAND, lieutenant de vaisseau.  
MOREAU François, licencié-ès-sciences, professeur de mathématiques au collège d'Avallon.  
MOTHERÉ, curé de Vassy-lès-Avallon.  
ODOBÉ Émile, imprimeur à Avallon.  
PERRIN, juge-suppléant à Reims.  
PESLIER Jean, ancien professeur au collège d'Avallon.  
PETIT Ernest, propriétaire à Vausse.  
POULIN Frédéric, licencié ès-lettres à Avallon.  
PRUNEAU, docteur en médecine à l'Isle-sur-le-Serein.  
RAUDOT Réglois, ancien représentant, à Orbigny.  
RAYNAUD Eugène, organiste de l'église Saint-Lazare d'Avallon.  
RENAUD fils, vétérinaire à Avallon.  
RENOULT, secrétaire du parquet de la cour de cassation.  
RICHARD Félix, agent général de l'*Abeille* à Avallon.  
RICHARD Louis, propriétaire à Avallon.  
SCHNEIT (le baron), peintre d'histoire à Avallon.  
SERGENT, curé-doyen à Vézelay.  
SEUREAU, docteur en médecine à Vézelay.  
SOISSON Jean, licencié en droit à Avallon.  
THÉBAULT Jules, avocat à Avallon.  
TRÉBONS (le vicomte de), propriétaire à Avallon.  
VAULGRENANT (de) Gustave, propriétaire au Vault.  
VIRIEU (le comte de) Ludovic, propriétaire, membre du conseil général de l'Yonne, au château d'Annoux.
-

## MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. :

ALBRIER Albert, à Dijon.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, archiviste de l'Aube à Troyes.

BEAU, curé de Mailly-la-Ville.

BAUDIAU, curé de Dun-lès-Places (Nièvre).

BOROT, juge à Chaumont (Haute-Marne).

BOUCHARDAT, professeur à la faculté de médecine de Paris.

BRENOT, ancien chef d'institution à Dijon.

BREVILLE (de), substitut du procureur général, à Paris.

CLERMONT-TONNERRE (le duc de), au château d'An-cy-le-Franc.

CHATEL Eugène, archiviste du Calvados, à Caen.

COCHET (l'abbé), inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure.

CURMER (l'abbé), vicaire de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris.

DANSIN, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Caen.

DESPLACES DE CHARMASSE, vice-président de la Société éduenne à Autun.

FLANDIN, conseiller à la cour impériale de Paris.

GOURJU, chef d'institution à Dijon, ancien professeur de philosophie.

GUYET, secrétaire général de la Société littéraire de Lyon.

MAGNIEN, ancien principal du collège d'Autun.

MARCHAND, conservateur du cabinet d'histoire naturelle à Dijon.

MARTIN, professeur au lycée de Rennes.

**MEUNIER** Camille, secrétaire-général de la préfecture de la Meurthe.

**PORTE**, censeur au lycée de Nantes.

**PARROT** Armand, membre de la Société académique de Maine-et-Loire.

**POULIN** Albert, professeur de mathématiques au petit séminaire d'Auxerre.

**QUANTIN**, archiviste de l'Yonne, à Auxerre.

**RADOT** Vallery, bibliothécaire du Louvre.

**RAGON**, ancien inspecteur général de l'Université.

**ROSSIGNOL**, conservateur du musée de Saint-Germain.

**SOULTRAIT** (le comte de), vice-président de la Société Nivernaise.

**SMYTTÈRE** (de), membre de la Société des Sciences de l'Yonne.

**VIBRAYE** (le marquis de), à Paris.

**VILLEFOSSE** (de), archiviste paléographe, à Paris.

---

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

La Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.

La Société Archéologique, à Sens (Yonne).

La Société Éduenne, à Autun (Saône-et-Loire).

La Société Nivernaise des sciences, lettres et arts, à Nevers (Nièvre).

La Commission Archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.

La Société des Antiquaires de Normandie.

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône.

La Société archéologique de Castres (Tarn).

La Société des sciences historiques et naturelles de  
Semur (Côte-d'Or).

La Société d'archéologie de Melun (Seine-et-Marne).

L'Académie de Maine-et-Loire.

La Société des sciences de Château-Thierry (Aisne).

---

MEMBRES

DU BUREAU D'ADMINISTRATION

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'AVALLON

Élus à la séance de février 1868.

---

*Président.*

M. l'abbé GALLY, curé de Saint-Martin.

*Vice-Président.*

M. F. MOREAU.

*Secrétaires.*

MM. Gabriel JORDAN.

EDMI GAGNIARD père.

XII MEMBRES DU BUREAU D'ADMINISTRATION

*Trésorier.*

M. PESLIER, ancien professeur au collège d'Avallon.

*Archiviste.*

M. P. BAUDOIN, architecte.

*Conservateur du Musée de la ville d'Avallon.*

M. Alfred BARDIN, professeur au collège.

*Membres de la commission d'examen des travaux à  
insérer au Bulletin de la Société d'Études.*

MM. Robert BAUDENET.

BIDAULT, juge d'instruction au tribunal d'Avallon.

POULIN, ancien professeur de rhétorique, licencié ès-lettres, à Avallon.

---

---

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# LE GÉNÉRAL HABERT

---

### P R É F A C E

Le général Habert, à qui cette notice est consacrée, a été porté dans la carrière militaire par les circonstances dans lesquelles il a vécu. Une multitude de jeunes gens de son âge ont dû prendre les armes pour défendre la France attaquée, les uns par enthousiasme pour les principes de la Révolution et par patriotisme, les autres par contrainte; chacun selon son tempérament, et tous par devoir. Chaque génération doit pourvoir aux besoins de son époque, et celles des temps de révolutions et de guerres ont de rudes travaux à accomplir. Heureuses les nations qui, dans ces temps critiques, possèdent des hommes éminents pour les diriger; elles assurent leur indépendance et leur dignité, et laissent à leurs enfants la paix et l'honneur. Mais malheur aux peuples qui, dans de telles circonstances, sont dépourvus d'hommes supérieurs; ils sont vaincus, subjugués, démembrés, selon les intérêts du vainqueur; ils marchent à grands pas à leur décadence et à leur mort comme nations libres et indépendantes. La France a éprouvé ces alternatives de générations fortes et faibles, de grandeur et de décadence. Sous le règne de Louis XIV, la nature, généreuse, a enfanté une foule d'hommes illustres dans tous les genres: guerriers, hommes d'Etat, diplomates, administrateurs, orateurs, poètes, peintres, architectes, etc.

La France était alors la première nation de l'Europe ; elle en était l'honneur et éclairait les autres de l'éclat de sa gloire. Ces grands hommes, nés sous Louis XIII, étaient parvenus à l'âge viril sous son jeune fils, qui sut les employer à propos et mettre chacun à sa place, et procurer à son pays une gloire impérissable. Cette forte génération descendit dans la tombe avant le grand Roi, et ne fut pas remplacée par des hommes de même valeur ; la France perdit alors de son prestige. Le règne suivant fut stérile en hommes supérieurs dans la guerre, la politique et l'administration ; il produisit des philosophes qui, par leurs doctrines, ébranlèrent la vieille société et préparèrent sa ruine, qui fut consommée par la génération suivante.

Dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, il naissait, dans les rangs obscurs de la société, des hommes supérieurs qui, s'y étant préparés par l'étude, prirent en main la direction des affaires publiques pendant notre grande Révolution et élevèrent momentanément la France à un degré de grandeur exagérée qu'elle ne pouvait pas conserver.

Ce n'est pas seulement dans la guerre qu'ils s'illustrèrent, mais encore dans les sciences et les arts : les mathématiques, l'astronomie, la chimie, la physique, les sciences naturelles dans toutes leurs branches, la législation, la peinture, etc. Tandis que nos armées domptaient l'Europe, nos savants l'éclairaient. A la tête de ces illustrations brillait, comme un météore lumineux, un homme extraordinaire dont la nature est avare, et dont elle ne fait présent à la terre qu'une fois à peine en huit ou dix siècles, et c'est toujours pour le malheur de la nation qui le produit. Il l'épuise et la fatigue dans l'exécution de ses entreprises gigantesques, et la laisse affaiblie et démoralisée, incapable de se relever de longtemps. On dirait que la nature a besoin de se reposer après le violent effort qu'elle vient de faire. Et si, dans ce temps d'atonie, elle est attaquée par un ennemi en apparence moins puissant qu'elle, elle ne trouve plus d'hommes capables de commander et de

la défendre. Qu'est devenue la Macédoine et même la Grèce après Alexandre ? qu'est devenue la Suède après Gustave-Adolphe et Charles XII ? l'Espagne après Charles-Quint ? et que devient la France après Napoléon ? Ces nations ne se sont jamais relevées et ont marché plus ou moins rapidement à leur décadence.

Pour qu'un peuple se relève après de grands désastres, il faut qu'il ne perde pas courage, qu'il ne s'abandonne pas, qu'il ait confiance dans l'avenir de sa fortune ; il faut qu'il étudie les causes de ses revers pour les faire disparaître, les fautes qu'il a commises pour n'y pas retomber, et encore les causes des succès de ses ennemis pour les conjurer et s'approprier ses moyens d'attaque ; il doit encore se livrer avec ardeur à l'étude de toutes les sciences sérieuses qui fortifient l'esprit et élèvent le cœur, et surtout des sciences militaires, qui font la force des armées et la sécurité de la société ; mais sur toute chose il faut que les citoyens soient unis de cœur, de sentiment et d'esprit dans l'amour de la patrie et dans le désir de son triomphe, et qu'ils sachent attendre avec prudence et patience le moment favorable pour agir et réparer leurs pertes ; avec de telles vertus, un peuple peut essuyer des revers, mais il n'est jamais vaincu.

Le général Habert a fait partie de cette forte génération qui a pris les armes en 1792, et qui ne les a déposées, en 1815, qu'après son épuisement presque total. Il s'est élevé, par son courage et ses talents, à l'un des plus hauts grades de l'armée, et après avoir contribué à la grandeur et à la gloire de son pays, par ses exploits, et lutté jusqu'au dernier moment dans ses revers, il est venu terminer ses jours dans le village de Montréal, peu éloigné de sa ville natale.

Pour raconter la part que le général Habert a prise aux grandes guerres de la première Révolution et du premier Empire, j'ai à ma disposition la notice, malheureusement trop succincte, rédigée par lui-même pour la *Nouvelle Biographie*

*des Contemporains*, laquelle lui a été demandée par les auteurs de cet ouvrage. Elle est insérée dans le neuvième volume, et comprend toute sa vie publique ; je l'ai conservée intégralement, et j'en ai scrupuleusement respecté le texte. Quant à la vie privée du général, pendant son séjour à Montréal, M. Fevre, son neveu, maire d'Avallon et membre du conseil général de l'Yonne, a eu la complaisance de me donner quelques détails que son extrême jeunesse, à cette époque, ne lui a pas permis de rendre aussi complets et aussi étendus que je l'aurais désiré. Il a copié à Montréal la notice biographique dont on vient de parler, ce qui en garantit l'authenticité. M. F. Garnier, de Marmeaux, m'a fourni de précieux détails sur la vie que le général menait dans la retraite. Quoique jeune alors, M. Garnier était secrétaire de la sous-préfecture d'Avallon, et lié avec M. Richard, avocat, chargé des affaires du général, et avec toute la bonne bourgeoisie de la ville, fidèle aux idées libérales. Il avait l'honneur, m'a-t-il dit, d'être admis chez l'hôte illustre de Montréal, et de le voir au milieu de sa famille, dont il a connu presque tous les membres. M. Lechère, ancien percepteur à Montréal, dont la propriété touchait à celle du général, et qui, par sa position de voisin et de percepteur, avait des relations assez fréquentes avec lui, m'a donné quelques détails, principalement sur la modicité de sa fortune. Enfin, M<sup>me</sup> la baronne Habert, veuve du général, a eu la complaisance de me donner, par écrit et de vive voix, des détails qui ont confirmé ceux que j'avais recueillis et d'autres que j'ignorais <sup>1</sup>. C'est avec ces documents que je vais essayer d'esquisser une biographie succincte du général Habert, surnommé, dans l'armée d'Espagne, *le brave des braves*.

---

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> la baronne Habert, âgée de 75 ans en 1859, habite Paris pendant l'été, chez sa fille aînée, M<sup>me</sup> Herbelin, et Draguignan pendant l'hiver, chez sa fille cadette, M<sup>me</sup> Col.

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

---

Le général Habert est né à Avallon, département de l'Yonne, le 22 décembre 1773. Son père était libraire dans la Grande Rue, et tenait un fort petit magasin, où il réunissait des livres à l'usage du collège, des livres de dévotion, des fournitures de bureaux et d'autres menus objets se rattachant à son industrie et qu'il pouvait débiter dans une petite ville de province peu adonnée aux sciences et aux lettres. Le jeune Habert fit ses études au collège de sa ville natale et, par son heureux naturel, son application et sa vive intelligence, il les acheva promptement, car à l'âge de seize ans et demi, il les avait terminées avec succès. Les études d'alors consistaient à apprendre le latin, à faire ce qu'on appelait sa rhétorique et une classe de philosophie. Le jeune élève avait si bien apprécié ses auteurs classiques qu'il ne s'est jamais séparé d'eux, qu'il les portait avec lui dans ses campagnes, et que leur lecture faisait son délassement pendant les courts instants de repos que lui laissaient les guerres continues auxquelles il prit part.

Dix-huit mois après qu'il eut quitté les bancs du col-

lège, la guerre éclata. Une formidable coalition de tous les souverains de l'Europe se forma contre la France, et vint, en 1792, l'assaillir sur toutes ses frontières à la fois. L'esprit public, exalté par les principes de la Révolution et par le danger qui menaçait l'indépendance de la patrie, fit courir aux armes tous les jeunes gens qui avaient un cœur généreux, et les engagea dans une carrière où plusieurs d'entre eux se distinguèrent, et où quelques-uns parvinrent à un haut degré d'illustration. Le jeune Habert n'hésita pas et s'engagea le 1<sup>er</sup> septembre 1792, dans le 4<sup>e</sup> bataillon des volontaires de l'Yonne.

Il y fut nommé capitaine le même jour, et, le 3 du même mois, il fut reconnu comme lieutenant-colonel en second du même bataillon. On appelait alors lieutenant-colonel l'officier que l'on a désigné depuis par le nom de chef de bataillon.

Cet avancement rapide et extraordinaire dans les grades militaires peut nous étonner aujourd'hui, mais alors il n'avait rien de surprenant. Les volontaires nommaient eux-mêmes leurs officiers ; les hommes du même bataillon se connaissaient presque tous, puisqu'ils sortaient du même arrondissement, et celui d'entre eux qui se faisait remarquer par sa bonne mine, sa résolution, son ardeur patriotique et son instruction inspirait de la confiance à ses camarades et était reconnu comme capitaine de sa compagnie, dès que celle-ci était réunie, et ensuite chef de bataillon, dès que le bataillon était formé. C'est ainsi que le jeune Habert, âgé de dix-huit ans et demi, devint en trois jours, de simple volontaire, commandant du 4<sup>e</sup> bataillon des volontaires de l'Yonne. Cette marque d'estime et de confiance que lui donnèrent ses camarades fait déjà son éloge, et la suite prouva qu'il avait été bien jugé.

Envoyé à l'armée du Nord, il fit la campagne de 1792, qui ne s'ouvrit qu'à la fin d'octobre. En arrivant, il fut confirmé dans son grade de chef de bataillon. Il continua à servir dans la même armée, et il fit les campagnes de 1793, de l'an II de la République (1794), de l'an III (1795) et de l'an IV (1796), toujours dans le même grade de chef de bataillon, et, lorsqu'à la fin de 1793, l'armée fut réorganisée et formée en demi-brigades, en remplacement des régiments, il commanda un bataillon dans la 407<sup>e</sup> demi-brigade.

L'article de la *Biographie des Contemporains*, dont on a parlé plus haut, ne donne aucun détail sur la part que le commandant Habert prit à la guerre, pendant ces cinq années, et ne fait pas même mention des combats et des batailles auxquels il assista comme acteur, quelque glorieux et avantageux qu'ils fussent pour la France. On peut expliquer ce silence en pensant que le général, devant résumer dans un court article biographique sa longue carrière militaire, remplie de faits d'une grande importance, a cru devoir passer sous silence les premières années de sa vie, où il n'agissait que comme officier subordonné, sans initiative qui lui fût propre.

Les faits qui se sont passés sur la frontière du Nord pendant ces cinq années, sont très-graves et très-importants, et suffiraient pour illustrer un militaire qui y aurait pris part, quelque fût son grade. On va les rappeler succinctement :

La campagne de 1792 s'ouvre à l'armée du Nord par l'attaque de Lille, que les Autrichiens bombardent pendant cinq jours, du 2 au 6 octobre.

Les secours amenés à la place-attaquée par le général

Labourdonnais, venant de Soissons, et par le général Beurnonville, accourant de la Champagne, obligent l'ennemi à renoncer à son entreprise et à se retirer avant d'y être contraint par la force. Le général en chef Dumouriez commença ses opérations le 25 octobre, gagna la bataille de Jemmapes le 5 novembre, et envahit ensuite toute la Belgique, dont il se rendit momentanément maître.

La campagne de 1793 est désastreuse pour la France. La confusion et l'anarchie règnent à l'intérieur ; le désordre, l'indiscipline et la désertion désorganisent l'armée, qui manque des choses les plus nécessaires pour vivre, se mouvoir et combattre, faute d'une bonne administration militaire. Ses opérations commencent, dès le mois de février, par les sièges de Maëstricht et de Vinloo. Les troupes, trop disséminées, sont battues à Aix-la-Chapelle et obligées de se retirer sur tous les points. Dumouriez les rassemble et livre la bataille de Nerwinde, le 18 mars, la perd, se retire, et peu de jours après se révolte contre la Convention. Ne pouvant entraîner son armée dans sa rébellion, et menacé d'être arrêté par elle, il cherche un asile chez les Autrichiens, avec lesquels il avait traité. L'armée continue à se retirer dans le plus grand désordre ; la désertion y fait des vides immenses, et elle ne s'arrête que sous la protection des places fortes. L'ennemi la suit dans sa fuite et fait le siège de Condé, dont il veut s'emparer avant d'aller plus loin. Dampierre, successeur de Dumouriez, est tué en cherchant à secourir cette place, qui est prise, ainsi que Valenciennes ; Dunkerque est assiégé en même temps que le Quesnoy. En août, la République est à deux doigts de sa perte. Houchard est nommé général en chef en remplacement de Dampierre. Il gagne

la bataille de Hondschoote, le 8 septembre, et secourt Dunkerque. Le 11 du même mois, le Quesnoy est pris par l'ennemi, et, le 15, l'armée française est mise en déroute complète à Menin ; elle s'enfuit et ne se rallie que sous les canons de Lille. Jourdan succède à Houchard dans le commandement de cette malheureuse armée, et, le 16 octobre, il gagne la bataille de Watignies et force l'ennemi à se désister du siège de Maubeuge.

La cause de tant de désastres tenait à l'indiscipline, à l'inexpérience et à la désorganisation de l'armée et à son manque de confiance dans les officiers qui la commandaient. Les volontaires n'avaient presque aucune instruction militaire, leurs officiers n'en avaient guère plus qu'eux ; ils étaient tous rebutés par les fatigues et les privations. Les soldats et les volontaires ne se connaissaient pas ; ils n'avaient pas de confiance les uns dans les autres, ni dans leurs officiers, depuis le capitaine jusqu'au général en chef. Ils étaient quelquefois saisis d'une terreur panique qui les faisait fuir devant un danger imaginaire ou peu redoutable, ce qui n'a jamais lieu dans une armée disciplinée, aguerrie, ayant confiance dans ses officiers et ses généraux.

Il est bien à regretter que nous ne sachions rien de ce qu'a fait le jeune Habert dans les positions critiques où son bataillon s'est trouvé dans cette malheureuse campagne. On ne peut pas douter qu'il ne s'y soit fait remarquer par son extrême bravoure et l'énergie de son caractère ; car c'est dans ces circonstances que se révèlent les hommes faits pour commander, et qu'ils acquièrent l'ascendant sur leurs camarades et leurs subordonnés. L'éducation militaire de ces valeureux jeunes gens se fit promptement au milieu des revers qu'ils venaient

d'éprouver, et, dès l'année suivante, ils furent d'intrépides soldats.

La campagne de l'an II (1794) fut dirigée par Pichegru, nommé général en chef de l'armée du Nord. Son aile gauche, placée sous les ordres des généraux de division Moreau et Souham, commença son mouvement dans les derniers jours de mars, et, le 28 avril, elle remporte une première victoire à Moucroën, et une seconde victoire, le 10 mai, à Courtray. Le 18, elle livre un violent combat et remporte, à Turcoing, une victoire sur les Anglais, qui sont mis en déroute. Le 13 juin, Macdonald livre un grand combat à Hooglede et reste victorieux ; Pichegru prend Ypres le 17 juin. Le 26 du même mois, prise de Charleroi et bataille de Fleurus, gagnée par Jourdan, qui était venu renforcer l'aile droite de l'armée du Nord, amenant avec lui les généraux Kléber et Marceau. La conséquence de cette victoire est la conquête de presque toute la Belgique.

Pendant que l'armée prend un peu de repos, les quatre places fortes occupées par l'ennemi sont reconquises ; Landrecies d'abord, puis Valenciennes, qui se rend le 29 août ; enfin, Condé et le Quesnoy capitulent quelques jours après. Les grandes opérations reprennent leur cours un moment suspendu, et l'armée achève la conquête de la Belgique ; puis elle marche sur le Rhin et remporte une victoire à Alten-Haven. Jourdan atteint la rive gauche du grand fleuve, le 6 octobre, qui est salué par une acclamation générale. Pichegru arrive sur la rive gauche du Wahal, le 10 du même mois. La campagne s'achève par la conquête de la Hollande, qui s'effectue pendant l'hiver et sur la glace.

Ces prodigieux succès sont dûs aux talents des géné-

raux sortis, la plupart, des rangs des volontaires, à l'intelligence des officiers tirés de la même mine ou pris parmi les soldats, au courage de tous, et surtout à l'ardente passion de la liberté et de l'indépendance qui animait l'armée.

La *Biographie des Contemporains* se tait encore sur les faits particuliers qui se rapportent au jeune commandant Habert, pendant cette mémorable campagne; elle néglige de dire quelle part y prit la 107<sup>e</sup> demi brigade, et même de faire connaître à quelle division elle était attachée. Mais ce que l'on peut affirmer en toute assurance, c'est que le jeune Habert, doué d'un caractère énergique et inflexible, y prit les sentiments qui régnaient dans tous les rangs de l'armée du Nord, ceux de ces illustres chefs, les généraux Jourdan, Moreau <sup>1</sup>, Kléber, Marceau, Macdonald, etc., c'est-à-dire l'amour de la patrie et de la liberté, le dévouement aux devoirs militaires, l'humanité dans la guerre, la plus sévère probité et le désintéressement; soldats, officiers, généraux n'ambitionnaient pour récompense de leurs travaux qu'un décret déclarant que l'armée avait bien mérité de la patrie. Ces sentiments étaient si profondément gravés dans les cœurs que, par

<sup>1</sup> On place ici Moreau, malgré sa conduite coupable en 1813, parce que, pendant la République, il fut un modèle de dévouement, de désintéressement, d'abnégation et de modestie. Sa haine contre la tyrannie de Napoléon l'a égaré, lui a enlevé la rectitude du jugement et l'a rendu criminel. Il aurait dû supporter les petits traits d'animadversion de l'empereur, comme il avait supporté les injustices du Directoire. Napoléon avait un sentiment instinctif de malveillance contre Jourdan, Moreau et d'autres, parce qu'ils n'étaient pas ses créatures, qu'ils avaient grandi sans lui, et ne s'étaient pas courbés sous son autorité absolue.

la suite, sous l'Empire, les grades, les décorations, les titres nobiliaires ne les effacèrent pas entièrement chez un grand nombre, et que beaucoup d'officiers et de généraux restèrent républicains jusqu'à leur mort, confondant toujours dans un même sentiment la patrie et la liberté. C'était dans les armées du Nord, de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle que ces sentiments éclataient le plus vivement <sup>1</sup>.

L'an III fut signalé par la paix conclue avec la Prusse, le 5 avril ; la paix avec la Hollande, le 16 mai, et la paix avec l'Espagne, datée du 12 juillet.

La campagne de l'an IV (1796) ne présente rien de remarquable à l'armée du Nord, qui reste en Hollande et en Belgique, sous le commandement en chef du général Beurnonville.

<sup>1</sup> Les exemples de cette persistance sont nombreux, même parmi les ducs et les maréchaux sortis de ces armées. J'en rapporterai un pris dans un rang moyen et chez un officier obscur. Après les désastres et les malheurs de la France consommés par la prise de Paris par les armées alliées, en 1814, une convention militaire stipula la rentrée des garnisons occupant les places fortes étrangères. Je revenais en France avec le colonel Baraillon, qui avait servi dans l'armée de Sambre-et-Meuse comme capitaine du génie. Son exaltation patriotique prit un libre cours en traversant l'Allemagne. Il parlait sans cesse du général Jourdan, des exploits de son armée, de ce qu'il y avait fait lui-même, et, s'animant de plus en plus, il battait quelquefois les Allemands qui nous conduisaient et ceux à qui il cherchait querelle. Ce fut bien pis lorsque nous eûmes repassé le Rhin à Mayence. Il chantait la *Marseillaise* et évoquait l'armée de Sambre-et-Meuse, comme s'il avait pu la faire sortir de terre pour se précipiter avec elle sur les alliés. Le gouvernement de la Restauration l'a maintenu en activité de service, mais assurément il ne lui a pas fait changer d'opinion.

Pendant les campagnes de l'an V et de l'an VI (1798 et 1799), le chef de bataillon Habert se trouve transporté sur un autre théâtre de la guerre et sous un nouveau chef. Il ne s'agit plus ici de livrer de grandes batailles et de vaincre les ennemis extérieurs, mais de vaincre et de pacifier la Vendée, tâche qui a été l'écueil de plusieurs généraux et de plusieurs armées de la République. Elle est confiée au jeune général Hoche, qui réunit sous son commandement les trois armées répandues dans les provinces de l'Ouest sous le nom d'armée des Côtes de l'Océan.

La notice biographique ne nous donne aucun détail sur les services que le commandant Habert rendit pendant ces deux campagnes, elle nous apprend seulement qu'il servit successivement comme chef de bataillon dans la 107<sup>e</sup> demi-brigade, dans le cadre d'une brigade destinée à l'expédition d'Irlande, préparée par le général Hoche, et comme adjoint à la 4<sup>re</sup> division militaire, dont Rennes était le chef-lieu.

Le jeune général en chef était doué de talents militaires de premier ordre, et de talents politiques et administratifs non moins éminents. Il possédait toutes les vertus du guerrier-citoyen : la dignité dans le commandement, la fermeté, la prudence, la loyauté, l'humanité et le désintéressement. Par ses habiles dispositions militaires et son activité, par ses négociations avec les chefs vendéens, et ses ménagements pour les prêtres, qu'il respectait et auxquels il témoignait une prudente confiance, il parvint à soumettre et à pacifier la Vendée, en même temps qu'il déjouait les tentatives de débarquement essayées par les Anglais et les émigrés. Il obtint la pacification de la Bretagne en employant les mêmes moyens, et mérita l'estime

et la confiance des populations insurgées depuis si longtemps en guerre avec la République. Hoche était l'égal de ces grands hommes de l'antiquité qu'on nous a fait admirer dans les collèges <sup>1</sup>.

La Vendée et la Bretagne étant pacifiées, le général Hoche forma le projet d'une descente en Irlande, pays qui ne demandait qu'à se séparer de l'Angleterre; il avait le dessein d'affranchir cette île et d'y fonder une république amie de la France. Ayant fait adopter son projet au Directoire, il s'occupa, de concert avec le ministre de la marine, à en préparer l'exécution; c'est dans ce but qu'il organisa le cadre d'une brigade étrangère, dans lequel entra le commandant Habert. Ce cadre était destiné à incorporer les Irlandais qui se soulèveraient et viendraient joindre l'armée.

Cette circonstance et les fonctions d'adjoint à la 17<sup>e</sup> di-

<sup>1</sup> J'ai connu à Brest un lieutenant-colonel appelé de Monistrol, qui, dans sa jeunesse, a été son aide-de-camp. Il était Vendéen, et toute sa famille était engagée dans le parti royaliste. C'était alors une tactique employée par un grand nombre de familles de ce pays de placer un de leurs membres dans le parti républicain, afin d'être à l'abri des tracasseries de l'autorité locale et de jouir de quelque sécurité en donnant ce gage de leur adhésion au gouvernement, et afin d'avoir un protecteur en cas de malheur. M. de Monistrol parlait volontiers du général Hoche, et toujours avec une profonde vénération. Il vantait sa justice, son humanité, sa loyauté, la sûreté de sa parole donnée à ses ennemis, et sa fidélité à tenir ses engagements envers les chefs vendéens ou bretons, lors même qu'il les soupçonnait de vouloir le tromper. Il disait que, si tous les chefs du gouvernement lui avaient ressemblé, la France aurait été heureuse d'être gouvernée par de tels hommes, et que la République aurait été le meilleur gouvernement. Après la mort de Hoche, il revint parmi les siens et ne reprit du service que sous la restauration des Bourbons.

vision militaire, font penser que le commandant Habert n'était pas attaché à un corps particulier, qu'il avait quitté la 407<sup>e</sup> demi-brigade, et qu'il faisait partie de l'état-major de la division dont Rennes était le chef-lieu.

Le commandant s'embarque à Brest sur le vaisseau *l'Ecole*, le 25 brumaire an V (20 novembre 1796), et l'escadre, portant 20,000 hommes de débarquement, mit à la voile, du même port, le 26 frimaire suivant (16 décembre). La saison n'était pas favorable pour prendre la mer, à cause des gros temps qui règnent ordinairement à cette époque ; la traversée n'étant pas longue, on espérait arriver et éviter la flotte anglaise qui surveillait nos côtes. Mais la fortune, qui semblait s'attacher à traverser les desseins de Hoche, suscita une effroyable tempête qui dispersa l'escadre et emporta au loin la frégate sur laquelle étaient le général et l'amiral. Elle se rallia cependant au bout de quelques jours et parvint dans la baie de Bantry, point désigné pour le débarquement, sauf trois frégates, dont l'une portait les deux chefs de l'expédition. Privée de direction, l'armée ne put débarquer, et la crainte de voir paraître la flotte anglaise, obligea l'escadre à revenir sur les côtes de France, ce qu'elle ne fit pas sans beaucoup de peines. Peu de temps après, la frégate amirale arriva au rendez-vous, et n'y trouvant pas l'escadre, elle fut elle-même obligée de regagner nos côtes au milieu de grands hasards, étant obligée de passer à travers les flottes ennemies.

Malgré l'insuccès de cette expédition, le Directoire ne renonça pas à menacer et à inquiéter l'Angleterre en Irlande. Il expédia, sur une faible escadrille, le général Humbert, qui débarqua heureusement dans ce pays avec

15,000 hommes seulement. Il devait être suivi de 10,000 hommes, qui ne purent partir faute d'argent et de matériel naval, tant le gouvernement était à bout de ressources. Le commandant Habert, qui était attaché à la brigade du général Humbert, s'embarqua une seconde fois pour l'Irlande dans le port de Brest, sur la frégate *la Coquille*, le 27 messidor an VI (18 juin 1798), et parvint sur les côtes de cette île ; mais il fut fait prisonnier sur la frégate, qui tomba entre les mains des Anglais après un rude combat, livré le 21 vendémiaire an VII (13 octobre 1798). Le brave général Humbert, abandonné à lui-même avec une si faible troupe, livra plusieurs combats heureux, et finit par être fait prisonnier avec ce qui lui restait de soldats. Le commandant Habert fut renvoyé en France sur sa parole et fut échangé le 24 floréal an VIII (16 juin 1800).

Devenu libre, il partit aussitôt pour porter des dépêches en Egypte au général en chef de l'armée d'Orient. Il toucha à Alger, où il devait conférer avec le consul de France et lui faire connaître les intentions du gouvernement consulaire relativement aux marchés qu'il devait passer avec des négociants algériens, pour faire arriver des vins en Egypte. Il continue sa navigation en longeant les côtes de Barbarie, et arriva, en quatorze jours de traversée, dans le port d'Alexandrie, après avoir échappé à toutes les croisières anglaises. Ne pouvant pas ou ne devant pas rester en France, il resta en Egypte à la disposition du général en chef, qui était alors le général Menou. Ce dernier, après la mort de Kléber, avait pris le commandement suprême par suite de son rang d'ancienneté parmi les généraux de division, rang qui n'était peut-être pas celui du mérite. Le 1<sup>er</sup> brumaire an IX (22 oc-

tobre 1800), il attacha le commandant Habert à sa personne et le prit pour un de ses aides-de-camp.

Les Anglais ne voyaient pas sans jalousie et sans inquiétude l'Égypte entre les mains des Français, et résolurent de leur enlever cette conquête. Ils pouvaient se flatter de réussir, parce qu'étant maîtres de la mer, ils empêchaient la France d'envoyer des secours à son armée d'Orient, et que l'autorité française était encore trop récente en Égypte et pas assez solidement établie pour tirer du pays les ressources nécessaires à sa défense contre la puissance formidable de l'Angleterre; d'ailleurs si une première tentative échouait, les Anglais étaient toujours les maîtres de la renouveler. Ils envoyèrent donc une armée en Égypte, qui débarqua dans la rade d'Aboukir, le 8 mars 1801.

Le commandant Habert fit la campagne de l'an IX (1801) en sa qualité d'aide-de-camp du général en chef et reçut le grade de colonel sur le champ de bataille d'Alexandrie, appelée aussi bataille de Canope, livrée le 30 ventôse an IX (8 mars 1801). Cette bataille, perdue par les Français, décida du sort de l'Égypte, qu'ils durent évacuer, en conséquence d'une convention par suite de laquelle ils rentrèrent en France sur les vaisseaux anglais.

A son retour, le colonel Habert, âgé de 27 ans, reçut le commandement du 105<sup>e</sup> régiment de ligne, avec lequel il fit les campagnes de l'an XI et de l'an XII (1803 et 1804), aux camps de Boulogne et de Santes; celle de l'an XIII (1805), au camp de Brest. Il ne prit aucune part à la guerre qui eut lieu cette année-là en Allemagne, laquelle se termina par la mémorable victoire d'Austerlitz.

Toutes les guerres faites à la France antérieurement à la paix d'Amiens, excepté l'expédition d'Égypte, ont été justes, légitimes et nécessaires, parce qu'une nation a incontestablement le droit de changer ses lois et la forme de son gouvernement comme elle l'entend, et celui de repousser une injuste agression et l'invasion de son territoire ; repousser l'ennemi de chez soi est même le premier devoir d'une nation qui veut rester indépendante. La guerre d'Égypte n'était ni juste ni nécessaire ; eût-elle réussi, elle n'aurait pas forcé les Anglais à faire la paix ; mais, pour réussir, il aurait fallu que la France fût maîtresse de la mer, ce qui n'était pas ; c'était au contraire son ennemi qui avait cet avantage. Elle a échoué et devait échouer. Elle a donné Malte aux Anglais, qui n'ont pas voulu l'abandonner, quoiqu'ils s'y fussent engagés par le traité d'Amiens ; elle a été la cause de la rupture de cette paix générale et la cause de toutes les guerres subséquentes. D'autres causes s'y sont jointes pour engendrer de nouvelles guerres ; ce sont les pertes de territoire infligées aux puissances continentales à la suite de leurs défaites et l'incompatibilité des principes de la Révolution, que la France portait avec elle, avec les principes des vieux gouvernements qui ne pouvaient les souffrir à côté d'eux, et surtout l'orgueil national humilié des quelques peuples vaincus et pressurés.

Le colonel Habert fut bientôt appelé à la grande armée, où il fut, à la tête de son régiment, le 105<sup>e</sup> de ligne, les campagnes de l'an XIV (1806) et de 1807. Il prit part à toutes les affaires qui eurent lieu dans cette mémorable et glorieuse guerre. Il se signala d'une manière particulière et montra des talents militaires qui se développèrent de plus en plus, à mesure qu'il s'élevait en grade. Dans

la première de ces campagnes, celle de 1806, il fit partie du corps d'armée commandé par le maréchal Augereau, qui, à la bataille d'Iéna, occupait la gauche du champ de bataille. Le régiment du colonel Habert prit six pièces de canon, un drapeau, et rompit les lignes prussiennes qui lui étaient opposées ; cette victoire décisive fut remportée le 14 octobre 1806.

Plus tard, à la sanglante bataille d'Eylau, livrée le 8 février 1807, le maréchal Augereau, grièvement blessé, fut emporté hors du champ de bataille ; son corps d'armée fut presque entièrement détruit ; tous les généraux furent tués ou blessés, et le colonel Habert prit le commandement de ce qui restait, rallia ses débris, fut démonté deux fois, et continua à les commander jusqu'à l'arrivée du général Compans, envoyé par l'empereur ; il resta pendant vingt-quatre heures sur le champ de bataille et conserva le commandement de la 1<sup>re</sup> division, réduite à 1,500 hommes.

Le 7<sup>e</sup> corps d'armée, mutilé, fut dissout, et ses restes furent répartis dans les différents corps de la grande armée. Le colonel Habert passa, avec le régiment qu'il commandait, dans le 4<sup>e</sup> corps, sous les ordres du maréchal Soult.

L'armée, après cette terrible et sanglante victoire, gagnée sur les Russes, revint prendre ses cantonnements d'hiver sur la basse Vistule, où elle se reposa de ses fatigues jusqu'au commencement de juin 1807. La campagne se rouvrit dès les premiers jours de ce mois, et le 10, eut lieu la bataille d'Helsberg, où le colonel Habert eut une nouvelle occasion de montrer son courage et sa fermeté. Son régiment eut à soutenir la charge de la nombreuse et puissante cavalerie russe, qu'il repoussa, s'é-

tant formé en carré sans donner aucun signe d'hésitation. Cette charge fatigua nos lignes d'infanterie et de cavalerie, mais ne put enfoncer le carré du 105<sup>e</sup> régiment. Dans cette action, le colonel Habert eut un cheval tué sous lui et fut lui-même frappé de deux coups de feu, l'un à la tête, l'autre à l'épaule, et resta, malgré ses blessures, sur le champ de bataille, où il reçut, après le combat, les félicitations des maréchaux et des généraux présents.

Les nombreux services de cet intrépide officier furent récompensés, à diverses époques, comme ils le méritaient. Il fut nommé membre de la Légion-d'Honneur, le 11 décembre 1803, lors de la fondation de cet ordre; officier le 1<sup>er</sup> juin 1804, à la création de l'Empire. Après la paix de Tilsitt, il reçut le brevet de commandant du même ordre le 11 juillet 1807. Le titre de commandant a été changé depuis la Restauration en celui de commandeur. Enfin, il fut nommé général de brigade le 18 février 1808.

La paix étant faite au nord, la guerre survint au midi, et l'Espagne fournit de nouveaux champs de bataille, où les succès et les revers se succédèrent pendant longtemps. Notre armée eut à combattre non-seulement les troupes régulières espagnoles, portugaises et anglaises, mais encore la nation entière armée en guérillas, remplie de haine et de fureur contre nous, se laissant emporter à des actions d'une horrible cruauté contre les malheureux soldats qui tombaient dans ses mains, ne respectant ni les malades ni les blessés.

Le général Habert prit part à cette longue et stérile guerre pendant six ans, depuis son commencement jusqu'à sa fin. Il se rendit en Espagne après la paix de Tilsitt et fit toutes les campagnes dans le 3<sup>e</sup> corps, à l'armée

d'Arragon et de Catalogne, et, quoique général de brigade, il a presque toujours commandé une division. Il s'est trouvé aux affaires et aux sièges qui ont eu lieu en Catalogne et dans le royaume de Valence. C'est là qu'il montra ses grandes qualités militaires et qu'il s'acquit la réputation de l'un des premiers généraux de l'Empire.

Souvent livré à lui-même et surpris par des guérillas, qui l'attaquaient de nuit, il a supporté avec constance les fatigues de cette ingrate et cruelle guerre, et a fait souvent payer bien cher aux Espagnols leurs attaques imprévues et les atroces barbaries qu'ils exerçaient, de concert avec les habitants, contre les malheureux Français dont ils pouvaient s'emparer.

A la bataille de Tudela, livrée le 23 novembre 1808, et gagnée par le maréchal Lannes, il commandait l'avant-garde sous les ordres du général Mathieu. Ce furent ses troupes qui enfoncèrent l'aile droite des Espagnols et qui entrèrent dans Tudela, où elles prirent huit pièces de canon.

A cette époque de sa carrière, les actions militaires du général Habert commencent à être consignées dans l'histoire, et nous rapporterons ce qu'en dit l'historien du *Consulat et de l'Empire*, afin de mettre en parallèle son récit avec la notice biographique rédigée par le général. Voici comment s'exprime M. Thiers (t. ix, p. 239) : « Il (Lannes) porta aussitôt la division Maurice-Mathieu, l'une des mieux composées et des mieux commandées, sur les hauteurs de gauche qui s'appuyaient à l'Èbre et garda en réserve les divisions Musnier, Grandjean et Morlot..... Les généraux Maurice-Mathieu et Habert, précédés d'un bataillon de tirailleurs, s'avancèrent à la tête du régiment de la Vistule et du 14<sup>e</sup> de ligne, vieux régiment

d'Eylau, pour lequel les batailles avec les Espagnols n'étaient pas chose effrayante. Lannes avait donné l'ordre de ne pas trop faire le coup de fusil contre un ennemi supérieur en nombre et avantageusement placé. Aussi dès que les tirailleurs eurent replié les Espagnols, les généraux Maurice-Mathieu et Habert se formèrent en colonnes d'attaque et commencèrent à gravir le terrain. Les Aragonais, plus braves, plus enthousiastes que le reste de la nation, plus engagés par leurs démonstrations antérieures, étaient obligés de tenir, et tinrent en effet avec un certain acharnement. Après s'être bien servis de leur artillerie contre les Français, ils leur disputèrent chaque mamelon l'un après l'autre, et leur tuèrent un assez grand nombre d'hommes. Mais la division Maurice-Mathieu, vigoureusement soutenue, les contraignit, après un combat de 2 heures, à reculer vers Tudela. Lorsque Lannes aperçut que de ce côté le combat ne présentait aucun doute, il ébranla la division Morlot, qui venait d'arriver, et, la faisant appuyer par la division Grandjean, il les poussa toutes deux sur le centre des Espagnols, composé, avons-nous dit, des Valenciens, des Murciens et des Castellans, etc., et rejeta les Espagnols dans Tudela, où le général Maurice-Mathieu avait ordre de pénétrer de son côté. »

Aux sièges de Saragosse, le général Habert commanda plusieurs assauts avec succès ; et lors de l'investissement de cette ville, il s'empara du Monte-Torrero par une manœuvre audacieuse, et trois pièces de canon restèrent en son pouvoir.

Il convient de rappeler ici qu'il y a eu deux sièges de Saragosse : le premier, au mois de juillet 1808, qui n'a pas eu un succès complet et dans lequel le général signala sa

valeur. Cette ville s'étant soulevée, comme presque toutes celles d'Espagne, l'empereur Napoléon envoya un petit corps de troupes de 12,000 hommes, sous la conduite du général Verdier, pour la soumettre. Les événements qui arrivèrent dans cette entreprise sont relatés dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* (t. ix, p. 107) :

« Située tout entière sur la rive droite de l'Èbre, Saragosse était entourée d'une muraille flanquée à gauche d'un fort château dit de l'Inquisition ; au centre, d'un gros couvent, celui de Santa-Engracia, et à droite, d'un autre couvent, celui de Saint-Joseph. Le général Verdier avait fait diriger une puissante batterie de brèche contre le château, et s'était réservé cette attaque, la plus difficile et la plus décisive. Il avait dirigé deux autres batteries de brèche contre le couvent de Santa-Engracia au centre, contre le couvent de Saint-Joseph à droite.... »

« Le 2 juillet au matin, de larges brèches ayant été pratiquées au château de l'Inquisition et aux deux couvents qui flanquaient l'enceinte, nos troupes s'élançèrent à l'assaut avec l'ardeur de soldats jeunes et expérimentés. Mais elles essuyèrent, sur la brèche du château de l'Inquisition, un feu si terrible qu'elles en furent étonnées et que, malgré tous les efforts des officiers, elles n'osèrent pénétrer plus avant. Il en fut de même au centre, au couvent de Santa-Engracia. A droite seulement, le général Habert réussit à s'emparer du couvent de St-Joseph, et à se procurer une entrée dans la ville. Mais quand il voulut y pénétrer, il trouva les rues barricadées, les murs des maisons percés de mille ouvertures et vomissant une grêle de balles, etc. »

A une pareille résistance, le général Verdier jugea que, pour prendre la ville, il lui fallait d'autres moyens que

ceux dont il disposait. Il suspendit l'attaque en conservant le couvent de Saint-Joseph, et demanda des renforts, qui lui furent envoyés en vieille infanterie et en grosse artillerie, ce qui porta l'armée de siège à 46 ou 47,000 hommes.

« Le répit laissé aux Espagnols leur permit d'ajouter de nouveaux travaux défensifs à ceux qui existaient précédemment. L'accès de la ville étant libre sur la rive gauche de l'Èbre, ils reçurent des secours en vivres, en munitions de guerre et en hommes, tant qu'ils le voulaient, et leur premier succès augmenta leur courage déjà très-exalté.

« Le 4 août, tout étant prêt dans l'armée française, soixante bouches à feu, mortiers, obusiers, pièces de 16, vomirent leur feu sur le couvent de Santa-Engracia, qui est au centre de la muraille d'enceinte, à un angle saillant qu'elle forme vers le milieu de son étendue. A gauche et à droite de ce couvent se trouvaient deux portes par lesquelles on voulait pénétrer pour se porter rapidement, par une rue assez large, *le Cosso*, espèce de boulevard intérieur qui traverse dans toute sa longueur la ville de Saragosse, et duquel, une fois maître, on pouvait se croire maître de la ville. L'artillerie française ayant réussi, vers midi, à faire taire celle de l'ennemi, et de larges brèches ayant été pratiquées dans le mur d'enceinte, les colonnes d'assaut furent formées, et deux de ces colonnes, une à droite, sous le général Habert, une à gauche, sous le général Grandjean, s'élancèrent sur la muraille abattue aux cris de : *Vive l'empereur !* Les Espagnols, qui n'avaient pas fait consister leur résistance dans la défense d'une enceinte qui n'était ni terrassée ni bastionnée, mais dans les rues barricadées et leurs mai-

sons crénelées, attendaient nos soldats au-delà des deux brèches, et les accueillirent par une grêle de balles dès qu'ils les eurent franchies. La colonne de droite (général Habert), plus heureuse, pénétra la première, et, détruisant les obstacles qui arrêtaient celle de gauche vers la porte des Carmes, l'aida à pénétrer, malgré le feu des maisons, dans une rue, celle de Santa-Engracia, qui descendait perpendiculairement sur *le Cosso*, but principal de l'attaque. Trois grandes barricades, armées de canons, coupaient cette rue. Nos soldats, entraînés par leur ardeur, enlevèrent d'assaut ces trois barricades, prirent treize pièces de canon, tuèrent les Espagnols qui les servaient, et débouchèrent sur *le Cosso*, se croyant déjà maîtres de la ville. Mais restaient sur leurs derrières les insurgés, les uns paysans et moines, les autres soldats de ligne, retranchés dans les maisons et résolus à les faire brûler plutôt que de les abandonner. Il fallait donc revenir pour les débusquer, avant de s'établir sur *le Cosso*. C'est ce qu'on fit, en se battant de maison en maison, perdant du monde pour les prendre, et se vengeant, quand on les avait prises, par la mort de ceux dont on avait essuyé le feu. »

Il est inutile de parler ici des combats que livra la colonne de gauche, et des obstacles qu'elle eut à surmonter pour pénétrer dans la ville, obligée, comme celle de droite, d'enlever de vive force toutes les maisons, l'une après l'autre, et de se barricader pour conserver le terrain conquis.

C'est dans cet état que l'armée de siège apprit les nouvelles de nos revers dans le midi de l'Espagne : l'évacuation de Madrid par le roi Joseph, sa retraite sur l'Èbre, et qu'elle reçut l'ordre de lever le siège de Saragosse,

presque entièrement conquis, et de venir se joindre à lui. On fut obligé d'abandonner la grosse artillerie, qu'on ne put emmener, faute d'attelages.

On a rapporté avec quelques détails les sanglants assauts livrés dans ce mémorable siège, pour en faire contraster le récit avec ce que le général Habert en dit lui-même, en exprimant simplement qu'il commanda plusieurs assauts avec succès, comme s'il cherchait à diminuer plutôt qu'à augmenter la gloire qui lui en revenait.

Les Espagnols reçurent un nouveau degré d'exaltation de ce second succès; ils se crurent désormais invincibles dans leurs murailles et leurs maisons crénelées. Cependant ils travaillèrent avec ardeur à augmenter la force de l'enceinte de la ville, en y ajoutant des ouvrages extérieurs, et celle des couvents qui la flanquaient, en y faisant les travaux qu'ils jugèrent les plus avantageux; ils creusèrent en outre des mines sous les points d'attaques présumés.

Le 3<sup>e</sup> corps, sous les ordres du général Junot<sup>1</sup>, formé de trois divisions, fut chargé du nouveau siège, et le 5<sup>e</sup>, sous le commandement du maréchal Mortier, composé également de trois divisions, dut en couvrir les opérations et le seconder en cas d'absolue nécessité. Le général Junot, arrivé devant la place le 19 décembre 1808, s'occupa d'abord d'en faire l'investissement, d'occuper les hauteurs environnantes de la rive droite et de forcer les Espagnols à se renfermer dans leurs murailles. Il les fit attaquer le 21 décembre. Le général Habert s'empara du Monte-Torero par une manœuvre audacieuse, et trois pièces de canon restèrent en son pouvoir.

<sup>1</sup> Le général Junot est né à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or).

*L'Histoire du Consulat et de l'Empire* fait mention de cette action sans nommer le général Habert, et semble en attribuer l'honneur au général Grandjean. On y lit (t. IX, p. 554) : « Le 24 décembre, la division Grandjean avait, par une manœuvre hardie et habile, occupé le Monte-Torrero, qui dominé la ville de Saragosse, et sur lequel les Arragonais avaient élevé un ouvrage ; tandis que la division Suchet, du corps de Mortier, se rendait maîtresse des hauteurs de Saint-Lambert, sur la rive droite de l'Èbre, et que, sur la rive gauche, la division Gazan, appartenant au même corps, emportait la position de San-Gregorio, etc. »

On doit conclure de ce passage, ou que l'historien s'est trompé et a fait confusion, ou que le général Habert commandait une brigade de la division Grandjean, avec laquelle il s'empara du Monte-Torrero. Cette dernière supposition est peu probable, d'après ce que l'on a vu précédemment ; car, dans le premier siège, ces deux généraux avaient des commandements distincts. Quoi qu'il en soit, le rôle que joua la division Grandjean dans le mémorable siège de Saragosse est considérable, et l'on ne trouve ni dans la notice biographique, ni dans *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, aucun fait attribué personnellement au général Habert.

On connaît ce siège extraordinaire où 14,000 Français, postés sur la rive droite de l'Èbre, et 8,000 sur la rive gauche, lesquels n'agirent que dans la dernière période des attaques, ont forcé une place défendue par 40,000 hommes de garnison animés du courage et du fanatisme les plus exaltés ; où, après avoir enlevé les fortifications, il a fallu faire le siège de chaque maison en particulier, et quelquefois prendre successivement les différents éta-

ges de la même maison. L'histoire militaire moderne n'offre rien de semblable.

Après la paix de Saragosse, le commandement du 3<sup>e</sup> corps fut confié au général Suchet, aussi habile militaire que bon administrateur, lequel, secondé par le général Habert, parvint, en assez peu de temps, à rendre la confiance à ses troupes rebutées par l'affreux siège qu'elles venaient de faire et par les privations qu'elles avaient endurées. Il sut les nourrir, les habiller, les pourvoir de ce qui est le plus nécessaire, sans trop fouler l'Aragon, et leur rendre leur bonne humeur et leur énergie; après quoi il les mena à l'ennemi. L'armée espagnole, renforcée, commandée par Blake, s'avancait, pleine de confiance, contre les Français. Le général Suchet l'attendit à Maria, dans une position bien choisie, lui livra bataille, et remporta une victoire signalée. Le général Habert commandait l'infanterie de réserve, et, avec cette troupe, il culbuta 6,000 Espagnols qui n'avaient pas été entamés par les belles charges du 4<sup>e</sup> hussards et du 43<sup>e</sup> de cuirassiers, et finit ainsi la journée. L'ennemi, précipité dans d'affreux ravins, fut mis dans une complète déroute, et abandonna une vingtaine de canons sur le champ de bataille. Cette action eut lieu dans le mois de novembre 1809.

Cette victoire, en éloignant pour longtemps l'armée espagnole de l'Aragon, permit au général Suchet de donner la chasse aux bandes de guérillas qui le désolaient, d'y ramener un peu de tranquillité et de l'administrer régulièrement, par l'intermédiaire des autorités locales. C'est dans cette chasse aux guérillas que le général Habert supporta de grandes fatigues, déploya la plus grande activité, et montra ce que la nature lui avait accordé de

prudence et de vigilance. Il leur infligea de nombreuses défaites et parvint, conjointement avec d'autres chefs de colonne, à les obliger à quitter la province et à se contenter désormais de rôder autour de sa frontière, sans oser se hasarder dans l'intérieur. Nous ne connaissons aucun fait particulier relatif à cette guerre de surprise et d'attaques nocturnes ou en plein jour.

Le général Suchet, ayant nettoyé sa province de ces bandes incommodes, s'occupa, conformément aux ordres qu'il avait reçus, du siège de Lérida, place forte située sur la Sègre, et y marcha avec un corps de 13 à 14,000 hommes. La veille du jour fixé pour l'ouverture de la tranchée, il apprit qu'une armée de secours, commandée par le général O'Donnell, s'avancait pour s'opposer au siège. Il la laissa s'approcher à la distance d'une journée de marche, lui livra bataille le 23 avril 1810, dans la plaine de Margalef, la mit en complète déroute, lui fit 6,000 prisonniers, et lui prit une grande quantité de canons et de bagages, après quoi les attaques commencèrent et se poursuivirent sans trouble.

Les brèches étant faites et rendues praticables, le général Habert commanda l'assaut, qui fut brillant, coûta peu aux Français, mais beaucoup à l'ennemi. La ville fut emportée en moins de deux heures, et les troupes et une partie des habitants rejetés dans le château, qui se rendit le lendemain.

*L'Histoire du Consulat et de l'Empire* rapporte ce qui s'est passé à cet assaut, et dit que deux brèches étant faites, deux colonnes furent formées pour les attaquer ; le général Habert et le colonel Rouelle, de service ce jour-là aux tranchées, les commandaient.

« A la chute du jour (13 mai 1810), quatre bombes ayant

donné le signal, les deux colonnes fondirent des tranchées sur les brèches, les gravirent, malgré un feu épouvantable de front et de flanc. Arrivées sur le rempart, elles furent un moment ébranlées ; mais le général Habert les ramena, l'épée à la main, et elles entrèrent dans la ville, qu'elles trouvèrent barricadées en arrière des bastions qu'on venait d'emporter.... On fit tomber, l'un après l'autre, les obstacles élevés en arrière des brèches. Le général Harispe enleva le pont de la Sègre, et de toutes parts nos colonnes entrèrent alors dans la ville, poussèrent pêle-mêle la garnison et la population vers les rampes qui conduisaient au château. »

Le combat de Salces fit honneur au général Habert. Avec moins de 1,800 hommes et un escadron de husards, il battit 4,000 Espagnols retranchés, s'empara de leur camp, de leurs bagages, et fit plusieurs centaines de prisonniers, au nombre desquels étaient plusieurs officiers, et parmi eux le brigadier-général Garcia-Navaro. Ce combat n'est pas mentionné dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*.

Le général Suchet devait, d'après ses instructions, s'emparer des places de Mequinenza, Tortone et Tarragone, après avoir pris Lérida. Pour accomplir une telle tâche, il disposait d'une armée active de 18,000 hommes, ce qui était bien peu. Il commença par la première, qui lui présenta très-peu de difficultés ; s'en étant rendu maître, il s'approcha de Tortose, place régulièrement fortifiée, pourvue d'une enceinte bastionnée, d'un château et de plusieurs ouvrages avancés. Le général Habert contribua puissamment à l'investissement, sur la rive gauche de l'Èbre, sur laquelle s'élevait la place, en attaquant le col de Alba, et en rejetant dans la ville les troupes qui

l'occupaient. Il repoussa avec succès une sortie de la garnison qui avait pour but de tourner nos ouvrages par leur droite et de les détruire. A la tête du 5<sup>e</sup> léger et du 116<sup>e</sup> de ligne, il repoussa l'ennemi jusque dans la place ; les carabiniers et les grenadiers étaient pêle-mêle avec les Espagnols, qu'ils conduisirent ainsi jusqu'aux palissades du chemin couvert.

Voici comment s'exprime l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* sur le siège de Tortose (t. XII, p. 540) :

« Le général Suchet ouvrit la tranchée, du 19 au 20 décembre..... La place comptait 11,000 hommes de garnison, un bon gouverneur et des approvisionnements considérables.

« La tranchée, ouverte hardiment, très-près de l'enceinte, avait été poussée avec vigueur et de manière à perdre peu de temps en travaux d'approche..... La garnison multipliait ses sorties, dans l'intention de ralentir nos travaux, et, le 23 décembre notamment, elle en avait exécuté une considérable, non par les fronts attaqués, ceux du sud, mais par ceux de l'est, afin de surprendre nos tranchées en les tournant ; 3,000 hommes, vigoureusement conduits, avaient brusquement assailli nos travailleurs, tué plusieurs officiers du génie et commencé à mettre le désordre dans nos tranchées, lorsque les généraux Habert et Abbé, accourus avec les réserves des 44<sup>e</sup> et 116<sup>e</sup> de ligne et 5<sup>e</sup> léger, les avaient arrêtés court et ramenés dans la place, la baïonnette dans les reins, après leur avoir pris ou tué 400 hommes. »

La place se rendit le 2 janvier 1811.

Après la prise de Tortose, le général Habert fut chargé, par le maréchal Suchet, de la mission de s'emparer du fort de Saint-Philippe, au col de Balaguer. Ce fort, d'un

difficile accès par sa position sur une montagne dominant la grande route de Tarragone, qu'il commande, était d'une importance extrême pour faire le siège de cette place. Ce n'était que par là que les convois et surtout la grosse artillerie pouvaient arriver. Le général n'avait que quatre obusiers de 6 pouces, qui ne pouvaient tirer que de bas en haut. Il fallait donc employer la ruse et l'audace pour réussir. On parlementa. Pendant ce temps les obusiers se placèrent, l'infanterie s'approcha par les défilés et par le bord de la mer, sous les murs du fort. Sur le refus du commandant espagnol de se rendre, les obusiers tirèrent, l'escalade fut ordonnée et le fort emporté une heure après. Il y avait dedans douze pièces de canon, beaucoup de munitions de guerre et de bouche. Le général ne perdit que très-peu de monde dans cette attaque brusquée.

On doit remarquer que le général Habert donne le titre de maréchal au général Suchet, un peu par anticipation, car il n'obtint ce dernier grade de la hiérarchie militaire qu'après la prise de Tarragone.

La route qui longe le bord de la mer étant devenue libre par la prise du fort de Saint-Philippe, le général Suchet se disposa à entreprendre le siège de l'importante place de Tarragone, bien fortifiée, ayant une ville haute entourée de murailles, défendue par une nombreuse garnison, pourvue d'une puissante artillerie, bien approvisionnée en munitions de guerre et de bouche, et, de plus, protégée par l'artillerie des vaisseaux anglais. Ce siège était une opération des plus difficiles et dans laquelle on pouvait échouer, malgré le courage de l'armée et l'habileté des officiers du génie, parce qu'outre les opérations du siège, il faudrait probablement faire tête à une armée

de secours qui viendrait le troubler. Pour surmonter toutes ces difficultés, l'armée française ne comptait que 20,000 hommes.

Le général nous dit qu'il commanda l'assaut de Tarragone et eut l'honneur de doubler sa tranchée. L'ennemi avait dans la place 15,000 hommes de troupes de ligne. A la tête de 18 compagnies d'élite, il franchit la brèche, pénétra dans la ville, et, malgré le feu des créneaux des maisons de la grande rue transversale, il passa au fil de l'épée 5,000 hommes ; 10,000 hommes sautèrent par-dessus les remparts.

*L'Histoire du Consulat et de l'Empire* (t. XIII, p. 277), rapporte au long les incidents de ce siège, qui fut l'un des plus terribles de la guerre d'Espagne ; 20,000 Français s'emparèrent d'une place très-forte, défendue avec acharnement par 15,000 Espagnols bien commandés. Ils durent prendre d'abord, par une attaque régulière et un assaut meurtrier, le fort Olivo, qui dominait la ville haute, puis le fort Francoli par un second assaut, puis la ville basse par un troisième assaut, et enfin la ville haute par un quatrième assaut, celui qui fut commandé par le général Habert. Ce dernier est le plus horrible que les annales militaires modernes aient enregistré jusqu'à ce jour, et c'est parce qu'on s'attendait à une attaque désespérée que le général Habert fut choisi pour commander et diriger cette exécution ; on se rappelait la vigueur qu'il avait montrée à Lérida, et, dans l'état où se trouvait l'armée de siège, un insuccès la compromettait et pouvait la perdre. Le siège de Tarragone commença le 21 mai 1811 et finit le 28 juin suivant.

Le général Suchet fut récompensé des succès continus qu'il avait obtenus depuis qu'il commandait le 3<sup>e</sup> corps,

par le bâton de maréchal, et le général Habert, qui l'avait si bien secondé, par le grade de général de division, qui lui fut conféré par brevet du 25 juin 1814.

Après la prise de Tarragone, il devint gouverneur de Tortose et de la province, en attendant l'ouverture de la campagne de Valence. Quelques jours après son installation dans ce poste, le général espagnol Andriani partit de Murviedo (l'ancienne Sagonte), avec 3,000 hommes, pour surprendre le poste retranché d'Amposta, tenir la campagne sur la rive droite de l'Èbre et gêner les communications de ce côté. Le poste résista. Quatre compagnies d'élite et vingt-cinq cuirassiers furent envoyés à son secours ; le général Habert n'avait plus que 800 hommes disponibles ; avec ce peu de monde, il prend la route d'Alcédona pour couper la retraite à l'ennemi ; le détachement, sur Amposta, chargea les Espagnols et leur tua beaucoup de monde. Andriani fit sa retraite sur le village de Fréginales, où il trouva le général. Poursuivis vivement en queue, acculés à une montagne, les Espagnols jetèrent leurs armes et se sauvèrent en désordre à travers les roches ; on prit cependant 200 hommes, 50 officiers et un drapeau.

Le maréchal Sachet ayant pourvu, avec sa vigilance et ses soins habituels, à tout ce qui était nécessaire à la conquête de Valence, se mit en campagne le 15 septembre 1814, à la tête de 22 à 23,000 hommes, marchant sur trois colonnes, dont la principale était formée de la division Habert. Avant d'entrer dans la riche et magnifique plaine de Valence, il dut s'emparer de Murviedo, ville peu fortifiée, mais dominée par une forteresse bâtie sur un rocher escarpé et inaccessible, occupant l'emplacement de l'ancienne Sagonte, si célèbre par le siège

qu'en fit Annibal, il y a près de 2,400 ans (249 ans avant Jésus-Christ). Cette forteresse était défendue par 3,000 hommes, aussi courageux que ceux que l'on avait rencontrés dans Tarragone. La division Habert s'empara facilement de Murviedo, mais une escalade tentée contre la forteresse n'ayant pas réussi, on fut obligé d'en venir à un siège régulier, en cheminant sur un rocher nu, sous le feu plongeant partout des hautes tours de la forteresse. Tandis que l'armée était occupée à ce siège pénible et meurtrier, le général espagnol Blake partit de Valence avec une armée de 30,000 hommes, dans l'intention de secourir la place. Le maréchal Suchet le laissa approcher, et, le 25 octobre lui livra la bataille de Sagonte, avec 47 ou 48 mille hommes de toutes armes, ayant laissé le reste de ses troupes pour continuer le siège. Le général Habert commandait la gauche, qui se trouvait à cheval sur la grande route. C'était nécessairement sur ce point que l'ennemi devait faire sa principale attaque pour débloquer le fort de Sagonte, que la division avait à dos. Le général Habert arrêta les efforts de l'ennemi dans le village de Pouzol, où celui-ci avait placé sa meilleure infanterie; il tourna ce village, dans lequel il fit 600 prisonniers; une charge du 24<sup>e</sup> dragons, sur la grande route, compléta le désordre de l'ennemi, et les hauteurs d'Espuck<sup>1</sup>, emportées, assurèrent le gain de la bataille, dans laquelle la division prit huit pièces de canon. Cette victoire fit tomber le fort de Sagonte.

Le maréchal Suchet marcha aussitôt sur Valence, dont il voulait s'emparer. Arrivé devant cette grande ville, il reconnut bien vite qu'il n'en pourrait faire l'investisse-

1 De Paig.

ment complet, s'il ne lui venait du renfort; ce n'était pas avec 17,000 hommes qui lui restaient, qu'il pouvait l'attaquer et la prendre, car elle était protégée par une enceinte fortifiée et par des retranchements extérieurs, et, de plus, défendue par une armée.

C'était à ce petit nombre d'hommes qu'étaient réduites les forces du maréchal, après les pertes essuyées dans les combats précédents, et après le détachement qu'il venait de faire pour conduire en France les prisonniers saisis à la bataille de Sagonte et dans le fort de ce nom. Il demanda des renforts, qui lui furent envoyés sans retard. En les attendant, il investit la ville, sur la rive qu'il occupait. Le 26 décembre, les renforts étant arrivés, il ordonna d'occuper l'autre rive. Le général Habert reçut l'ordre de passer à gué le Guadalavia à son embouchure, de chasser l'ennemi du Lazaret, où il était retranché, de pousser des partis sur les rives du lac d'Albuféra, et de faire sa jonction avec le général Harispe. Quoique incommodé par les bâtiments anglais et par le feu de front et de flanc des retranchements ennemis, le passage s'effectua sans beaucoup de perte, parce qu'il fut rapide; le général se lia par sa gauche à la 2<sup>e</sup> division, et l'investissement se trouva heureusement exécuté.

Dans les premiers jours de janvier 1812, on ouvrit la tranchée devant les ouvrages extérieurs de la place, et on obligea le général Blake à les abandonner et à se renfermer dans l'intérieur des murailles. Ce général et les habitants, ne voulant pas s'exposer au sort de Saragosse et de Tarragone, se rendirent le 9 janvier, et le général Blake, ainsi que son armée, forte encore de 18,000 hommes, furent faits prisonniers de guerre.

L'armée de Blake, renfermée dans Valence, ayant mis

bas les armes, et la ville s'étant rendue, le général Habert reçut l'ordre d'aller soumettre le corrégiment de Denia. Il remplit sa mission avec zèle et sans tirer un coup de fusil. Gandia et autres petites villes ouvrirent leurs portes. Denia, capitale de la province et port marchand, fit comme elles. Il trouva sur les remparts vingt pièces de canon, et, dans la ville, des magasins nombreux pleins de marchandises anglaises, qui furent saisies pour le compte du gouvernement.

Il maintint l'ordre et la discipline ; il n'y eut aucune vexation ; les habitants n'eurent qu'à se louer dans cette province des officiers et des troupes qu'il commandait. La reddition de Valence et la défaite de l'armée de Blake, conduite en France, prisonnière de guerre, ayant donné une espèce de paix à ces contrées, le général Habert eut un congé de trois mois, après l'expiration duquel il vint reprendre le commandement de sa division. Un peu de repos lui était bien nécessaire, après de si nombreux et de si rudes travaux.

Tandis que le maréchal Suchet gouvernait en paix les pays conquis soumis à son commandement, nos armes avaient été malheureuses sur d'autres points de la péninsule : la perte de la bataille de Salamanque, livrée le 22 juillet 1812, par le maréchal Marmont, avait tout compromis. L'armée d'Arragon était débordée par sa droite, et lord Murray avait fait, sur ses derrières, un débarquement à Tarragone. On dut évacuer une partie du royaume de Valence, et venir prendre une nouvelle ligne sur le Xucar. Le maréchal Suchet partit avec une division d'infanterie et la cavalerie, et marcha sur lord Murray, laissant sur la nouvelle ligne la division du général et celle du général Harispe. Le général avait son

quartier général à Alzira ; deux régiments d'infanterie, le 14<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup>, étaient campés en avant de la ville, ayant un bataillon d'avant-garde sur la grande route de Saint-Philippe, et un piquet de hussards en avant de Corxagente ; son artillerie, le reste de sa cavalerie et le 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie étaient en réserve. Le duc de Parque vint l'attaquer avec deux divisions, fortes à peu près de 12,000 hommes. Celle du prince d'Angleterre arrivait par la grande route, tandis que celle de Roche, longeant le Xucar, devait attaquer la gauche et se jeter dans Alzira. Une autre division, commandée par Ellis, devait tenir en échec la division Harispe. Une reconnaissance faite le matin, dans laquelle on avait pris deux officiers et un assez grand nombre d'hommes, avait prévenu positivement de l'arrivée de l'ennemi. Peu de temps après la rentrée de la reconnaissance, le bataillon d'avant-poste est obligé de se replier.

Le général, après avoir donné ordre à la réserve de se porter en avant d'Alzira, et au 16<sup>e</sup> régiment de se diriger sur la gauche pour s'opposer à Roche, se met à la tête d'un escadron du 4<sup>e</sup> hussards et du 4<sup>e</sup> de ligne, charge avec impétuosité sur la grande route, qui, dans un endroit et pendant une demi-heure, est encaissée par des murs de jardins, rejette dans Corxagente tout ce qu'il rencontre et, dans cette ville, on se trouve pêle-mêle ; les rues sont encombrées de morts et de blessés ; la mêlée est d'autant plus affreuse que l'ennemi, dans sa déroute, ne pouvant pas s'écarter à droite et à gauche du chemin, à cause des rivières inondées, et par conséquent ne pouvant se sauver assez vite, était obligé de combattre. L'ennemi perdit dans ce combat glorieux (puisque les Français étaient un contre dix) 800 tués ou blessés, 700 prisonniers, 320 officiers et un drapeau.

Pendant ce temps, le maréchal Suchet avait forcé lord Murray à lever le siège de Tarragone, qu'il avait entrepris, et à abandonner son artillerie. Cette circonstance et l'affaire de Corxagente, qui avaient eu lieu dans les mois de septembre et d'octobre 1813, donnaient encore à l'armée d'Arragon la possession paisible des pays qu'elle avait conquis ; mais la perte de la bataille de Vitoria, livrée le 21 juin précédent, et la marche de l'armée anglo-espagnole sur nos frontières, par la grande route de Madrid à Bayonne, forcèrent le maréchal Suchet à rentrer en Catalogne, à repasser l'Èbre, et, par suite, le Lobrégat, en laissant toutefois des garnisons dans les places fortes. Le général Habert fit l'arrière-garde sans avoir le moindre engagement.

Il fut nommé, par lettres de service du 2 novembre 1813, commandant de la Basse-Catalogne et commandant supérieur de Barcelone. C'est dans ce commandement qu'il fut élevé, par décret du 25 novembre 1813, à la dignité de commandant de l'ordre de la Réunion.

Les désastres de la France se succédaient rapidement et annonçaient la ruine prochaine et la chute de l'empire.

En janvier 1814, le maréchal Suchet dut envoyer à Paris 15,000 hommes de son corps d'armée pour concourir à la défense de la France envahie par les armées coalisées des souverains du Nord, et obligé, peu de temps après, de repasser lui-même les Pyrénées avec le peu de troupes qui lui restait. Par suite de ces événements, le général Habert se trouva bloqué dans Barcelone par 30,000 hommes du côté de la terre, et, du côté de la mer, par plusieurs vaisseaux anglais. Il exécuta plusieurs sorties avec succès, et jamais l'ennemi ne l'empêcha de faire manœuvrer une partie de ses troupes dans la plaine.

On a pu voir, par le récit succinct des événements militaires arrivés dans les provinces mises sous le commandement du maréchal Suchet, que partout cet illustre maréchal a eu constamment des succès dans ses entreprises, tandis qu'ailleurs, les autres maréchaux ou généraux ont eu des succès mêlés de revers, et, en définitive, beaucoup plus de revers que de succès. Cette différence dans les résultats tient à plusieurs causes, dont les principales sont : que le maréchal Suchet avait autant de talents administratifs que de talents militaires, et qu'il usait d'une sage politique envers les Espagnols. Sans fouler par trop le pays, il avait trouvé le moyen de nourrir et d'habiller ses troupes, de réparer leurs armes, d'avoir son artillerie toujours en bon état, ses magasins abondamment pourvus de munitions de guerre et de bouche, les attelages de son artillerie et de ses convois toujours prêts à partir, ses chevaux bien nourris. Il avait, de plus, l'avantage inappréciable d'être parfaitement secondé par les généraux Habert et Harispe, qui faisaient la guerre et administraient comme lui. Ces soins étaient récompensés par la confiance et la force des soldats, gages de la victoire. Si les autres généraux d'Espagne avaient ressemblé aux trois que l'on vient de nommer, l'Espagne aurait été pacifiée aussi facilement que l'Aragon et le royaume de Valence l'ont été par eux.

Enfin, lors de la rentrée en France de Louis XVIII, d'après les ordres du prince lieutenant-général du royaume, ceux du maréchal Suchet, et suivant les conventions passées à Paris le 13 avril 1814, et à Toulouse le 20 du même mois, le général Habert fit la remise de la Basse-Catalogne et de Barcelone au général en chef de Copons, et rentra en France, y ramenant, dans les pre-

miers jours de juin, une division bien habillée, bien équipée, bien payée et nombreuse encore, et qui, sur un autre point, aurait contribué puissamment à la défense du territoire français.

Sous la première Restauration de 1814, le général conserva son grade et ses honneurs, selon les promesses contenues dans la charte constitutionnelle octroyée par Louis XVIII ; il fut maintenu sur le tableau des généraux en activité de service, et fut nommé par le roi grand officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de Saint-Louis.

Il ne jouit pas longtemps du repos que la paix avait procuré à la France et au reste de l'Europe. Le retour de Napoléon en France ramena bientôt la guerre. A peine arrivé à Paris, le 20 mars 1815, l'empereur se crut obligé de se préparer à la guerre, pour résister à l'Europe, toujours liguée contre lui, et, dès le 22, le général Habert reçut des lettres de service qui le nommaient au commandement de la 2<sup>e</sup> division militaire ; le 6 avril suivant, il fut appelé au commandement de la 10<sup>e</sup> division active.

Le 15 juin, l'armée française entra en campagne contre l'Europe coalisée, et porta ses premiers coups sur les Prussiens et les Anglais, qui se trouvaient à sa portée. Le général Habert commandait l'une des divisions du corps d'armée placé sous les ordres du général Vandamme ; et le 16, à la bataille de Ligny, il prit deux fois le village de Saint-Amand.

*L'Histoire du Consulat et de l'Empire* parle de cette action en ces termes :

« Plus à gauche, c'est-à-dire vers Saint-Amand-le-Hameau, la division Habert, envoyée par Vandamme au secours de Gérard, arrêta très-heureusement la cavalerie

de Jurgas et l'infanterie de la division Tipplikirchen. Cachant dans les blés, qui étaient mûrs et très-élevés, une nuée de tirailleurs, le général Habert attendit sans se montrer à l'infanterie et à la cavalerie prussiennes, et les laissa s'avancer jusqu'à demi-portée de fusil. Alors, ordonnant tout-à-coup un feu de mousqueterie bien dirigé, il causa une telle surprise à l'ennemi, qu'il l'obligea à se replier en désordre. Grâce à ces efforts combinés, nous restâmes maîtres des trois Saint-Amand, sans réussir néanmoins à dépasser le cours sinueux du ruisseau de Ligny, etc. »

Après cette sanglante victoire, trop incomplète pour mettre les Prussiens hors d'état de paraître de longtemps sur le champ de bataille, les deux corps d'armée de Vandamme et de Gérard, qui avaient le plus souffert, furent détachés, sous le commandement du maréchal Grouchy, à la suite de l'ennemi. Le 18 juin, pendant qu'on se battait avec fureur contre les Anglais, à Waterloo, Grouchy fit attaquer les Prussiens, solidement établis derrière la Dyle, à Wavies, et chargea le général Habert d'enlever le pont de cette ville, sur lequel tous les feux de l'ennemi étaient dirigés. Dans cette audacieuse et meurtrière action, le général fut grièvement blessé par une balle reçue dans le bas-ventre, et l'attaque échoua. Ce fut la dernière bataille de la Révolution et aussi de la vie militaire du général Habert ; elle avait commencé en 1792, et s'était continuée, sans interruption, jusqu'en 1815.

Le roi Louis XVIII ayant été remis sur le trône par les alliés, son gouvernement exerça une réaction violente contre les hommes qui avaient pris une part active aux gouvernements de la République et de l'Empire, surtout con-

tre l'armée qui avait combattu à Waterloo, et qui s'était réfugiée derrière la Loire. Les ultra-royalistes croyaient, dans leurs passions aveugles, que l'armée avait trahi Louis XVIII et conspiré unanimement pour ramener Napoléon à Paris; ils l'accablaient d'outrages, et ne désignaient les généraux, officiers et soldats, que sous le nom de *brigands de la Loire*. Ils se plaisaient à exagérer quelques excès, commis en pays étranger, dans les dernières campagnes, excès que les alliés avaient bien vengés sur la France, et qu'il est presque impossible d'empêcher dans le cours de la guerre; ils donnaient le déplorable exemple d'un parti qui renie les défenseurs de la patrie et qui fête les envahisseurs du sol <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pour faire connaître l'esprit général et le caractère de nos armées, je rapporterai les deux faits suivants :

J'ai connu, à Verdun-sur-Meuse, un chef de bataillon de la 2<sup>e</sup> légion de la Meuse, qui avait fait toutes les guerres de la République et de l'Empire. Il était soldat au blocus de Mayence, sous le général Kléber, pendant l'hiver de 1794 à 1795. L'armée souffrait beaucoup du manque de nourriture, de vêtements et du grand froid qui régnait. Un jour qu'il était aux avant-postes en sentinelle avancée, il adressa la parole à la sentinelle allemande placée en face de lui, comme pour passer le temps. Les ennemis n'étaient guère moins malheureux que les Français, car l'Allemand lui dit qu'il n'avait encore rien mangé de la journée. Le Français, qui, par hasard, avait du pain, coupa sa ration en deux, et en donna la moitié à son ennemi. Une autre fois, se trouvant encore en sentinelle avancée, pendant une neige épaisse et très-froide, il alla s'abriter sous le manteau de la sentinelle ennemie, qui l'accueillit amicalement. Des faits analogues se renouvelaient journellement sur toute la ligne.

J'ai vécu familièrement, à Bar-le-Duc, avec un capitaine de voltigeurs à la demi-solde, nommé Etienne; c'était un de ces brigands de la Loire qui avaient combattu à Wavres avec le général Habert. C'était

Je ne rappelle pas ces malheureux temps pour réveiller des haines, heureusement éteintes et qui ne se renouvelleront plus, mais pour exhorter les hommes à mettre en pratique le principe de la tolérance politique, non moins salutaires pour les sociétés que celui de la tolérance religieuse, et surtout pour rendre compte de l'état moral du général Habert pendant les dernières années de sa vie.

On se rappelle qu'après la prise de Tarragone, il avait obtenu un congé de trois mois, pendant lequel il vint à Paris pour régler ses affaires. Il avait été nommé baron par décret du 19 mars 1808; les lettres-patentes, datées du 18 juillet 1811, lui furent alors délivrées <sup>1</sup>. Une dona-

l'homme le plus doux, le plus mouste et le plus brave que l'on puisse trouver. En 1812, pendant la campagne de Russie, il n'était encore que sous-officier. A la bataille de Valoutina, il alla saisir de sa main, au milieu de ses soldats, le général russe prince Touchkoff, et l'emmena prisonnier. Le prince tira sa montre et la lui présenta, mais le sergent la refusa et lui dit de la garder. Il était soldat à la campagne de 1806, en Prusse. Un jour que son régiment faisait halte dans un village, il remarqua une porte entr'ouverte, et entra dans la maison, espérant y trouver quelque nourriture. Cette maison était abandonnée de son propriétaire. Il n'y trouva ni pain, ni lard, ni schnaps, mais rien n'était dérangé. En furetant, il aperçut sur le coin d'un meuble, cinq ou six pièces d'un gros, environ 15 centimes, chacune; il les prit et les mit dans sa poche. A peine avait-il fait vingt pas hors de cette maison que sa conscience lui dit qu'il avait mal fait, qu'il venait de commettre une mauvaise action, et il revint aussitôt replacer les pièces de monnaie sur le meuble où il les avait prises. Cette maison avait été visitée avant lui par d'autres soldats, qui avaient vu l'argent et qui l'avaient laissé.

<sup>1</sup> Les armoiries attachées à son titre sont : coupé d'azur et de gueules : l'azur à trois pyramides soutenues d'argent, ouvertes et ma-

tion de 4,000 fr. de revenu lui avait été accordée, par décret du 17 mars 1808, sur des biens situés en Westphalie ; le titre, daté du 25 juillet 1811, lui en fut remis. Une seconde dotation de 4,012 fr. 93 cent., assignée sur des biens situés dans le Hanovre, lui avait été accordée par décret du 2 mars 1811 ; le titre, daté du 30 avril 1812, ne lui fut remis que plus tard. Il est à remarquer que le général, dans la notice qu'il a rédigée pour la *Biographie des Contemporains*, ne parle ni de son titre de baron, ni de dotations. Ayant été payé alors de ses appointements arriérés, et ayant reçu ce qui lui était dû de ses dotations, il fut en état d'acheter une belle maison de campagne dans les environs de Paris, à Marolles (Seine-et-Oise), dans laquelle il se proposait de se retirer, lorsque la guerre serait terminée ; mais le sort en décida autrement.

Rentré dans ses foyers, après la chute de l'Empire et la seconde restauration de Louis XVIII ; grièvement blessé, mis en non activité et à la demi-solde, se trouvant sans autre fortune que son habitation de campagne, beaucoup plus onéreuse que productive, il se vit dans l'honorable pauvreté d'un honnête homme et d'un bon citoyen, qui a servi son pays par dévouement et avec le plus entier désintéressement. Il n'avait pas voulu s'enrichir dans son gouvernement de Tortose, ni s'approprier

connées de sable, surmontées de deux étoiles à six raies d'or ; les gueules chargées à dextre d'une tour donjonnée de trois tourelles, le tout d'argent ; la tour chargée d'un écu de gueules à cinq pals d'argent, à la plante de chanvre du même brochant sur le tout, battu en brèche à senestre d'un lion contrerampant, armé d'une épée d'argent : franc quartier des barons tirés de l'armée, brochant au 9<sup>e</sup> de l'écu, et pour livrée les couleurs de l'écu.

quelques marchandises anglaises à Denia, où il en saisit une grande quantité, ni profiter de son commandement de la Basse-Catalogne pour se faire une petite fortune ; malgré les insinuations, qui lui furent glissées dans l'oreille, de penser à son avenir, ses mains restèrent toujours pures, et il n'en est que plus respectable aux yeux de ceux qui préfèrent la vertu à la richesse.

Sa dernière blessure étant à peu près cicatrisée, le général Habert épousa, le 9 mai 1816, M<sup>lle</sup> Belloc, et, ne pouvant habiter sa maison de campagne de Marolles, à cause de son peu de fortune, il la vendit et vint se réfugier dans les environs d'Avallon, son pays natal. Le moment n'était pas favorable pour la vente d'une maison de luxe, et il n'en retira pas ce qu'elle lui avait coûté. Il choisit le village de Montréal, situé à trois lieues d'Avallon, pour le lieu de sa retraite. Il y acheta une maison entourée d'un jardin, qu'il paya 9,000 fr. Il acquit aussi une autre petite maison avec son jardin, placée au-dessus de la sienne <sup>1</sup>, de laquelle on voyait tout ce qui se passait chez lui ; elle lui coûta 3,000 fr., y compris un pré d'un hectare sur le bord du Serein. Il fit encore l'acquisition, moyennant 40,000 fr., d'un petit domaine à Pancy, provenant de M. Comynet, président du tribunal d'Avallon. Voilà l'emploi des fonds provenant de la vente de la belle habitation de Marolles. Si l'on ajoute à cela son traitement de non activité, de 5 à 6,000 francs, et une indemnité de 1,000 fr. comme donataire dépossédé de ses dotations de Westphalie et de Hanovre, on arrive à un revenu d'environ 9,000 fr. Il est honorable

<sup>1</sup> Cette petite maison appartenait à un vieillard, ex-chanoine de la collégiale de Montréal, nommé Langros.

pour le général de pouvoir rendre compte, par centimes, de sa modique fortune et de sa provenance, et il serait bien à désirer que tous ceux qui ont occupé des grands commandements ou de hauts emplois puissent en faire autant.

Arrivé à Montréal en 1817, il s'occupa activement à organiser sa propriété à sa convenance et de manière à satisfaire aux besoins de sa famille ; il montra dans ces petits travaux autant d'habileté qu'il avait déployé de talent dans la disposition de ses troupes sur les champs de bataille, et se créa une habitation délicieuse. La propriété s'étend sur une partie de la pente méridionale de la colline, depuis la crête occupée par la maison haute jusque vers la base. La maison d'habitation est située à mi-côte, entourée de pelouses, de massifs de beaux arbres, autour desquels circulent de gracieuses allées. Le potager, le jardin fruitier, le verger, sont relégués dans la partie supérieure. La famille sortait par la maison haute pour se rendre à l'église, classée au nombre des monuments historiques. Des jardins, on jouit de points de vue variés et pittoresques sur la rivière et la fertile vallée du Serein, sur les vignobles des collines qui l'encadrent ; sur les ruines du château de Montelon, et au loin, dans le fond du tableau, sur les sombres forêts du Morvand. Le général consacra à ces travaux les faibles ressources de sa modique fortune, et ne put les achever qu'en plusieurs années.

Il n'était pas dans une assiette d'esprit qui lui permît de jouir de cette paisible et agréable retraite. Son âme était obsédée par les malheurs de la France, qu'il avait vue si grande et si respectée, à laquelle il avait voué sa vie, à l'élévation de laquelle il avait contribué par ses

travaux, et qu'il voyait si petite et si abaissée. Les calomnies et les outrages versés sur l'armée, dont il prenait sa part, lui dont la vie était si pure, et sur ses compagnons d'armes, qui avaient, comme lui, accompli un devoir sacré envers leur pays, l'irritaient d'abord, et le plongeaient dans une noire mélancolie, qui minait sa forte constitution, et que la solitude et les douleurs qu'il ressentait de sa dernière blessure ne faisaient qu'augmenter. Il était révolté de voir des hommes qui devaient tout à l'empereur se déchaîner contre lui et l'outrager pour acquérir un titre à la faveur des Bourbons ; son caractère inflexible ne pouvait excuser leur conduite, qu'il regardait comme une félonie. Ces sentiments étaient ceux de presque tous les officiers rentrés dans leurs foyers.

Un des plus cuisants regrets du général Habert était de n'avoir pu combattre, en 1814, pour la défense de la France. Lorsque le maréchal Suchet reçut l'ordre d'envoyer à Paris 15,000 hommes pour concourir à cette défense, il sollicita, il pria pour obtenir la faveur de partir; mais le maréchal, réduit à des forces presque insignifiantes, ne voulut pas se priver d'un lieutenant aussi ferme et aussi expérimenté, qui lui était nécessaire dans ce moment. C'est à cette circonstance que le général fait allusion, quand il écrit : *qu'il ramena une division bien habillée, bien équipée, bien armée, bien payée, nombreuse encore, et qui, sur un autre point, aurait contribué puissamment à la défense du territoire français.* Mais ce qu'il aurait voulu, c'était d'être envoyé, avec sa division, à l'armée formée à Lyon, sous le maréchal Augereau. Il disait, dans la plus étroite intimité, qu'il aurait entraîné ce maréchal, et, au besoin, l'aurait forcé à marcher, à se porter dans la Franche-Comté et la Bourgo-

gne, à agir sur les derrières de l'ennemi ; que le sort de la guerre aurait changé par cette diversion, et que la France aurait été sauvée.

Le général Habert était fortement attaché à l'empereur, qu'il regardait comme le représentant de la gloire et de la grandeur de la France ; mais il était loin d'approuver tout ce qu'il faisait. Il blâmait surtout la création d'une noblesse héréditaire et l'empressement qu'il mettait à accueillir les anciens nobles, et il témoignait son opinion par des actes.

On a vu précédemment qu'il rapporte avec soin les dates de toutes les promotions qu'il a eues dans l'armée et dans la Légion-d'Honneur, et qu'il garde le silence le plus absolu sur son titre de baron ; il ne juge pas à propos ou ne daigne pas en faire mention. Il a fallu faire des recherches au ministère de la justice, au bureau du sceau des titres, pour se procurer la date de cette faveur impériale, et pour connaître les dotations dont il fut gratifié. Ce fait nous révèle le fond de sa pensée et nous montre que le républicain de l'armée du Nord vivait encore et n'avait pas été changé par l'Empire. Avec le caractère que nous lui connaissons, nous pouvons affirmer sans hésitation que les idées qu'il a puisées dans sa jeunesse, à l'école de Hoche, de Jourdan, de Moreau, de Kléber, etc., ne se sont jamais effacées de son esprit, qu'il les a confessées et professées sans ostentation pendant toute sa vie, tandis que d'autres, moins retenus, comme Lefebvre, Jourdan, Souham, etc., ne se gênaient pas pour les afficher. On a déjà dit que la plupart des officiers et des généraux sortis des armées de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle et du Nord, malgré les décorations et les titres de noblesse, sont restés républicains

dans le fond du cœur, par la raison que les grands caractères ne se dépouillèrent jamais des grandes impressions reçues dans leur jeunesse. Ces armées étaient des écoles de vertus militaires et civiles, de dévouement à la patrie, de désintéressement, de tous les sentiments qui élèvent l'âme ; elles seront à jamais l'honneur de la France. Puisse-t-elle, au besoin, en retrouver de pareils !

Le général Habert était bon, humain et charitable, et donnait bien souvent au-delà de ce que comportait sa modique fortune, et le plus souvent en secret ; ceux qu'il obligeait devinaient leur bienfaiteur plutôt qu'ils ne le connaissaient. Il était d'une extrême modestie et ennemi de toute ostentation vaniteuse et de parade. La seule récompense qu'il enviât et dont il fît cas, était la conscience d'avoir accompli loyalement son devoir. Cette modestie nous a privé d'avoir le portrait de cet homme illustre ; il n'a jamais voulu le laisser faire ; celui que l'on voit à l'hôtel-de-ville d'Avallon est un portrait de fantaisie peint de souvenir et d'imagination, par M. Belloc, son beau-frère. Il était d'une taille plus élevée que la moyenne, bien proportionné dans tous ses membres ; son attitude était martiale, et sa figure ouverte et bienveillante ; comme il était la droiture même, il s'emportait facilement dès qu'il apercevait chez les autres le manque de bonne foi.

Renfermé chez lui, il ne recevait personne, excepté les membres de sa famille, et quelquefois M. Richard, avocat à Avallon, chargé de ses affaires d'intérêt : le général Boudin de Vesvre, qui habitait le château des Panats, près d'Avallon, venait le voir une fois par an. Très-rarement d'autres personnes étaient admises chez lui. Il n'avait

d'autre distraction que les soins de sa femme et les caresses de ses petits enfants, qu'il chérissait tendrement. Il avait fait de bonnes études; il aimait à relire ses auteurs classiques, et ne s'était jamais séparé d'eux; il les portait avec lui dans ses campagnes; c'était une partie indispensable de son bagage. Il cherchait dans leur commerce un des délassements aux fatigues de la guerre. La première fois que M. Garnier vint chez lui, le général lui dit : « Vous me voyez comme Philoctète abandonné dans son île, et souffrant de sa blessure » Celle dont il souffrait continuellement était, en effet, très-grave: elle s'enflammait de temps à autre, la cicatrice s'ouvrait et laissait sortir quelques fragments de drap; il pensait que la balle avait été mâchée. Son humeur s'assombrissait à mesure que les maux physiques augmentaient, et quelquefois le cerveau s'exaltait, et, dans les derniers temps de sa vie, il était devenu misanthrope.

Enfin, dans le mois de mai 1825, une crise plus violente que les précédentes se manifesta et ne put être calmée; la blessure s'enflamma, s'ouvrit, une fièvre cérébrale se déclara, et en peu de jours termina la vie de l'illustre général, qui expira le 19 mai, à l'âge de 54 ans et 4 mois. Il fut inhumé dans le cimetière de Montréal, où l'on voit sa tombe près de l'église et touchant le mur de soutènement servant de clôture à son jardin, qu'elle domine et qu'elle semble surveiller. Elle est formée d'une simple dalle en pierre, entourée d'une grille en fer. On lit, gravé sur la dalle :

### ICI REPOSE

M. le baron Pierre-Joseph Habert, lieutenant-général des armées du roi, grand officier de l'ordre de la Légion-

d'Honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, né à Avallon, le 22 décembre 1773, décédé à Montréal, le 19 mai 1825.

Ce modeste monument nous rappelle le souvenir d'un illustre guerrier, d'un grand citoyen, d'un homme d'une austère vertu, comparable aux grands hommes de l'antiquité, l'honneur de sa ville natale et de l'humble village, témoin de ses douleurs patriotiques. Il est bon de rappeler le souvenir de tels hommes, pour servir de modèles à ceux qui viendront après eux.

Le général Habert, en mourant, a laissé trois jeunes enfants : un fils, qui donnait de belles espérances, et qui est mort à l'âge de 12 ans, au collège de Dijon, et deux filles : l'aînée, Mme Herbelin, s'est fait une réputation justement méritée comme peintre de premier talent, et demeure à Paris ; la seconde a épousé M. Col, ancien receveur particulier des finances à Sens, retiré à Draguignan, son pays natal.

Le général avait deux frères, qui ont embrassé la carrière militaire, et qui sont morts à l'armée avant que leur aîné n'eût acquis le grade de général. Il avait aussi deux sœurs, dont l'une a été mariée à M. Febvre, huissier à Avallon, et de ce mariage est né M. Febvre, maire d'Avallon et membre du conseil général de l'Yonne; la seconde a épousé M. Gouy, lieutenant d'infanterie. La famille Habert n'a plus de représentant mâle à Avallon.

Mme la baronne Habert, quelques années après la mort du général, a vendu toutes les propriétés de Montréal et des environs, et s'est retirée à Paris, son pays natal. La charmante habitation créée par le général a été acquise par Mme Vendeuvre, moyennant 26,000 fr. ; elle a été

bientôt remise en vente et acquise pour le même prix, par M. Quélat, capitaine d'infanterie en retraite; elle est actuellement (1869) habitée par sa veuve, qui l'a conservée et entretenue telle que le général l'a organisée, et ce n'est pas sans émotion qu'on s'arrête à l'ombre des beaux arbres verts plantés par la main de l'illustre général.

Je joins à cette notice les pièces suivantes, que j'ai pu me procurer, dans lesquelles il est fait mention du général Habert.



EXTRAIT  
DES DISCOURS

PRONONCÉS PAR M. PHILIPPE DUPIN,

DÉPUTÉ DE L'YONNE

à l'occasion de l'inauguration, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville d'Avallon, des portraits de S. M. Louis-Philippe I<sup>er</sup>, roi des Français, du maréchal de Vauban, du maréchal d'Avout, prince d'Eckmühl, et du lieutenant-général baron Habert, le 22 septembre 1844.

---

HABERT.

Le lieutenant-général baron Habert vous appartient encore plus intimement que le maréchal d'Avout. Il est né à Avallon même, et c'est à Avallon qu'il fit de bonnes études, terminées à seize ans et demi. Enfin, c'est aussi avec le 4<sup>e</sup> bataillon de l'Yonne qu'il prend son patriotique essor <sup>1</sup>.

Sa vie publique a eu moins d'éclat que celle dont je viens de vous tracer l'esquisse ; sa fortune a été moins haute. Toutefois, cette honorable existence, exclusive-

<sup>1</sup> L'honorable maire d'Avallon, M. Febvre, et le capitaine Goureau, de Vézelay, faisaient également partie de cette phalange dont le département peut s'honorer à juste titre.

ment militaire, est riche de beaux faits d'armes, féconde en traits de bravoure, d'intelligence stratégique, et de dévouement au pays. Le point de départ est la campagne de Belgique, le terme, Waterloo. C'est-à-dire qu'Habert a parcouru, dans toute son étendue, le cercle de notre grande période guerrière. Toujours debout sous les drapeaux, pendant vingt-trois ans, il connaissait à fond la théorie et la pratique de la guerre, sous quelque aspect que la guerre se présentât : guerre maritime sur les côtes d'Irlande, où il tomba pour quelques jours aux mains de l'Angleterre ; guerre emportée des Mamelucks, dans les plaines sablonneuses de l'Égypte ; grande guerre de manœuvres et de batailles rangées en Allemagne ; guerre d'embûches et de surprises en Espagne. Partout il fit preuve de cette ardeur et de cette inspiration des champs de bataille, que vous voyez revivre sur une toile, due à la fois au brillant pinceau d'un artiste distingué et à la piété d'un parent <sup>1</sup>. En un mot, Habert était un de ces officiers zélés, habiles, intrépides, qui semblaient destinés à former, au besoin, la seconde génération des maréchaux de l'Empire, si l'Empire eût vécu davantage.

Le Directoire <sup>2</sup> l'avait choisi pour porter, à travers les croisières anglaises, d'importantes dépêches au général en chef de l'armée d'Orient. Napoléon le fit son aide-de-camp <sup>3</sup>. Au retour d'Égypte, il fut nommé colonel <sup>4</sup>. Il

<sup>1</sup> M. Belloc (beau-frère du général), directeur de l'École de dessin à Paris. Dans son tableau, le général est représenté à cheval, dans le feu du commandement, et avec le panache noir qu'il portait toujours les jours de bataille.

<sup>2</sup> C'est le premier consul qui l'a envoyé en Égypte.

<sup>3</sup> Il n'a jamais été aide-camp de Napoléon.

<sup>4</sup> Il fut nommé colonel sur le champ de bataille d'Alexandrie.

affermit et honora ses épaulettes à Iéna, où il enleva six pièces de canon et un drapeau; à Eylau, où il prit le commandement de sa division à la place des généraux blessés ou morts dans cette meurtrière action; à Heilsberg, où sa belle conduite lui valut les félicitations des maréchaux et des généraux témoins de la constance avec laquelle il avait résisté aux efforts de la cavalerie russe.

Toutefois, le plus glorieux théâtre de ses exploits fut l'Espagne; l'Espagne qui, violemment attirée dans le cercle d'action de la pensée impériale, avait résisté à cette violence, et s'était levée en masse pour défendre sa dynastie et sa nationalité. Lutte sanglante, acharnée, impitoyable; féconde en nobles actions, et souillée par d'odieux assassinats; héroïque dans son grand jour, et trop souvent hideuse dans ses ténèbres, mais grande cependant et féconde en souvenirs.

Tour à tour patient et impétueux, audacieux et prudent, toujours prêt pour l'attaque et pour la défense, le général Habert était éminemment propre à cette guerre. Il s'étudiait à en prévoir les incidents, à en deviner les hasards; il en aimait les périls et les émotions profondes.

Il s'était fait remarquer surtout par la rare et sévère discipline qu'il maintint parmi les troupes placées sous son commandement. Un juge compétent, le maréchal Suchet, avait reconnu en lui les plus brillantes qualités d'un homme de guerre; il lui témoignait une juste confiance en le chargeant des opérations les plus graves et les plus difficiles. Il n'est, pour ainsi dire, pas une ville de l'Aragon, de la Catalogne et de la province de Valence, qui n'ait vu le général Habert l'épée à la main, pas un siège auquel il n'ait pris une part active, pas une bataille à laquelle il n'ait assisté dans cette partie de l'Espagne.

La belle défense de Barcelone couronne dignement cette imposante série de titres militaires, et donne à la dernière partie de sa vie un air d'honorable similitude avec la position de son compatriote Davoust à la même époque. En effet, tandis que le prince d'Eckmühl, bloqué dans Hambourg, luttait avec une heureuse constance, Habert, renfermé dans Barcelone, à l'autre bout de l'Europe, assiégé par terre et par mer, justifiait le noble surnom que lui avaient donné les soldats, le surnom *d'Ajax de la Catalogne*. Comme le maréchal, il tint jusqu'à la fin les hostilités, et ramena honorablement son armée.... Mais il sortit plein de vie de Barcelone, on l'emporta mourant de Waterloo..... La période des grandes guerres était terminée, et, tout en gémissant sur les humiliations et les malheurs de la patrie, les hommes qui avaient ajouté de si mémorables pages à notre histoire, n'avaient plus qu'à jouir en paix des nobles souvenirs qu'ils laissaient derrière eux <sup>1</sup>.

CH. GOUREAU,

Colonel du Génie en retraite.

---

<sup>1</sup> La brochure contenant les quatre discours m'a été communiquée par M. Lechère, le 23 septembre 1869.

---

# ÉGLISES

## DE L'ARRONDISSEMENT D'AVALLON

---

Le mouvement religieux et artistique qui porte le XIX<sup>e</sup> siècle à reconstruire et à restaurer les édifices du culte catholique m'engage à signaler les efforts tentés sous ce rapport, dans notre arrondissement, depuis 1830, époque où les besoins du culte et le désir de donner un peu plus d'élégance à nos églises de campagne ont déterminé les populations à s'occuper de leurs édifices religieux.

Pendant les deux derniers siècles et le premier tiers de celui-ci, on a bâti peu d'églises paroissiales. Ça été un bonheur : car les rares constructions ou restaurations qui datent de ces époques accusent un abandon complet de la belle architecture inventée par nos pères, et un engouement pour l'art païen, qu'on a peine à s'expliquer aujourd'hui.

Après 1840, la construction de l'église de Dun-lès-Places à nos portes, la restauration si intelligente des collégiales de Vézelay et de Montréal chez nous, en donnant le signal d'une révolution complète dans l'art de

bâti et de restaurer, excitèrent dans toutes les paroisses de notre arrondissement une si vive émulation, que, pendant ces vingt dernières années (1848-1868), il n'est presque pas une de nos églises où l'on n'ait exécuté des travaux importants et de bon goût.

Je donnerai successivement, par canton, les détails relatifs à la construction ou à la restauration des églises de l'arrondissement, tels que j'ai pu me les procurer. Voici d'abord la liste des églises nouvelles et celle des églises où ont été faites des réparations considérables :

## ÉGLISES NOUVELLES

Eglise de Sauvigny-le-Bois	1834-1837.
— L'Isle-sur-Serein	1836.
— Foissy	1840.
— Chamoux	1844.
— Thory	1847-1855.
— Vassy-lès-Avallon	1857-1863.
— Tharoiseau	1860.
— Angely	1864.
— St-André-en-Terre-Plaine	1864.
— Pierre-qui-Vire	1864-1868.
— Santigny	1867.
— St-Germain-des-Champs	1868.

## ÉGLISES RÉPARÉES

Eglise de Vézelay.
— Châtel-Censoir.
— Montréal.
— Guillon.
— Givry.

- Église d'Athie.  
 — Annay-la-Côte.  
 — St-Brancher (le clocher).  
 — St-Léger-de-Fourcheret.  
 — St-Martin-d'Avallon.  
 — Lucy-le-Bois.  
 — Cussy-les-Forges.  
 — Saint-Lazare, d'Avallon.  
 — Pontaubert.  
 — St-Père.  
 — Pierre-Perthuis (le clocher).  
 — Beauvilliers.

---

## CANTON D'AVALLON

---

### AVALLON.

---

#### Église Saint-Lazare.

Il n'y a pas encore dix ans, l'ancienne collégiale de St-Lazare, aujourd'hui église paroissiale, présentait un aspect désolé. Cet édifice, remarquable à tant de points de vue, était non-seulement encombré de bancs et de boiseries communes, mais les mutilations sans nombre, les réparations sans goût, et surtout le nivellement exécuté vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, ne permettaient plus d'admirer l'œuvre des moines de Cluny.

Déjà, dans tout l'arrondissement d'Avallon, les églises étaient restaurées ou construites à neuf. Le chef-lieu de l'archiprêtré, l'église la plus importante de la ville restait presque seule étrangère au mouvement qui se produisait autour d'elle. Le curé et les membres de la fabrique, après plusieurs tentatives auprès du conseil municipal, ayant dû renoncer à l'espoir d'obtenir les fonds nécessaires pour réparer le monument confié à leurs soins, se mirent résolûment à la tête d'une souscription publique. En conséquence, au commencement de 1862, M. Darcy, curé-archiprêtre, monta en chaire, et après avoir exposé d'un côté l'état déplorable de l'église, de l'autre l'impossibilité d'y remédier au moyen des ressources de la fabrique, déclara qu'il faisait un appel à la charité de ses paroissiens et ouvrait ce jour-même la liste de souscription.

Il y a des cœurs généreux à Avallon. La bourse du pauvre s'ouvrit comme celle du riche, et, le 4<sup>er</sup> juillet 1862, les travaux commencèrent à St-Lazare, sous la direction de M. Baudouin.

Il s'agissait d'abord d'enlever les terres que les chanoines du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient fait amener dans le chœur et dans le sanctuaire, pour mettre ces parties de l'église au niveau des premières travées. Ce fut un ouvrage long et pénible, car on dut respecter autant que possible les sépultures nombreuses des anciens chanoines, et, avant d'arriver au dallage primitif, relever une grande quantité d'ossements pour les enfouir plus profondément au milieu de l'église, dans une fosse commune. Ces travaux amenèrent des découvertes intéressantes : on trouva d'abord presque à la surface du sol deux statues en pierre de la famille des Chastellux, dont on avait détruit les tombeaux

vers l'an 1740 ; puis plusieurs caveaux d'autres seigneurs de l'Avallonnais, un ciboire en cuivre du xiv<sup>e</sup> siècle, qui fut donné au musée de la ville, des pièces de monnaie de diverses époques, trois métaux de St-Ladre, etc.'

La curiosité publique ayant été excitée par ces découvertes, un membre de la Société d'Études, M. Gabriel Jordan, demanda et obtint qu'on fit, aux frais de cette Société, des fouilles plus profondes dans l'abside de l'église.

Ce fut ainsi qu'on parvint à retrouver une partie d'une église antérieure à celle que nous voyons aujourd'hui. Elle était beaucoup plus petite et contenait une crypte à laquelle on parvenait de l'intérieur par un escalier usé, et de l'extérieur par une sorte de vestibule précédé d'une large porte cintrée. La voûte seule de cette crypte avait été défoncée. Il y avait là de nombreux débris de l'ancien édifice, pierres taillées, plâtres recouverts de peintures, fragments de sculpture, deux ou trois médailles carlovingiennes et même les restes d'une porte en bois.

La crypte fut déblayée, la voûte refaite, et comme il devenait impossible de se servir de l'ancien escalier, on en construisit un nouveau, tout au fond de l'abside, derrière le grand autel.

Ces travaux préliminaires permirent de rétablir le dallage à son niveau primitif, c'est-à-dire à un mètre plus bas que celui qu'on venait de détruire. Dès lors on put juger de la transformation réservée à l'édifice quand les travaux de restauration seraient terminés : ce fut un encouragement à poursuivre l'œuvre commencée, et tous les habitants s'empressèrent d'apporter de nouvelles offrandes.

Comme il sera rendu compte plus tard par un de nos

collaborateurs de tous les détails de cette restauration, nous nous contentons d'indiquer les réparations principales avec le chiffre rond des dépenses.

Nivellement de l'église, fouilles, restauration de la voûte de la crypte, fossé d'assainissement du côté nord, 6,000 f.

Restauration des combles, toiture, ouverture des fenêtres de la grande nef, 6,500 f.

Réparations à l'abside principale: rétablissement des quatre fenêtres du sanctuaire, réduction du grand œil-de-bœuf, reconstruction des piliers, peintures, 13,000 f.

Travaux divers de maçonnerie, reprise de tous les piliers, 10,000 f.

Sculpture des nouveaux chapiteaux, 3,000 f.

Démolition de l'ancienne coupole au-dessus du chœur, reconstruction de deux voûtes, consolidation des autres, 12,000 f.

Carrelage du sanctuaire et de toute l'église, grattages, jointoiements, ouvertures sur les chapelles du Sacré-Cœur et de St-Louis, porte de la sacristie, 10,000 f.

Chapelle du Sacré-Cœur: statue, autel, peintures, vitraux, 5,000 f.

Chapelle de la Ste-Vierge et de St-Pierre, 2,000 f.

Vitraux, 10,000 f.

Serrurerie, 3,000 f.

Stalles, banc-d'œuvre, chaire à prêcher, 7,000 f.

Appui de communion et grilles du chœur, 6,000 f.

*A reporter* 

---

 91,500 f.

	<i>Report</i>	94,500 f.
Travaux dans l'église St-Pierre,		4,000 f.
Frais divers,		3,000 f.
En 1868, réparation de la charpente du clocher,		7,000 f.
		<hr/>
		102,500 f.
A déduire, vente de vieux matériaux		8,000 f.
		<hr/>
Total des dépenses . . . . .		94,500 f.

Si l'on ajoute à ces restaurations les travaux antérieurs faits à la sacristie, la construction du buffet d'orgues et l'acquisition de ce bel instrument, l'achat du grand meuble de la sacristie, de vases sacrés et en particulier d'un magnifique ostensor, on ne saura qu'admirer davantage ou l'activité du pasteur qui, en moins de trente ans, a su faire dans son église de si importantes améliorations, ou la piété des fidèles qui ont répondu avec tant de générosité à l'appel et à la confiance du pasteur.

---

#### Église Saint-Martin.

Le faubourg Saint-Martin tire son nom d'un très-ancien prieuré fondé près de la ville par l'abbaye de St-Martin d'Autun.

Peu considérable jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, ce faubourg s'agrandit rapidement par suite de la vente des trois couvents des Minimes, des Capucins et des Visitandines. L'église du prieuré, aujourd'hui transformée en caserne,

servait de paroisse avant la Révolution. Fermée en 1792, puis rendue au culte après le concordat, elle a été tout-à-fait abandonnée en 1812, à cause de sa situation incommode pour les paroissiens. Le service fut alors transféré dans la chapelle de l'ancien couvent de la Visitation, achetée par la ville au prix de cinq ou six mille francs.

Depuis longtemps l'insuffisance de cette chapelle pour une population singulièrement accrue excitait des réclamations, mais ce ne fut qu'en 1846 que M. Gally, Martin, curé de la paroisse, se détermina à se faire l'interprète d'un vœu général en sollicitant du conseil municipal la construction d'une nouvelle église.

Celui-ci, tout en reconnaissant la légitimité des réclamations des paroissiens de St-Martin, refusa de prendre à la charge de la ville les frais de construction et ne voulut s'engager que pour une somme de six mille francs dans les travaux à exécuter. Ce défaut de concours fit abandonner bien des plans, et le curé dut se borner à projeter un simple agrandissement de la chapelle des Visitandines, en cédant le presbytère, et en tirant tout le parti possible de quelques parcelles de terrain dépendant de cette chapelle.

M. Auguste Caristie, vice-président de la Commission des bâtiments civils, dressa le plan d'agrandissement dans les limites assignées, et après l'avoir fait approuver par le gouvernement, en confia l'exécution aux soins de M. Baudouin, architecte à Avallon.

Ce plan a laissé subsister en entier la nef de l'ancienne chapelle des Visitandines qui, n'avait point de collatéraux, et se terminait à l'endroit où commence aujourd'hui le chœur. Les deux travées du chœur et du sanctuaire,

la coupole, les collatéraux sont de nouvelles constructions. Les connaisseurs estiment cette disposition, qui a permis de raccorder entre elles la partie ancienne et la partie neuve. Mais la grosseur des piliers qui occupent une place considérable et ôtent la vue de l'autel est un inconvénient des plus graves, auquel on ne pourra remédier qu'en agrandissant de nouveau l'église.

Le curé sentait mieux que tout autre la défectuosité du projet de M. Caristie au point de vue du service paroissial, mais il dut subir l'arrêt prononcé par la commission du gouvernement, et les travaux commencèrent au milieu des jours orageux de 1848. Deux ans plus tard, la restauration était chevée et l'église, bénite le 11 novembre 1850, fut immédiatement livrée au culte.

Les dépenses, qui se sont élevées à la somme d'environ 70,000 francs, peuvent être ainsi réparties en chiffres ronds :

Achat d'un presbytère pour remplacer l'ancien absorbé dans les nouvelles constructions.	16,000 f.
Acquisition de mitoyenneté de différents murs,	4,000 f.
Travaux de construction, voûtes sous l'église,	36,000 f.
Banc-d'œuvre, bancs pour les fidèles, stalles,	4,000 f.
Chaire à prêcher,	1,000 f.
Autel en marbre, réparation et dorure du rétable,	5,000 f.
Chapelle de la Sainte-Vierge,	3,000 f.
Dépenses diverses,	1,000 f.
Total.....	<u>70,000 f.</u>

Ces dépenses ont été couvertes au moyen d'une allocation du gouvernement de 17,000 fr., d'un secours de 10,000 fr. accordé par la ville, de souscriptions particulières et de dons qui se sont élevés à 30,000 fr. Le reste a été payé par la fabrique.

Les tableaux estimés qu'on remarque dans l'église de Saint-Martin viennent des anciennes religieuses du couvent de la Visitation. On croit que le tableau du maître autel est de Mignard. Celui du Paralytique au premier pilier à gauche est l'œuvre de M. le baron Schneit, peintre résidant à Avallon, qui l'a donné à l'église de Saint-Martin en mémoire de sa mère. La chaire a été sculptée en 1851 par maître Guillaumet, alors résidant à Avallon. Les boiseries de la chapelle de la Sainte-Vierge sont du xviii<sup>e</sup> siècle.

---

### ANNAY-LA-COTE.

L'église d'Annay-la-Côte, qui date du xv<sup>e</sup> siècle, n'avait que deux nefs. A gauche de la nef principale et séparées par de gros murs étaient des chapelles qui s'ouvraient sur l'église au moyen de larges baies. En 1857, M. Frénial, curé, abaissa la partie du cimetière qui est au nord de l'édifice, refit ou consolida le mur extérieur des chapelles, abattit tous les murs intérieurs de séparation, et, achevant les piliers de la grande nef qui n'avaient qu'une demi-circonférence, ouvrit la troisième nef.

Dans ces divers remaniements qui coûtèrent environ

trois mille francs et furent faits aux frais de la fabrique, le curé ayant été obligé de relever les corps de deux de ses prédécesseurs, les remplaça dans la première travée du nouveau collatéral, où l'on voit aujourd'hui leurs tombes. C'est un soin pieux dont on doit d'autant plus le louer que ces deux prêtres, intrépides défenseurs de la foi pendant la Révolution, restèrent dans nos contrées au péril de leur tête, pour administrer les sacrements et encourager les fidèles.

Il n'a pas été fait d'autres réparations importantes à l'église d'Annay. La longue administration de M. Frénial lui permit d'employer les ressources dont dispose la fabrique à pourvoir peu à peu son église d'un mobilier riche et élégant. Sous ce rapport aucune de nos campagnes ne peut rivaliser avec Annay-la-Côte.

---

## ANNÉOT.

Portail du <sup>xii</sup>e siècle, mutilé pendant la Révolution. Au tympan on remarque encore le Couronnement de la Ste-Vierge. Nef avec collatéraux du <sup>xvi</sup>e siècle. Il est assez difficile de déterminer l'époque de la construction du chœur, qui est sans caractère. L'église est aujourd'hui en contrebas de la route; des contreforts élevés dans ces derniers temps constituent la seule réparation un peu considérable que l'on y ait faite.

---

## DOMECY--SUR--LE--VAULT

En 1833, on prolongea l'église sur le cimetière. Il en est résulté la destruction d'un portail élégant du xv<sup>e</sup> siècle et l'aspect disgracieux d'une travée mal reliée à sa voisine.

Depuis cette époque il y a eu des constructions moins importantes; mais elles ont été faites avec goût, et l'église de Domecy est remarquable aujourd'hui, surtout par l'ornementation intérieure. Le curé, M. l'abbé Morlet, a su lui donner un cachet de propreté et d'élégance qui charme l'œil du visiteur.

Le vitrail du maître autel est dû aux ateliers de Victor Gesta, de Toulouse, et représente en six médaillons l'histoire de saint Léger, patron de la paroisse. Il a coûté 900 francs. Les deux fenêtres du transept sont également ornées de vitraux; celle de la chapelle de la sainte Vierge se compose d'une suite de légendes empruntées aux litanies de la sainte Vierge. La fenêtre de la chapelle du nord est une simple grisaille.

La plupart de ces décorations ont été terminées en 1866.

La commune n'est entrée pour rien dans les diverses dépenses, dont le chiffre total, y compris la confection de nouveaux bancs et de la chaire à prêcher, l'acquisition de deux autels, des réparations à la sacristie, etc., s'est élevé à environ 15,000 francs. Tout a été payé ou par la la fabrique, ou par des personnes aussi généreuses qu'honorables dont on nous a fait une loi de taire le nom.

## ÉTAULES

Il y avait à un grand kilomètre au-dessous d'Etaules un village aujourd'hui détruit, qu'on nommait Aisy. C'était le chef-lieu de la paroisse. L'église, située tout près de la grande route de Paris, est le seul édifice qui soit demeuré debout, et le curé fait, tous les dimanches, un kilomètre, pour y célébrer les offices paroissiaux. L'isolement et l'éloignement de cette église sont cause qu'on se contente des travaux indispensables à son entretien. D'ailleurs, elle n'offre aucun intérêt au point de vue de l'architecture. On élabore le projet d'en transporter les matériaux à Etaules, au centre duquel on construirait une église neuve.

## GIROLLES

Restaurations peu considérables. L'église, en style ogival du xv<sup>e</sup> siècle, est en bon état ; il a suffi de préserver le mur septentrional de l'humidité du sol en renouvelant, sur une étendue de vingt-cinq mètres environ, une tranchée profonde qui existait entre l'église et le grand chemin en contre-bas duquel a été bâti l'édifice. La tour du clocher a été revêtue d'une couche de ciment de Vassy, et la flèche, refaite en 1860. Un porche grossier déshonore l'église. Il serait à souhaiter qu'on l'en débarrassât le plus tôt possible.

## ISLAND-LE-SAUISOIS

L'église paroissiale d'Island dédiée à St-Bénigne est bâtie sur un tertre occupé autrefois par une villa romaine. Le chœur date du xvi<sup>e</sup> siècle, mais la nef et le clocher furent reconstruits en 1752 et bénits la même année par Jacques-Philibert Chêne, doyen d'âge du chapitre de St-Lazare, qui était gros décimateur d'Island et collecteur de la cure.

Des restaurations assez importantes à cette église furent entreprises en 1852, par les soins du curé, Alexandre Vachez. Il fit peindre assez malheureusement le beau retable en bois sculpté du maître autel, qui paraît avoir appartenu, avant la Révolution, à une église d'Avallon. On regratta les nervures de la voûte du chœur, ainsi que les pierres des piliers, et on badigeonna tout l'intérieur de l'édifice (1).

La chapelle de la Sainte-Vierge, peinte par les frères Carmel, sur les dessins de M. Amé, architecte du gouvernement, est d'une décoration élégante. Sur la muraille

(1) On a trouvé dans le tabernacle, sur le panneau du fond et également sur la pièce de soie dont les tabernacles sont toujours garnis à l'intérieur, l'inscription suivante :

Petrus Bresson et Barbara Guérin, conjugii  
Avalonnenses, altare, imaginem Assumptæ Mariæ,  
tabernaculum omni cura absoluta, dono  
dederunt, ut cum defecerint, recipiantur in  
æterna tabernacula. Anno 1642.

Orate pro eis.

du fond, derrière l'autel, on voit un arbre de Jessé avec quelques légendes des litanies de la sainte Vierge. L'autel en pierre sculpté est dû au ciseau des mêmes artistes et est surmonté d'une statue de la Vierge-Mère en assez bon style. Sous la fenêtre de cette même chapelle on lit cette inscription :

La restauration de cette  
chapelle est due à la piété  
de Marie Ribailleur décédée  
à Island le 13 septembre 1855,  
à la générosité de ses parents  
et des habitants de la paroisse,  
Priez pour eux.

M. Vachez, par modestie, ne voulut pas que son nom figurât sur cette inscription, quoiqu'il eût fait une grande partie des frais de la restauration.

La chapelle du côté droit, dédiée au Sacré-Cœur, fut à son tour réparée, complètement en 1862, sous la direction de M. l'abbé Droit, successeur de M. Vachez, et aux frais de madame Amelin, propriétaire du château d'Island. Un artiste, qui avait travaillé à la Sainte-Chapelle de Paris, M. Philippart, fut chargé des peintures ; mais bien que fait à la cire et protégé par une épaisse couche de ciment appliquée à l'extérieur, son travail commence déjà à se détériorer. L'autel a été sculpté par les frères Espéron, d'Avallon. La balustrade en fer est l'ouvrage d'un serrurier d'Island, Joseph Marloux. La décoration de la chapelle du Sacré-Cœur a coûté environ 2,800 fr. et celle de la chapelle de la sainte Vierge, 2,500 fr.

L'église d'Island n'avait qu'une sacristie étroite et malpropre. Après de longues contestations avec le conseil municipal, M. l'abbé Droit est parvenu à en faire

construire une autre plus convenable en 1868. Cet édifice communal aura été bâti pour plus du tiers aux frais du curé, puisque la commune, engagée pour 1,400 fr., refuse de payer les devis supplémentaires, qui se sont élevés à 900 fr.

Des travaux urgents pour l'assainissement de l'église, et qui consistent à abaisser le sol autour des murs extérieurs, sont en exécution.

---

## LUCY-LE-BOIS

Reconstruite à la fin du xv<sup>e</sup> siècle ou au commencement du xvi<sup>e</sup>, l'église de Lucy-le-Bois conserve encore, comme beaucoup d'édifices religieux de cette époque, son ancienne porte romane, ornée de sculptures du xii<sup>e</sup> siècle. On aimerait à retrouver dans nos architectes modernes ce culte pieux du passé : une pierre, un pan de mur, une porte de l'ancien édifice est un anneau authentique dans la chaîne de la tradition catholique.

L'église de Lucy-le-Bois était un monument assez informe. Voûté en pierre et à trois nefs sur deux travées seulement, il se prolongeait, au moyen d'une nef rustique voûtée en bois, jusqu'à la porte romane, devant laquelle étaient les restes d'un porche délabré. Au centre de la seconde travée se dressait un bas et lourd clocher.

M. Fauvet, ancien vicaire d'Avallon, s'était proposé, dès sa prise de possession en 1838, de restaurer son

église, alors chef-lieu d'un doyenné. Mais, faute de fonds suffisants, il dut ajourner ses projets.

En 1848, on commença quelques travaux de consolidation et de déblaiement. Puis on se mit à agrandir l'église, beaucoup trop petite pour la population ; car à cette époque Thory était encore hameau dépendant de Lucyle-Bois. Les collatéraux poussés de chaque côté, jusqu'à la ligne de la grande porte, de larges ceintres pratiqués dans la grande nef, afin de la mettre en communication avec les nouvelles constructions, la substitution d'une voûte en briques au plafonnage, tel fut le plan arrêté et poursuivi pendant de longues années par l'activité du curé placé à la tête de la paroisse. La mort ne lui permit pas d'achever son entreprise : une maladie presque foudroyante l'enleva à son troupeau en 1866. Néanmoins son œuvre était bien avancée, puisqu'il ne restait qu'à terminer le collatéral de gauche, en bâtissant une chapelle destinée à faire pendant à la sacristie (1).

L'ornementation de l'église avait marché de pair avec la restauration : bancs neufs, chemin de croix en carton-pierre, grand autel en marbre blanc, dallage du chœur et du sanctuaire, stalles et autel sculptés, vitraux peints, avaient transformé cette église, d'un aspect si misérable naguère.

A peine installé, le nouveau curé, M. l'abbé Culin, reprit les travaux de son prédécesseur. On termina le collatéral gauche en y construisant une chapelle sous laquelle

(1) Cette sacristie est due entièrement à la générosité de M. le comte de Chastellux ainsi que le grand autel en marbre blanc et le dallage du chœur. Le chemin de croix est un don de M. Chauvelot.

sont renfermés, dans un caveau, les restes de M. le comte de Chastellux et de M. Fauvet. Ce fut madame la comtesse de Chastellux qui fit élever et décorer à ses frais cette chapelle, en 1868. La même année, commença la construction du nouveau clocher, d'après les plans de M. Tircuit. Ce clocher, qui mesure quarante mètres d'élévation du sol au pied de la croix, fut terminé en moins de deux ans, au prix de vingt-neuf mille francs, fournis par la commune. Mme la comtesse de Chastellux s'attira encore la reconnaissance du pays en se chargeant de la construction, en pierre de taille, des quatre contreforts du clocher, et en y établissant, de ses deniers, une horloge publique, qui a coûté environ deux mille francs.

/

---

## MAGNY.

Bâtie sans goût et sans solidité, l'église de Magny, qui n'a pas deux siècles, menace déjà ruine. En 1860, s'agita vivement la question de la rebâtir : c'était l'avis du curé. On avait quarante mille francs et l'on pouvait commencer l'entreprise. La majorité du conseil municipal préféra employer cette somme à construire un clocher qui fût une réputation au village de Magny. Cette prétention vaniteuse s'est réalisée, car le clocher est beau en effet ; mais les habitants, en comparant la petitesse de leur église à la grandeur du clocher, regrettent aujourd'hui qu'on n'ait pas suivi les conseils du curé et qu'on ait commencé par où il fallait finir.

Ce clocher, exécuté sur les plans et sous la direction de M. Tircuit, mesure du sol à l'entablement 22 mètres ; de l'entablement à la flèche, 47 mètres ; de la flèche au coq qui la surmonte, sept mètres : total 46 mètres. Il a été terminé en mars 1867, et béni par monseigneur Guierry, évêque de Danaba, coadjuteur de Pékin, qui était venu passer quelques jours dans son pays natal en revenant de Rome. Le devis des travaux porte la somme de 33,447 francs ; mais, avec les suppléments, cette construction dépasse 40,000 francs. On se propose d'y établir plus tard une horloge publique.

La cloche, qu'on a ôtée de l'ancien clocher pour la remplacer dans le nouveau, porte cette inscription intéressante pour l'histoire locale :

- † *Haut et puissant Seigneur Messire François de la Grange, Chevalier Conte de Maligny*
- † *Haute et puissante Dame Madeleine Lebourgeois de Crepy, relictte de haut et puissant Seigneur*
- † *Messire Archilles Danthieville de Bourdillon chevalier, viconte des Bordes Magny Marraut et dépendan.*
- † *messire Anthoine Brucheme prestre curé Mathieu Santigny d'Estré Jean Chartraire du dit Magny*
- † *Jean Boinard du dit Marraut tous procureurs fabriciens et maistre*
- † *Simon Delangre sergent général demeurant au dit Magny — 1645.*



## MENADES

Menades est un petit village aujourd'hui traversé par la route d'Avallon à Corbigny, mais autrefois dépourvu de communications faciles avec les pays voisins. Peut-être sa jolie petite église du XIII<sup>e</sup> siècle, que nous croyons avoir été construite par les moines de Vézelay, doit-elle à cet isolement le bonheur d'avoir échappé aux dévastations et aux incendies dont on trouve la trace dans plusieurs églises de notre canton.

Toutefois, l'injure du temps avait atteint de plus d'une manière ce gracieux spécimen des petites églises. De 1850 à 1860, M. Logerot, premier curé résidant, sans autre ressource qu'une allocation communale de 160 francs, obtenue à grand'peine, est parvenu à restaurer avec un goût parfait son église. Il commença par assainir les murs en les débarrassant des terres accumulées autour de l'édifice par l'incurie des habitants, puis il fit regratter et regratta lui-même, à l'intérieur, les pierres couvertes de poussière et de moisissure, mit des enduits et de nouvelles pierres où il était nécessaire, et enfin renouvela, presque entièrement à ses frais, le dallage du sanctuaire.

Après avoir garni les trois lancettes du chevet de vitraux à personnages, et doté son église de deux nouvelles cloches, grâce à la libéralité de Mlle Pannetrat et de son beau-frère, M. Defert, tous deux habitants du pays, M. Logerot allait achever son œuvre intelligente de restauration en enlevant du sanctuaire une boiserie qui le déshonore, quand il fut appelé par son archevêque à la cure de Provency, qu'il n'accepta que par obéissance.

---

## PONTAUBERT

L'église de Pontaubert, construite dans le cours de x<sup>e</sup> siècle par les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui possédaient des biens considérables dans le pays, était, au commencement de ce siècle, dans un grand délabrement. Quelques réparations insignifiantes, tentées par les prédécesseurs de M. l'abbé Mynard, nommé à cette cure en 1832, ne pouvaient ni assurer la solidité du monument, ni relever sa beauté.

Vers 1853, M. l'abbé Mynard, qui depuis longtemps nourrissait la pensée de restaurer ce vaisseau, admiré des connaisseurs, mais que la modicité des ressources de sa fabrique forçait à rester inactif, résolut de faire un appel à la charité publique.

Deux ou trois mille lettres imprimées qui exposaient et la valeur artistique de l'église de Pontaubert et la détresse du pauvre curé, partirent pour toutes les directions de la France et revinrent chargées de dons, modestes il est vrai, mais suffisants pour encourager l'entreprise de restauration. Le gouvernement accorda trois mille francs ; le département, 800, et la commune, 4500, et, après bien des difficultés, on se mit à l'œuvre.

Les premiers travaux exécutés en 1853, avant l'ouverture de la souscription publique et avec les ressources de la fabrique, avaient coûté 1500 fr. et consistaient dans la construction d'un autel, en pierre, de la Sainte-Vierge, et dans le grattage des murs et des voûtes du sanctuaire ainsi que des chapelles collatérales : 4,500 fr.

En 1859, les grandes réparations commencèrent. Voici les principales : Assainissement de toute l'église au moyen d'un fossé extérieur et dégagement du pied des

contreforts; abaissement de la toiture du côté nord et reconstruction de la charpente; reprise de toutes les toitures et réparation des charpentes; consolidation des murs, piliers intérieurs et voûtes; dallages; enduits en ciment; rejointoiements à l'intérieur et à l'extérieur; réouverture de quatre fenêtres au nord; dégagement de cinq autres à moitié murées; reconstruction, dans le style de l'église, de deux fenêtres ouvertes au xvi<sup>e</sup> siècle : 12,000 fr.

Les travaux accomplis les années suivantes furent en premier lieu : la pose de vitraux et de grisailles, 4,200 fr.

Puis : réparations au clocher; construction d'une tourelle avec escalier pour y monter; reconstruction de la sacristie; ouverture et restauration de la porte latérale au midi : 4,300 fr.

Enfin, acquisition du maître autel et d'un autre autel pour la chapelle de Saint-Nicolas : 4,300 fr.

Grâce à ces travaux importants, l'église de Pontaubert présente aux connaisseurs un de ces monuments du xii<sup>e</sup> siècle qu'on peut admirer sans gémir sur des ruines ou sur des restaurations inintelligentes si communes, encore aujourd'hui. Le porche et le portail, seules parties de l'église en souffrance, vont recevoir incessamment les réparations nécessaires au moyen d'une somme de cinq mille francs affectée à ces divers travaux.

Il était douteux que l'église de Pontaubert eût été jamais consacrée. Monseigneur Bernadou, archevêque de Sens, dans sa tournée de confirmation, le 30 avril 1868, donna la consécration solennelle à ce monument, remettant à une autre époque la consécration du maître autel, que des obstacles particuliers ne permirent pas de faire le même jour.

---

## SAUVIGNY-LE-BOIS

C'est la première église reconstruite dans le canton d'Avallon depuis la Révolution. Commencée, après 1830, par M. Duchêne, curé de la paroisse, elle fut achevée et bénite en 1837.

On n'était pas encore revenu à cette époque des préjugés contre l'architecture religieuse du moyen-âge; on ne connaissait et on ne voulait que le grec ou du moins ce qui y ressemblait. L'ordre toscan avec voûte d'arêtes fut adopté à Sauvigny. Quoique on puisse regretter ce genre, beaucoup moins religieux que le roman et le gothique, il faut convenir que l'église de Sauvigny est d'un bon effet; les lignes sont pures, les détails, soignés, les matériaux, choisis, l'ornementation intérieure, simple, mais bien adaptée au style.

Le prix porté par le devis et le supplément s'est élevé à environ 20,000 fr.

On avait laissé subsister l'ancien clocher et le porche de l'église. En 1863, M. Cunaut, curé de Sauvigny, déterminait les habitants à rebâtir ce clocher, qui menaçait ruine, et à augmenter l'église d'une travée en avançant l'édifice jusque sur le bord de la route. Un plan conforme au style de l'église fut présenté, mais immédiatement rejeté à la préfecture. Les temps étaient changés, la révolution opérée dans les esprits par l'étude de nos anciens monuments faisait qu'on avait alors autant d'horreur du grec qu'on avait eu auparavant de passion à le prôner. Il fallait donc inventer quelque chose qui ne jurât pas trop avec la première construction et qui se rapprochât

autant que possible de l'architecture en faveur. M. Tircuit, l'architecte du passé et du présent, modifia habilement ses plans; la nouvelle travée, la tribune exigée par les besoins du service paroissial, les deux petites chapelles de chaque côté du portail, sur lequel le clocher est à cheval, ne se marient pas trop désagréablement au reste de l'édifice. Il est fâcheux qu'on n'ait pas permis à l'architecte de donner plus de style à la partie supérieure du clocher.

Cette seconde construction, qui a coûté 25,400 fr., a été achevée en 1867, sous la mairie de M. Cordier, de Montjalin.

Nous signalerons ici une autre restauration religieuse due à la munificence de M. le comte de Bertier : c'est une belle croix élevée à l'embranchement des routes de Vassy et de Provency, sur l'emplacement même où existait, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, une croix dite la croix Pisse-Chien. M. de Bertier a acheté à ses frais le terrain en 1867, l'a fait clore d'une haie vive et a érigé cette croix monumentale, due au ciseau des frères Espéron, sculpteurs avallonnais.

A Montjalin, hameau de Sauvigny, M. Cordier, en 1858, a construit, hors du château, une chapelle privée, dans le style roman. Le propriétaire permet aux habitants du hameau de s'y réunir pour les prières de l'Avent et du Carême. On y dit quelquefois la messe.

---

## SERMIZELLES

Le village de Sermizelles, un des plus jolis de l'Avalonnais, n'a qu'une église si pauvre et si délabrée qu'il serait inutile d'y faire des réparations. Aussi la fabrique et le Conseil municipal se sont-ils prudemment abstenus de voter des fonds pour cet objet ; on attend que les circonstances et la nécessité déterminent les habitants à une reconstruction complète de leur église.

M. Plagnard, ancien curé de Sermizelles, a fait construire en 1856, sur la montagne qui domine Sermizelles, un petit monument dont nous croyons devoir dire quelques mots.

C'est une tour octogone, de neuf mètres de haut, sur laquelle est placée une grande statue de la Ste-Vierge. Dans la tour est une petite chapelle où l'on dit la messe le mercredi des Rogations et dans quelques circonstances particulières.

Le monument porte le nom de Notre-Dame-d'Orient en mémoire de la prise de Sébastopol, qui eut lieu le 8 septembre, jour de la fête patronale de Sermizelles. Il est dédié à la Vierge Immaculée selon cette inscription qu'on voit sur la porte d'entrée : *Virgini Immaculatæ de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus*. Les habitants firent gratuitement tous les charrois.

La chapelle fut bénite solennellement, le 8 septembre 1856, par Mgr Bravard, évêque de Coutances, alors grand-vicaire de Sens, et la cloche, en 1858, par le R. P. Benoît, bénédictin de la Pierre-qui-Vire, né à Sermizelles.

---

## THAROT

L'église est pauvre d'aspect et n'a point d'architecture. On y a fait dans ces derniers temps toutes les réparations convenables en la nettoyant et en la badigeonnant.

---

## THORY

Thory a été érigé en paroisse en 1864. L'église, commencée en 1848, fut achevée en 1856 et bénite en 1859. Elle est de style gothique et a été construite sur les plans de M. Amé, alors architecte à Avallon.

Deux raisons contribuèrent puissamment à la fondation de cette église. La première fut la rivalité qui, après avoir existé sourdement de longues années entre Lucy-le-Bois, paroisse, et Thory, hameau, éclata à l'occasion du fait suivant. De tout temps, jusqu'en 1832, Thory avait disposé exclusivement de ses affouages, de sa réserve de bois et autres revenus ; il ne donnait rien à la commune et n'en recevait rien. Mais les revenus du hameau l'emportant de beaucoup sur ceux du chef-lieu, Lucy-le-Bois sollicitait, sous divers prétextes, une fusion d'intérêts qui devait tourner évidemment à son avantage. Aussi, malgré la promesse d'être équitablement traité, Thory résista à toutes les avances de la commune, soutenu par un homme de caractère et de jugement, adjoint au maire

depuis 40 ans, et qui, dévoué à son hameau, savait deviner et déjouer les projets ambitieux de Lucy-le-Bois. Tant que vécut Edme Prétot, c'était le nom de cet énergique défenseur de Thory, l'union financière ne put être obtenue. Mais après lui, le nouvel adjoint (l'adjoint au maire était toujours un des quatre conseillers de Thory) se laissa circonvenir et accepta la fusion proposée. Les gens de Thory eurent bientôt lieu de se repentir de cette faiblesse. Lucy-le-Bois, qui avait la majorité dans le Conseil municipal, disposa presque en maître absolu des revenus communaux, construisit au chef-lieu des fontaines, un presbytère, répara l'église et ne laissa à Thory que les miettes du gâteau. Les habitants de Thory, vivement froissés de cette partialité, conçurent dès lors le projet de séparation qu'ils espérèrent obtenir plus facilement en bâtissant une église à leurs frais.

La seconde raison fut l'offre d'un emplacement gratuit pour la construction de cette église. Mademoiselle Annette Santigny, de cette famille honorable de Thory qui a fourni pendant la révolution un confesseur de la foi dans la personne de M. Pierre Santigny, ancien curé de St-Martin d'Avallon, proposa, conformément au dernier vœu de sa sœur, Joséphine Santigny, d'abandonner à son pays un terrain situé dans d'excellentes conditions pour bâtir une église, à la seule condition que les travaux commenceraient au plus tard dans le courant de l'année 1847. La municipalité de Lucy-le-Bois nemanqua pas de rejeter le legs de mademoiselle Santigny, et de là une série de discussions et de tracasseries qu'il serait trop long de raconter, et qui ne servirent qu'à exciter l'ardeur des habitants de Thory. Quatorze d'entre eux, de concert avec M. Laureau, propriétaire du château,

acceptèrent, au nom du pays, sous leur propre responsabilité, les offres de mademoiselle Santigny, résolus de construire à leurs frais, et malgré les oppositions de Lucy-le-Bois, l'église dont ils comprenaient de plus en plus l'utilité. Tout le hameau applaudit à cette résolution énergique et on vit se renouveler des scènes de foi et de désintéressement dignes des premiers siècles du christianisme. Pour couvrir la dépense, qui, selon le devis, s'élevait à vingt mille et quelques cents francs, une souscription fut ouverte et chacun s'inscrivit selon le chiffre de ses impôts : les manouvriers se chargèrent d'extraire les matériaux, les laboureurs de les transporter : tel était l'empressement général dans cette première période de la construction, dit un témoin oculaire, qu'on leur aurait fait bâtir une cathédrale, si elle avait pu être finie dans l'année. Mais l'église n'était qu'aux deux tiers édiflée quand survint l'hiver, qui força d'abandonner les chantiers. Au printemps, l'ardeur était éteinte et les travaux ne furent pas repris. La discorde s'était glissée parmi les habitants et y avait semé des divisions, que les deux principaux promoteurs de l'entreprise, M. Poyard, curé de Nitry, et M. Breuillard, maître de pension à Auxerre, tous deux enfants de Thory, ne purent étouffer qu'à force de soins et de démarches, au bout de huit ans. Le succès couronna enfin leur persévérance. On se mit à l'œuvre, et l'église s'acheva en 1856.

Mais il fallait obtenir l'érection en paroisse. Sept ans se passèrent en démarches de toute nature. Lucy-le-Bois continuait une opposition tantôt sourde, tantôt ouverte ; l'administration ecclésiastique se joignait au gouvernement pour réclamer du pays l'acquisition d'un presbytère, et Thory épuisé ne savait comment faire face à cette

nouvelle dépense. Heureusement le gendre de M. Laureau, M. le comte de Trébons, propriétaire du vieux manoir de Thory, offrit une partie du château, en s'engageant à y loger un curé pendant quinze ans. La principale difficulté étant aplanie, Thory, par décret impérial du 13 mai 1863, fut érigé en succursale, et Mgr Joly, archevêque de Sens, nomma à cette paroisse nouvelle l'abbé Rémond, vicaire de St-Pierre d'Avallon. Celui-ci prit possession de la cure le 26 juin 1866, au milieu d'une population tout entière en fête et justement fière de son succès.

Un peu plus tard, en 1869, Thory devint commune, et sa double séparation de Lucy-le-Bois fut consommée.

---

## LE VAULT-DE-LUGNY

On voit assez que cette église est incomplète et qu'il y manque deux travées. Commencée sur un plan monumental dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, elle fut continuée, mais non finie, à la fin du même siècle. Depuis cette époque, il ne s'y est fait aucun travail de grande importance. Nous signalerons seulement un dallage neuf de tout le vaisseau, en 1830, et la construction récente de deux autels, au chevet des deux collatéraux. L'autel de la Sainte-Vierge, dans la nef droite, est en marbre et a été donné par M. Auguste de Vaultgrenant. Celui de la nef parallèle, qui est consacré au Sacré-Cœur, est un don de M. Achille Ravisy, maire du Vault. Il est du style

de l'église et a été exécuté sur les dessins de M. Amé. Les peintures sont de M. Fauron. Cet autel a coûté, dit-on, fort cher et a été posé en 1851.

---

### VASSY-LÈS-AVALLON.

Une mine de ciment, découverte à Vassy par M. Honoré Gariel, d'Avallon, et exploitée sur une grande échelle par MM. Garnier et Hippolyte Gariel, donna subitement, vers 1840, à ce simple hameau d'Etaules une importance assez grande pour que l'administration ecclésiastique jugeât à propos d'autoriser, en 1854, le curé de la paroisse à y transporter son domicile.

Les propriétaires de la mine achetèrent un presbytère et bâtirent une vaste maison d'école, dont le rez-de-chaussée servit, pendant plusieurs années, d'oratoire public.

Bientôt la prospérité croissante de la mine inspira à M. Gariel la généreuse pensée de doter Vassy d'une église qui pût devenir un jour le centre d'une paroisse. M. Xavier Hilaire, curé d'Etaules, résidant à Vassy, MM. Garnuchot, associés à l'entreprise de la mine, et tous les habitants applaudirent à ce projet et, dans peu de jours, un esouscription, ouverte par le curé et présentée à la signature de tous les habitants, produisit la somme de 24,000 francs. M. Gariel père s'offrit à solder le surplus de la dépense, que l'on croyait ne pas devoir dépasser 45 à 50 mille francs, d'après un premier devis.

Mais les plans ayant été plusieurs fois modifiés, on ne

tarda pas à s'apercevoir que la construction de l'église coûterait bien au-delà du chiffre présumé. Néanmoins les auteurs du projet ne se découragèrent pas, et déjà le nouveau plan avait reçu la double approbation des autorités civile et ecclésiastique quand la mort de M. Hippolyte Gariel faillit tout remettre en question. C'était une assez lourde charge, pour la veuve de M. Gariel et pour son fils, de continuer presque seuls l'église commencée sur de si vastes proportions; cependant ils n'hésitèrent pas, madame Gariel déclara qu'elle remplirait les engagements pris par son mari, et M. Ernest, se dévouant tout entier à l'œuvre si chère à son père, se chargea de diriger lui-même les travaux, qu'il poussa avec vigueur jusqu'à son entier achèvement en 1863, époque où Mgr Joly, archevêque de Sens, fut invité à bénir la nouvelle construction.

Le mobilier, fourni presque entièrement par les mêmes donateurs, est d'une richesse remarquable. La chaire et l'autel de la Ste-Vierge ont été sculptés par maître Guillaume : le grand autel, par les frères Espéron; les vitraux sortent des ateliers de Paris. Le bourdon, qui pèse 1,845 kil., a été donné aussi par M. Ernest Gariel. Cette église remarquable a été consacrée par Mgr Bernadou, archevêque de Sens, le 25 juin 1868, au milieu d'un immense concours de prêtres et de fidèles (1).

#### M. GALLY.

(1) M. Ernest Gariel a bien voulu nous communiquer la note suivante sur la construction de l'église de Vassy.

---

# NOTE

## SUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉGLISE A VASSY.

---

1° *But de la fondation.* — Désir de ne pas laisser manquer du secours de la religion des ouvriers en grand nombre occupés à des travaux souvent dangereux. Désir aussi de voir se fortifier l'esprit religieux dans le pays.

2° *Première installation.* — Etablissement d'une chapelle provisoire dans un local destiné à recevoir une école de garçons. Installation de M. le curé dans une maison appartenant au propriétaire de l'usine de Vassy.

### NOUVELLE ÉGLISE.

3° *Moyens d'exécution.* — Vote du Conseil municipal autorisant la vente de pâtis communaux appartenant à la section de Vassy, vente qui produisit en chiffres ronds 11,000 fr. ; souscription dans le village ayant produit environ 3,000 fr. ; souscription des propriétaires de l'usine de Vassy et des principaux employés et intéressés ayant produit environ 34,000 fr. , le tout formant le montant du premier projet ou 48,000 fr.

4° *Projet d'église.* — Un plan de l'église projetée de Rouvres fourni par M. le Curé et remis à un architecte d'Avallon est la première idée de la construction ; il ne contient ni clocher, ni sacristie, ni chapelle des fonts. Le

dessins de l'architecte, faits d'après ce plan, servent à dresser un premier projet aussitôt abandonné comme n'offrant aucune des conditions d'ensemble et d'élégance qu'on désirait obtenir. Adjudication sur de nouvelles bases. La construction est sortie de terre d'environ quatre mètres quand un examen plus attentif, lors de l'exécution des dessins de détails, fait découvrir que de profondes modifications, un remaniement presque complet du projet seraient nécessaires. Le chiffre de l'entreprise se trouvant, par suite de ces nouvelles dispositions, augmenté d'une manière notable, les entrepreneurs demandent la résiliation de leur entreprise par une pétition au Conseil de Préfecture. Après un très-long temps, décision qui admet leur réclamation. Le maire d'Étaules demande alors à être chargé de la construction totale à ses risques et périls, et finit, après de longs délais, par l'obtenir. A partir de ce moment les travaux marchent sans interruption, et la bénédiction de la nouvelle église est faite par Mgr l'Archevêque de Sens, le 27 avril 1863.

5° *Emplacement de l'Eglise.* — L'église devait être bâtie sur un terrain communal situé derrière la maison d'école; des sondes faites sur ce terrain démontrent la nécessité de changer l'emplacement pour avoir une fondation solide; un champ situé au milieu du village est acheté, et quand on veut acquérir un terrain voisin pour compléter la largeur nécessaire aux abords de l'église, on trouve un tel mauvais vouloir qu'il faut se rejeter d'un autre côté. Enfin la construction se commence sur un terrain situé à côté de la maison d'école, à soixante mètres environ de la maison occupée par M. le curé.

6° *Détails d'exécution.* — L'église est de style ogival; elle a trois nefs; son plan est un carré long terminé, dans

la nef centrale, par un demi octogone. La façade est occupée par le clocher, de chaque côté duquel sont deux chapelles, dont l'une sert de sacristie, l'autre de chapelle des fonts baptismaux. A l'extrémité des bas-côtés sont les deux chapelles de la Vierge et de Saint-Vincent de Paul, les deux patrons de l'église. Sous le clocher est un porche ouvert, dans lequel s'ouvrent la grande porte de l'église et celle de l'escalier du clocher. Au-dessus de ce porche ouvert est une tribune occupant à l'intérieur la largeur du clocher. L'église est orientée du nord au sud ; sa façade regarde le midi. Ses dimensions sont les suivantes :

Longueur totale d'extérieur en extérieur	44 m.	50
Largeur totale	id.	id.
Largeur utile	15	»
Largeur de la grande nef	6	60
Largeur des bas-côtés	3	40
Épaisseur des piliers	»	80
Largeur entre les piliers	4	20
Élévation des voûtes de la grande nef	15	»
Élévation des voûtes des bas-côtés	8	»
Hauteur du clocher jusqu'à la base de la flèche	26	»
Hauteur de la flèche en maçonnerie	12	50

L'intention du constructeur était de se rapprocher le plus possible du style ogival du XIII<sup>e</sup> siècle, mais la difficulté de se procurer des sculpteurs, l'augmentation de dépenses et de temps qui en fût résultée obligèrent à diverses modifications. Ainsi les piliers ne sont pas couronnés de chapiteaux, et les nervures et arcs doubleaux viennent se fondre dans la demi-colonnette qui forme la face du pilier. Pour éviter les tympan trop grands et trop nus, les ogives qui supportent le mur de la grande

nef ont été relevées de manière que la partie droite des piliers a pris une plus grande hauteur. Sauf les clefs de voûtes et les culs-de-lampes, pas une pierre n'est sculptée. Quant à l'extérieur, il a été impossible de corriger complètement les vices du plan primitif; les connaisseurs remarqueront de graves imperfections dont le constructeur a bien conscience, mais qu'il n'a pu faire disparaître.

Les matériaux employés dans la construction sont :

La pierre de Coutarnoux pour les piliers, les contreforts du clocher, les clochetons, les rampants de la façade, les gargouilles, les rosaces pleines et les couronnements de contreforts;

La pierre d'Annay, avec mortier de chaux hydrauliques, pour les murs et contreforts;

La pierre d'Annay avec mortier de ciment de Vassy pour les arcs-doubleaux, nervures, corniches et bandeaux;

La pierre de Cravant pour les gerbes où viennent intersecter les arcs-doubleaux et nervures, ainsi que pour les clefs sculptées, culs-de-lampes et crochets de la flèche;

Les briquettes de l'Isle et mortier de ciment de Vassy pour toutes les voûtes;

La brique double de l'Isle et mortier de ciment pour la flèche;

La pierre de Thisy pour le dallage de l'église;

La charpente est en bois de chêne, de sapin et de peuplier;

Le dallage du sanctuaire est en marbre noir et pierre de Grimault;

La couverture est en tuiles de zinc n° 44;

Les vitraux des cinq grandes fenêtres du chœur ont été exécutés par la maison Laurent-Gsell et C<sup>ie</sup> à Paris.

Tous les enduits extérieurs et intérieurs sont en mortier de ciment de Vassy.

Le prix de revient total de la construction est de 450,000 fr. en chiffres ronds.

---

---

# ASNIÈRES

---

Asnières est une commune du canton de Vézelay et de l'arrondissement d'Avallon; les habitations s'étendent sur le flanc d'une colline qui descend jusqu'au ruisseau de Chamoux: l'église domine tout le village.

La population n'a jamais été considérable: en 1837 elle était de 645 habitants; en 1842, de 657; en 1847, elle descend au chiffre de 644, remonte en 1852 à celui de 655, retombe en 1857 à 620; en 1862, on comptait 666 habitants, et le dernier recensement en signale 661.

Autrefois privée de voies de communication, cette commune possède aujourd'hui la route départementale n° 20, qui unit Auxerre à Vézelay en s'embranchant sur la route nationale, n° 6, près Vincelles, et en suivant les bords de l'Yonne et du ruisseau de Chamoux. De cette route, à Asnières, part le chemin de grande communication, n° 36, aboutissant à Quarré. En outre, plusieurs petits chemins mettent Asnières en rapport avec les localités d'alentour.

Voici ce que M. Dorlhac de Borne dit dans son intéressant ouvrage sur le département de l'Yonne :

« Asnières, 664 habitants, fabrique de tissus, commerce de bois, carrières de pierres de taille. La superficie est de 1795 hectares. Les terres sont généralement légères, un tiers d'obue, un tiers argilo-sableuses rouges avec silex, un tiers blanches avec silex aussi ; elles produisent froment, orge et l'avoine, peu de seigle et méteil, beaucoup de trèfle et de sainfoin. -- Vignes, noyers, arbres fruitiers. — Bois en chêne, charme et hêtre avec saule et bouleau. »

Les maires sont, depuis leur institution :

- 1794 — 1812, Jacques Forestier.
- 1812 — 1815, Claude-François Laboureau.
- 1815 — 1816, Jacques Forestier.
- 1816 — 1830, Pierre-François Bonhomme.
- 1830 — 1837, Jacques Cambuzat.
- 1837 — 1848, Claude Forestier.
- 1848 — Pierre Cambuzat.
- 1848 — 1849, Jean Guérin.
- 1850 — 1854, Auguste Cambuzat.
- 1854 — 1862, Etienne Réfrégé,
- 1862 — 1870, E. Forestier.
- 1870 — A. Cambuzat.
- 1871 — P. Bellanger, maire actuel.

Les registres de l'état civil remontent à 1669; on y trouve quelques faits d'intérêt local :

Le 14 décembre 1676, fonte d'une cloche pour la chapelle de Saint-Marc.

Le 5 août 1758, deux hommes furent foudroyés en sonnant les cloches.

En 1774 on construisit une mare, une citerne et deux ponts; on pava la nef, l'école et le portail du presbytère.

En 1777, on bâtit la chapelle *Ecce homo*.

Voici la liste des curés, dressée d'après les notes que je tiens de l'obligeance de M. le curé actuel d'Asnières, et celles que j'ai prises dans les titres de cette terre :

1603 Mesli Pestel.

1634 Adrien Moulinot.

1660 Guy Bargedé.

1662 Claude James.

1669—1712 Gabriel Robineau.

Après la retraite de ce dernier, François Laurier, cordelier de Vézelay, vint passer quelques mois à Asnières, en attendant l'arrivée de Simon Delacour, qui mourut le 12 avril 1742; un religieux récollet, Paul Godard, fut appelé à lui succéder, mais, au bout de trois mois, il fut remplacé par François Lesage.

En 1743, celui-ci a pour suppléant le père François, cordelier, religieux, prêtre et vicaire de la Cordelle de Vézelay. L'année suivante, Asnières est desservi par Jean-Baptiste Terrion, curé de Chamoux; M. Lesage faisait de fréquentes absences; sa santé altérée l'éloignait de sa paroisse, et, en effet, il mourut à Asquins le 22 octobre 1743, âgé de vingt-sept ans. Le frère Lanotelle, gardien des cordeliers de Vézelay, remplit les fonctions pastorales à Asnières jusqu'à Noël; alors Gabriel Chauvin vint dans cette paroisse, qu'il desservit jusqu'en 1753; un chanoine de Châtel-Censoir, nommé Gaudion, le remplaça provisoirement en attendant G. Chalumeau. Ce dernier partit en 1760; Pierre Pernet le remplaça jus-

qu'en 1764. Enfin la cure d'Asnières fut occupée par Postelle (1764—1769) et par André Rémond (1769—1792); ce dernier mourut confesseur de la foi, en exil à l'Île-Madame. Il avait eu un procès avec les seigneurs d'Asnières au sujet de dîmes, dont une moitié devait lui appartenir.

Depuis la révolution, les curés d'Asnières n'ont plus que le titre de desservants. Lorsque la tourmente révolutionnaire fut apaisée, M. Gourlot, vicaire de Vézelay, apporta les secours de son ministère à Asnières, depuis 1797 jusqu'en 1803; ensuite M. Roy, desservant de Lichères, se chargea de cet office jusqu'en 1808; à cette époque la paroisse fut réunie à celle de Chamoux, et desservie par le même M. Gourlot. Enfin celui-ci devint desservant d'Asnières en 1816; à sa mort, arrivée en 1834, M. l'abbé Félix Voisinot y vint, et c'est le desservant actuel.

Asnières comptait un certain nombre de hameaux, dont la plupart n'existent plus :

Avrigny,

Les Bideaux,

La Chapelle,

Le Crot-au-Pain

La Faulte du Galland, existante en 1622, détruite.

Bois-Rigault, métairie existante en 1538, et détruite depuis.

Tous ces hameaux sont sans importance, excepté Avrigny.

Les guerres de religion, si funestes à Vézelay, ne le furent pas moins à Asnières; les huguenots brûlèrent, selon leur habitude, les titres du château d'Asnières et de celui d'Avrigny; aussi y a-t-il des lacunes dans l'his-

toire de cette commune; en outre l'année 1653 lui apporta de grands ennuis: les habitants furent obligés de loger le régiment étranger-allemand de M. de Rochepert, 6 compagnies; celui de Massiac, 2 compagnies; celui de Saint-Gérand: c'était une charge d'autant plus lourde que l'église d'Asnières, construite vers 1602, exigeait des réparations considérables.

Nous allons maintenant glaner dans le Cartulaire de l'Yonne quelques détails sur Asnières :

En 1103, Saint-Sulpice d'Asnières est nommé dans un privilège du pape Pascal II pour l'abbaye de Vézelay.

En 1151, la même paroisse est nommée dans une bulle adressée par le pape Eugène III à l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre, qui avait droit d'y percevoir quinze sous par an.

La seigneurie d'Asnières appartenait en partie à l'abbé de Vézelay; le reste était possédé par plusieurs familles, dont la plus ancienne paraît avoir donné son nom au village.

Dans l'accord survenu en 1137, entre l'abbé et les bourgeois de Vézelay, et encore dans un acte passé par Ascelin de Châtel-Censoir en faveur des religieux de Reigny, on voit un Geoffroy d'Asnières.

Dans une donation d'Herbert de Merry à l'abbaye de Crisenon, se trouve comme témoin un Guy d'Asnières (*de Asneriis*); ce même personnage donna la terre de Bergères aux religieux de Reigny, ainsi qu'on le voit dans un privilège à eux octroyé par le pape Alexandre III en 1164.

Olic d'Asnières vivait en 1167 et assista à une donation d'Hugues Chatin aux hospitaliers d'Acre.

Geoffroy d'Asnières partit pour la Terre-Sainte avec Philippe-Auguste et se trouvait au chevet de Guy de Pierre-Pertuis, qui, dangereusement malade à Acre y fit son testament en 1191.

1315. Samedi après la fête de Saint-Martin d'été, Geoffroy d'Asnières, chevalier, confesse tenir en fief du comte d'Auxerre l'usage des bois de Fretoy, cent bichets d'avoine en la ville de Bleigny, le quart du moulin de Coulanges-sur-Yonne, et plusieurs autres droits sur la rivière d'Yonne et dans Coulanges.

Pendant plus de deux cents ans, la suite des seigneurs d'Asnières n'est pas connue, grâce à la rage des huguenots, qui ne respectaient rien sur leur passage. Le plus ancien titre échappé à leur brutale fureur est de 1442; il contient la donation par l'abbé de Vézelay et par Jean Ferrion, co-seigneurs d'Asnières, aux habitants dudit lieu du droit d'usage sur toute l'étendue de la seigneurie, moyennant certaines charges, et du droit de chasse dans leurs bois.

En 1524, il est parlé de feu Guillaume d'Appoigny, seigneur d'Asnières en partie, et de Jeanne Trouvé, sa femme.

1546. Jean des Bordes, tuteur des héritiers de feu noble Lazare d'Appoigny, en son vivant seigneur d'Asnières en partie; Barbe, veuve de feu maître Guillaume Marie, tutrice de ses enfants; Claude du Cloux, et noble Edmond de Vaillant, tous co-seigneurs d'Asnières.

1557. Claude d'Appoigny, seigneur en partie d'Asnières.

1577. Claude Duclou, armurier à Auxerre, héritier de

Françoise, sa sœur, indivis avec Edme de Longueval, comme étant aux droits par acquisition de Cathelin Chesmeau et Etiennette Duclou, sa femme et autres co-seigneurs, lequel droit appartenait à Guillaume d'Appoigny et à Jeanne Trouvé, sa femme.

1582. Germain Boisot, Antoine Marie, Claude de la Porte, Pierre d'Appoigny, Pierre de la Touche, Claude du Cloux, Cathelin Chesmeau et Étienne du Cloux, sa femme, font faire le terrier d'Asnières.

1582. Pierre de la Touche possesseur de la moitié d'Asnières ayant appartenu à Guillaume d'Appoigny et à Jeanne Trouvé, sa femme ; il habitait une maison seigneuriale près de l'église alors en ruines.

1590. Octavien de Longueval, marié à Anne de Romple, seigneur d'Asnières avec Claude Gibier, conseiller au bailliage de Sens, et Antoine Marie.

1597. Etienne Simonnet, avocat à Auxerre, seigneur d'Asnières en partie à cause de Marguerite d'Appoigny, sa femme.

1603. Octavien de Longueval, tant pour lui que pour ses fils, Edme et Gabriel, écuyers, seigneurs de la Courlès-Mailly, fait une fondation dans l'église d'Asnières, et promet de la doter d'une cloche et de vingt livres de rente.

1613. Jacques de Longueval, seigneur d'Asnières.

1618. Claude Bourolle et Antoine Tonnard, bourgeois et seigneurs en partie de la terre et seigneurie d'Asnières : ledit Bourolle à cause de Barbe Mariés, sa femme ; lesdits Bourolle et Tonnard comme héritiers des propres de Marguerite Mariés, femme de Léger Marchand, sieur de

Lespauche et de Brion, veuve de Jérôme Guiot, avocat général de M. le duc de Nevers.

1624. Gabriel de Longueval, seigneur d'Asnières.

1626. Louise Borot, veuve d'Yves Denis, seigneur en partie d'Asnières.

1628. Edme et Jean-Jacques de Longueval, mentionnés dans le testament de leur sœur Catherine.

1644. Marguerite de Veilhan, veuve de Gabriel de Longueval, seigneur d'Avrigny et d'Asnières pour moitié, et Catherine de Longueval, veuve de Clément du Puy.

1662. Catherine de Longueval et Auguste de Cullon, curateur des enfants de François d'Esterling et d'Edmée-Jeanne de Longueval : ce François était seigneur de Fontenay et de Sainte-Pallaye.

1680. César du Puy, seigneur d'Avrigny et d'Asnières ; ces terres furent saisies et adjudgées par décret forcé, en 1701, à Camille Savary, marquis de Brèves. Marie de Cholet était veuve de lui en 1737 ; leur fille, Marguerite-Alexandrine, porta la terre d'Asnières à François-Philibert de Briqueville, comte de la Luzerne. En 1764, cette terre fut vendue à David-Pierre Perrinet du Peseau. Sa fille unique, Marie-Louise Perrinet, épousa Charles-Claude Andrault, marquis de Langeron, lieutenant-général ; à leur mort, arrivée en 1792, la terre d'Asnières échut en partage à leur fille, Marie-Louise-Aglée Andrault, épouse de Joseph-François-Louis-Charles-César comte de Damas ; en 1827, elle devint la propriété de leur fille, Mme la comtesse de Chastellux, et aujourd'hui elle est possédée par ses filles, la marquise de Lur-Saluces et la comtesse de Chastellux.

Avrigny était un fief relevant du duc de Nevers à cause de Châtel-Censoir, tandis qu'Asnières relevait du

seigneur de la Maison-Blanche. Le fief de la Porte, situé au hameau de la Forêt près Clamecy, relevait d'Avrigny. En 1413, cette terre appartenait à Guillaume de Chaulmont et à Jeanne de Mello, sa femme; il faut ensuite franchir un laps considérable de temps pour arriver à la famille de Veilhan, qui la possédait par héritage ou acquisition; en 1558, c'était Edme de Veilhan qui la laissa à son fils Georges, vivant en 1587; la fille de ce dernier, Marguerite, épousa Gabriel de Longueval, seigneur d'Asnières; dès lors, les deux terres furent toujours, ou peu s'en faut, dans les mêmes mains. Aujourd'hui la terre d'Avrigny appartient à Mme la comtesse de Chastellux, mais le château, d'aspect assez délabré, a été acquis par la famille Charbonneau.

Nous ajouterons quelques chartes à ce petit travail, afin de lui donner quelque intérêt. La première est la fondation de la chapelle Sainte-Anne en l'église d'Asnières, du 1<sup>er</sup> novembre 1603.

#### N<sup>o</sup> 1.

— Au nom de Nre Seigneur Jesu-Crist amen, l'an de l'incarnation d'iceluy courant mil six cens et troys, le premier jour du moys de novembre, fut présent en sa personne Octavian de Longueval, escuyer, seigneur d'Asnières près Vézelay et de Charre sur Sanne, tant pour luy que se faisant fort pour Edme et Gabriel de Longuevalx, ses enfans, escuyers, seigneurs de la Court-les-Mailly en partie, et pour tous ses aultres enfans, tant filz que filles, ausquelz il promect faire ratiffier le contenu en

ces présentes tout au plus toust que faire se pourra, lequel sieur Octavian de Longueval, pour la dévotion qu'il a pleu à Dieu luy donner, a voué, promys, et promet faire bastir et construire une petite chapelle joignant et attendant l'esglise monsieur Sainct Sulpice de ce lieu d'Asnières au cousté de la main gauche en entrant de la grand porte, à l'endroit où est de présent le petit huys de ladicte esglise, ainsy qu'il en sera plus à plain advisé avec les procureurs fabriciens de ladicte esglise; ce faict, ledict sieur de Longueval a fondé et ordonne que perpétuellement à tousjours il sera dict et célébré en ladicte chapelle chascun an par le curé dudict Asnières les services qui s'ensuyvent, sçavoir, le lendemain de la feste du nom de Jesus, une grande messe et vespre de l'office dudict nom de Jesus et le mesme service qui se dict ledict jour, et le jour sainte Anne une grande messe des trespassez avec les vigilles à notte, où sera recomandé et pryé pour l'âme de deffuncte mademoiselle Anne de Romple, en son vyvant femme dudict sieur Octavian de Longueval; sera aussy recomandé à Dieu et faict prières pour les ames de deffunctz monsieur Jehan de Longueval et de damoiselle Magdeleine de Boisselet, père et mère dudict sieur Octavian de Longueval, comme pareilles recomandation et prières seront faictes à Dieu pour la sancté et prospérité dudict sieur Octavian et de tous ses enfans, en quelque pays et provinces qu'ilz soyent, et pour leurs âmes après leur décès; et les six premiers vendredis suyvant ledict jour sainte Anne sera dict et célébré en icelle chapelle par ledict curé chascun des vendredis une messe des trespassez à l'intention des dessusdictz, et le jour de la feste sainte Catherine sera aussy dict et célébré en ladicte chapelle une grand messe du

Saint Esprit, par ledict curé, en laquelle sera faict prières pour la sancté et prospérité de messire Guillaume de Saulx, chevalier des ordres du roy, et de madame Catherine Chobot, son espouse, et de tous leurs enfans, familles et maison, et après leurs décès seront continuées à tousjours lesdictes prières pour le salut de leurs âmes, disant et déclarant par ledict sieur Octavian qu'il se sent tenu et obligé grandement ausdictz seigneurs Guillaume de Saulx et à ladicte dame Catherine Chobot, sadicte espouse, pour les biens et faveurs qu'il a receuz et reçoit ordinairement desd. seigneur et dame, de sorte que sa volenté et dévotion est telle que iceulx seigneur, dame, enfans et familles soyent comprins ès prières qu'il entend fonder en sa dicte chapelle, tout ainsy que luy fondateur entend estre faict pour luy et ses enfans, et encoure a voué et ordonné ledict sieur fondateur qu'il soyt dict et célébré tout le surplus des aultres vendredis de chaque année par chascune sepmaine à tousjours par ledict curé une messe de tel office qu'il conviendra suyvnt les jours des festes ou saisons qu'il sera, sans y comprandre les troyes grandes messes cy dessus déclarées, et sera dict à la fin de toutes lesdictes messes par le prebtre, qui le dira au lieu et place où a esté enterrée dans le cœur de l'esglise dudit Asnières ladicte deffuncte, damoiselle Magdeleine de Boisselet, ung *libera*, et au cas que le curé dudit Asnières ne voulût dire les messes et services ainsy ordonnées, se pourront faire dire par aultres prebtres avec la meilleure dévotion que faire se pourra, à quoy satisfaire se sont obligez Michel Beaujonhan et Jehan Pathnot, à présent procureurs fabriciens en ladicte esglise monsieur Saint Sulpice dudit Asnières, tant et si longuemant qu'ils seront en ladicte charge de procureurs, et ce

par l'avis de discrete personne messire Meli Pestel, prebtre. à présent curé dudit Asnières, Pierre Laboureau, greffier audict lieu, Jehan Vathaire, François Gally et plusieurs aultres habitans, ausquelz le présent contract de fondation a esté communiqué : pour sonner lesquelles messes et services, ledict sieur fondateur a promys donner à ladicte esglise une cloche, qu'il fera mettre à ses fraiz à quel endroict de ladicte esglise qu'il sera advisé, affin que quelzques ungs qui demeureront en sa maison audit Asnières puissent assister, si bon leur semble, ausd. messes, et pour survenir aux fraiz qui seront nécessaires à faire dire et célébrer les messes et services ès jours susd. et en la forme cy dessus déclarées, l'édict sieur Octavian de Longueval, fondateur, de sa volonté, a ceddé, quitté et ces présentes cedde, quitte et transpourte ausd. Michel Beaujonhan et Jehan Pathonot, procureurs fabriciens de ladicte esglise, présens, acceptans tant pour eulx que pour leurs successeurs procureurs de ladicte esglise, la somme de vingt livres tournois de rante par chascun an, à les prendre sur la somme de trante livres tournois dheue chacun an audict sieur Octavian par noble seigneur messire Georges de Veilhan, chevalier del'ordre du roy, seigneur d'Avrigny, payable . . . . comme appert par contract de la constitution d'icelle, passé par devant M<sup>e</sup> Pierre Delavau, notaire royal, en dacte du . . . . , jour du moys . . . . mil cinq cens quatre vingtz et . . . . , et duquel contract ledict sieur de Longueval en baillera une coppie auxd. procureurs, dheument signée et collationnée, pour eulx faire payer chascun an d'icelle somme de vingt livres tournois de rante et pour aultant que ladicte rante de trante lyv<sup>rs</sup> et sur laquelle se doibt prendre ladicte somme

de vingt livres, comme dict est, racheptable par ledict sieur d'Avrigny, toutesfoys et quantes que bon luy semblera, en payant et ramboursant la somme de six vingtz escuz sol, reduictz suyvant ledict à troys cens soixante livres tournois, ensemble les fraiz loyaulx, coustz et arrérages, si aucuns en estoient dheubz, ledict cas advenant, lesd. Beaujonhan et Pathonot, procureurs susd., ou aultres qui seront pour lors en charge, seront tenuz eux rambourser du principal de ladicte rante de vingt livres qui se montera à la somme de deux cens quarante livres, laquelle somme iceulx procureurs qui l'auront receue seront tenuz, incontinant et au plus toust que faire se pourra, la ramployer bien et dheuement pour en avoyr semblable somme de vingt livres tournois de rante; et icelle faire assigner sur bons fons et héritages pour en estre payez sans dyminution chascun an, et pour ce faire y consentir et donner advys, iceulx procureurs seront tenuz appeller avec eulx ledict sieur Octavian de Longueval ou ses héritiers, si c'est après son décès, pour avec son advys et d'aucuns des principaulx des habitans dudict Asnières, employer ladicte somme pour en tirer les proffictz, affin que les services dessusd. ne soyent en demeure d'estre celebrez, comme aussy y sera appelé le curé dudict Asnières pour en donner son advys; et laquelle somme de vingt lyvres tournois de rante sera employée par les procureurs ainsi qu'il s'ensuict, sçavoyr qu'il sera par culx payé au curé d'Asnières qui dira lesd. grandes messes, vespres et vigiles ès jours susd. comme dict est au jour du lendemain de la feste du nom de Jehsus, après avoyr dict vespres, dix solz; le jour sainte Anne après avoyr dict la grand messe et vigille à notte, dix solz; le jour sainte Catherine après avoyr dict la

messe et vigille et fait les prières et recommandations comme dessus est dict, aultres dix solz, et à chacun des troys services seront aussy tenuz lesd. procureurs de délivrer et bailler audict sieur Octavian de Longueval ou d'aulcuns de sa maison, s'il s'y en trouve, dix solz tournois pour estre par eulx baillez et aulmonsnez aux pouvres, et au cas qu'il ne se trovast personne à qui les bailler, seront iceulx procureurs tenuz faire ladicte aulmonsne: de quoy faire iceluy sieur fondateur en charge leur honneur et conscience, et pour les messes ainsy ordonnées à dire chascun jour de vendredi par chascune semaine perpétuellement, lesd. procureurs payeront audict curé, ou celuy qui la dira en son reffuz, la somme de dix livres huit solz tournois par guard d'an, demye année ou aultrement, ainsy qu'ilz adviseront, qui est à raison de quatre solz pour chascune messe et *Libera* qui se dira comme dict est; outre seront iceulx procureurs tenuz avec l'avys du curé de choysir et eslire une pouvre femme de bonne renommée qui se chargera volontairement d'assister à chascun jour de vendredy èsd. messes, qui se diront comme dict, et pour prier Dieu pour les fondateurs d'icelle messe et de ceux à l'intention desquelz elle est fondée, soyt vyvans que trespassez, à laquelle iceulx procureurs seront tenuz payer de volonté et d'heusement la somme de cinquante-deux solz chascun an et par guard d'an; lesquelles sommes susd. qu'ilz seront tenuz payer ainsy qu'il est dict revenant à seize livres tournois. Et le surplus de ladicte somme de vingt livres, qui est quatre livres tournois, demeurera ausd. procureurs, et aussy moyenant ce ilz seront tenuz de fournir le luminaire pour lesd. services, les habitz et ornemens de ladicte esglise et les cordes qu'il faudra pour sonner la-

dicte cloche qui sera baillée par ledict sieur; quand lesd. procureurs de ladicte esglise sortiront de charge, randront compte de leur administration : ledict sieur Octavian de Longueval a déclaré sa dévotion et intention estre telle que de fonder ladicte chapelle qu'il fera faire en l'honneur de Dieu et de madame sainte Anne, car ainsy promectant, obligeant et renonceant. Faict et passé audict Asnières, ledict jour premier de novembre l'an mil six cens et troys, ès présences de Jehan Martin, François Bidault, Léonard Pathonot; Toussainet Laboureau, demourans en la paroisse dudict Asnières, et plusieurs aultres tesmoingtz ad ce requis et appelez audevant l'esglise dudict Asnières après midi; a esté accordé ce jourd'huy que la messe se commencera à dire vendredi prochain, ce que messire Meli Pestel, curé dudit Asnières, présent a promis faire; la mynute des présentes signée O. de Longueval, fondateur; M. Pestel, curé susd., J. Martin, F. Gally, J. Vathaire, Isaac de Latouche, F. Bidault, T. Laboureau, L. Pathonot, A. Pathonot, P. RATHERI, Guillaume Fuzi, J. Marie, et du juré soulzscript, Tanqueray.

---

N° 2.

Donation, par les seigneurs d'Asnières aux habitants dudit lieu,  
de leurs usages.

A tous ceulx qui ces présentes lectres verront, Pierre, docteur en théologie, par la grase de Dieu abbé de l'église et monnaistère de Verzelay, et tout le couvant dudit lieu, salut : Comme les mananset abitans de la ville, terre

et seigneurie d'Asnières, appendance à toute justice à nous par la moictié d'une part, et à Jehan Ferrion pour l'autre moictié, d'autre part, c'est assavoir pour chacuns de nous pour la moictié par indivis, aiant faict exposer plusieurs lois à nous abbé et couvent dessusd. avec led. Ferrion assemblez au son de la cloche à la requeste des manans et abitans dud. Asnières : lesquelz de leurs bonnes volontés, sans aucune contraincte, ont recongnu avoir donné et par ces présentes donnent et délaissent lesd. seigneurs, tant d'une part que d'autre, dès maintenant à tousiours auxdis abitans pour eux, leurs successeurs ou aians cause ou temps advenir, leurs usaiges en ladicte terre et seigneurie dedens l'entour et plaice comme cy après sera dit, déclaré et devisé en la manière que s'ensuit. C'est assavoir que lesdis habitans auront et commenceront pour leurd usaiges de ladicte terre et seigneurie à la rue de Cray pour lesdis usaiges, et de là en allant jusques à la Croisotte, et de là en allant jusques à un lieu nommé le Crot fondu, et de là en allant à une borne qui faict carré à monseigneur de Verzelay et dud. seigneur de Verzelay à monseigneur de Marloust et èsdis abitans d'Asnières, appelé le bois le Crot-Chariel, et d'itec à la forest de l'Ermitaiges, et dud. Ermitaiges allant à une borne près du chemin de Marault, et de ladicte borne allant à une autre borne jusques à Viligiens, et dud. Viligiens à une autre borne appelez à Vault Portraulie, et dud. Portaulx tenant d'un bout aux heritaiges de Fontenelles, jusques à une borne qui faict carré entre monseigneur de Nevers et lesdis abitans d'Asnières et de Fontenelles, et del' de une borne à une autre borne jusques à une borne appelez le Vault Conduier, tenant esd. usaiges du Chastel-Sensoy, et aussy monseigneur de Ne-

vers, et dudit seigneur de Nevers à une borne, de ceste borne à une autre borne venant jusques à une autre grant borne qui départ lesdis husaiges dud. d'Asniers du Chastel-Sensoy, et de là de monseigneur Chastelu et aussi de monseigneur de Ferrières, allant à une autre borne qui départ monseigneur du Chastellu et monseigneur de Marboust et lesdis habitans dud. d'Asniers, et delà à une autre borne auprès du lact de Mardeli, et delà de borne en borne venant à ung chesne nommé le chesne Vergnoire, assise audessous près dud. chesne, et de là de borne en borne trenchans par Myfatin jusques à une borne appelez la Realles, appellés ès Periers, et delà de borne en borne allant jusques au Charmot, et delà de long à monseigneur de Marboust, et de là en allant de borne en borne jusques à Faulte-Gallant, en allant jusques à une borne appelez la Chenille rouge, faisant carré et sepparation de monseigneur de Marboust et de monseigneur de Nevers et desdis habitans dud. d'Asniers, et de là de borne en borne jusques à une borne tenant au bois de Pidancière de messeigneurs abbé et couvent de Verzellay et desdis habitans, et de là de borne en borne jusques à une borne près du lact de la Heulerie qui faict séparation du bois et de lad. Pidancière de Dornecy et des héritaiges d'Asniers, et de là de borne en borne jusques au ferrier au lieud. ou Hault du Sort delà venant au carré par le bout dessus, tenant à la Hate saint Jehan et à l'aste appelé l'Ate le Compte, et d'ilec venant au Deffant du long en long jusques en l'axe du Gros Chasne, delà au bois des Mauaiges et allant ès costé des Deffant, et de là à la borne appellée la borne la Realle au dessus de la fontene Vaubont, et de là à lad. rue de Cray; et desquelz lieu et usaiges cy-dessus déclairés lesdis abitans

en jouiront et useront comme de leurs droiz usaiges. Moieissant aussi que lesdis habitans en sont et seront tenuz paier, bailler et délivrer ausd. seigneurs, leursd. successeurs ou aians cause, la somme de ung deniers tournois de cens pour chacun feu, avec trois quartes d'aveine qu'ilz seront tenuz paier le jour des mors, le lendemain de Toussains à tousiourmais, et en ce faisant lesdis abitans pourront chasser en ladicte terre, justice et seignourie de mesd. seigneurs, à corps à cris, sans nul contredis, en paiant les droiz des seigneurs, c'est assavoir d'un serf le symyer, et d'une biche le hanpe, et d'un senglé la hure, avec la fuste. Nous abbé et couvent, avec lesd. Ferrion dessusd., en tant qu'il nous touche et peult toucher, promettons en bonne foy et soubz l'obligation des biens de notred. esglise, laquelle nous soubzmettons à toutes juridicions quelzconques, lesdis usaiges dessus déclairés et autres choses dessusd. tenir, garder et acomplir en la manière dessusd. sans jamais venir ne faire venir contre, mais rendrons tous coustz, interestz et despens qui seront fais par deffault des choses dessus dictes non tenues et acomplies par nous en la manière dessusd., sur lesquelles nous vollons le porteur de ces lettres estre creu par son simple serment sans aultres preuves faire. Et renonçons à toutes choses de fait et de drois que l'on pourroit dire contre ces lettres ou effect d'icelle. En tesmoing de ce avons scellées ces lettres de noz seaulx, passées en notred. chapistre le sixiesme jour d'avril l'an de grace mil CCCC et douze, avec le seing manuel dud. Ferrion cy dessoubz escript.

C<sup>te</sup> DE CHASTELLUX.

# POÉSIES

*Lues en séance à la Société d'Études d'Avallon.*

---

## LE CHAT ET LA LEVRETTE

### HISTOIRE VÉRITABLE

#### I.

##### LES DÉBUTS.

Un jeune Chat Parisien,  
Ayant perdu son domicile,  
Sous un autre toit que le sien  
Eut l'esprit de chercher asile.

Son nouvel hôte, humain et bon,  
Lui rêvant un sort désirable,  
L'adressa dans une maison  
Qu'il savait aux Chats favorable.

Avec force précaution  
Lui facilitant le voyage,  
En grande jubilation  
On l'accueillît au déballage.

Mais, lorsque, le panier ouvert,  
On admirait sa belle robe,  
De noir tigrée, et son œil vert,  
Aux caresses il se dérobe.

Bien plus, et d'un air effaré,  
Menaçant qui voudrait le prendre,  
On dirait, qu'encore égaré,  
De tous il ait à se défendre.

Cependant les plus tendres soins  
Apprivoisant ce caractère,  
Bientôt il ne devient pas moins,  
Pour tous, qu'un ami nécessaire.

Des mieux nourris, choyé, fêté,  
Occupant la meilleure place,  
En véritable enfant-gâté,  
Sur le duvet il se prélasse.

Or, voici qu'un destin fatal  
(Pour notre Chat je le regrette),  
Introduit au même local  
Une jeune et gentille Levrette.

Tremblante et de froid et de faim,  
A d'autres maîtres destinée,  
Dans une hospitalière main  
Le hasard l'a seul amenée.

On s'empresse à la secourir,  
Tant on la trouve intéressante,  
Qui donc la laisserait mourir ?  
Elle est si douce et si caressante !

Au plus grosse comme le poing,  
Avec bonheur elle est reçue,  
On ne la voit guère de loin,  
Mais le Chat l'a vite aperçue.

C'est avec un vrai déplaisir  
 Qu'il te lorgne, ô fine Levrette;  
 Ah! s'il osait, tout son désir  
 Serait d'étrangler la pauvrette.

Dans son enfantine candeur,  
 Elle, de lui s'est approchée.  
 On redoute, à son air grondeur,  
 Qu'il n'en fasse qu'une bouchée.

Mais, se contentant de boudier,  
 Autour d'elle il ne reste guère,  
 Un moment il n'y vient rôder  
 Qu'en l'observant d'un œil sévère.

Même, on dirait qu'il en a peur,  
 Bien plutôt qu'il ne le méprise;  
 Retranché sur quelque hauteur,  
 Comme en garde d'une surprise.

Eh bien ! tout ce manège-là  
 N'est qu'un effet de jalousie.  
 Le vilain défaut que voilà !  
 Et quelle triste fantaisie !

Il pourrait si bien vivre en paix  
 Avec la douce créature ;  
 Tous deux partageant désormais  
 Même lit, même nourriture

Espérons que mieux avisé,  
 Et reprenant son habitude,  
 Notre Matou civilisé  
 Cherchera moins la solitude.

De vivre *comme chiens et chats*,  
 L'histoire est passée en proverbe ;  
 Le démentir, dans notre cas,  
 Ce serait un progrès superbe.

Autrement, et sur l'envieux,  
Voici ma thèse doctorale :  
Les jaloux sont bien malheureux !...  
Je m'arrête à cette morale.

## II.

## UN AN APRÈS.

Avec l'âge, et sans trop grossir,  
Follette, un peu, s'est allongée.  
Quant au Chat, devenu martyr,  
Que son existence est changée !

Dans un coin s'il va se blottir,  
Quoiqu'en rien ceci ne la grève,  
La Levrette l'en fait partir,  
Sans lui laisser ni paix, ni trêve.

Qui pourrait s'attendre, vraiment,  
A voir cet avorton femelle,  
Pour s'en faire un amusement,  
Chasser ce gros Chat devant elle ?

Lui, qui ne goûte point ce jeu,  
Miaule d'un ton lamentable,  
Et s'enfuit, essayant un peu  
De prendre un aspect formidable.

Dans cette fuite, il semble aussi  
Lui détacher maint coup de patte.  
Qu'on se rassure ; c'est ici  
Que sa bonté, trop grande, éclate.

Elle, ne veut que l'agacer,  
Son cri tout joyeux le démontre.  
Lui, ne veut que la menacer,  
Car jamais de griffe il ne montre.

Bientôt à bout de son *latin*,  
Sur ce qu'il doit faire, il balance ;  
Et lassé de fuir, à la fin,  
Preste, en haut d'un mur il s'élançe.

Follette est sotte à ce moment,  
Et s'arrête déconcertée.  
Notre Chat, très-paisiblement  
S'applaudit, hors de sa portée.

Alors, prête à recommencer.  
Elle lui dit (tout bas, sans doute) :  
« En paix je veux bien te laisser,  
« Après t'avoir mis en dérouté.

« Mais sache qu'en plus d'un endroit  
« Au monde, et de plus d'une sorte,  
« Sur la force et sur le bon droit,  
« La malice souvent l'emporte. »

---

## LA SOURIS ET LES RATS

## FABLE.

Une Souris avait fait connaissance  
 De deux Rats, ses voisins, gros seigneurs de l'endroit.  
 Ceux-ci la recevaient avec magnificence,  
 Et, très-fiers de leur opulence,  
 La lui faisaient sentir, abusant de leur droit.  
 Pourvus de tout, à donner de l'envie,  
 Ils étalaient à ses yeux maint relief ;  
 Mais, elle, de petite vie,  
 N'y prenait qu'un repas fort bref.  
 Cependant, et comme la chose  
 Se répétait assez souvent,  
 La Souris, de peur qu'on n'en glose,  
 Orgueilleuse, court au-devant.  
 Chez elle, donc, à souper elle invite  
 Les Rats, et met, pour eux, à neuf son logement,  
 Puis, elle s'emploie, au plus vite,  
 A les traiter pompeusement.  
 Dans un tel but, la pauvre rassemble  
 Tout ce qui, pour l'hiver, fut sa provision ;  
 Et quand, l'heure venue, à table ils sont ensemble,  
 Le leur sert à profusion.  
 Nos milords, coutumiers d'une excellente chère,  
 De celle-ci, ma foi, se lèchent le museau ;  
 Et, pour flatter une hôtesse si chère,  
 Daignent, en bien mangeant, louer chaque morceau.  
 Mais, dans une seule tournée  
 Leur ayant fait ainsi dévorer tout son bien,  
 A la fin de cette journée,  
 Notre Souris n'avait plus rien.

La plaindrez-vous? Non, j'imagine;  
Et, certes, vous n'aurez pas tort.  
Les gens qu'un sot orgueil domine  
Méritent tous un pareil sort.

AD. BIDAULT.

---

---

MOUVEMENT

DU MÉDAILLIER

---

ANNÉES 1868, 1869 & 1870.

---

M. Hugnot, propriétaire à Tour-de-Pré. *Crispus*, R. *Cæsarum nostrorum*. Constantinus junior; exergue, P. Lond. Constantius; exergue, S. Const. Constantinopolis, la barque conduite par un génie.

M. Cotteau, contrôleur. Voyage en Finlande et en Suède, Alexandre II, empereur de Russie; Oscar, Charles XIV, rois de Suède.

M. Ern. Gariel. Domitien en or. Deux consulaires, familles Fonteia et Antia. Julia pia Felix Aug. R. Luna Lucifera. Colonie de Nîmes, p. p. belle patine. Alexandre Sévère, R. Pont. max. Justin, croix chrismée. Théodoric, Invicta Roma. 493-526. Jeton d'arg. comice, 1752. Sacre de Louis XV, arg. Mariage de Louis XVI. naissance du Dauphin, mariage de Charles X, jetons en

cuivre. *Camera computorum regiorum Blesis*, Phs D. G. rex Angliæ et Hisp., dux et comes Burgun. R. Getz pour la saulnerie de Salins, 1580.

M. Lamblin, menuisier. S. C. Diane, R. bige, XIII dans le champ. Ti. Clad. f. *Appii Nepos*, à l'exergue. C'est la troisième médaille consulaire trouvée aux Foudreaux.

M. Gombaut, brasseur, beau-frère de M. Michaut, avait réuni bon nombre de pièces, il a bien voulu nous les céder, en voici quelques-unes :

Hadrien, *Liberalitas publica*. Tetricus, Salus Aug. Trajan-Dèce, Victoria Aug. Victoire barbare, avec aurole, nuages figurés sous les pieds de la déesse. Herbert, 1015-1036. *Comescenomannis*, R. *Signum dei vivi*. Sigismundus ; Tyrol. — Capodistrias, *απαξα*, 1831. — Magyar Kiralgi, 1848.

M. Culin. L'empereur Vales, trouvé au tournant de la route de Saint-Brisson.

M. Pouillat, des Chaumes. Jeton en cuivre jaune. *Conjunctos respicit omnes*, 1627. Cinq ceps de vigne couronnés, trois avec la couronne royale et deux à couronne simple. Maria Augusta, méd. fran. Regina, r. m. (*regis mater*).

M. Morache. Grands bronzes historiques. *Napolio imperator*. A la mémoire du duc de Montebello, mort aux champs d'Essling le 22 mai 1809 et déposé aux Invalides en juillet 1810.

Louis Philippe, roi de France. La citadelle d'Anvers prise en vingt-cinq jours. Décembre 1832. La France combat pour la paix. Louis Napoléon Bonaparte. Ville de Dijon : 1<sup>er</sup> juin 1854. Inaug. du chemin de fer de Paris à Dijon, par Louis-Napoléon. Paroles du maire :

Espérons que la nation dans l'exercice de sa souveraineté saura trouver la meilleure expression de sa reconnaissance. Réponse du Prince : Quels que soient les devoirs que le pays m'impose, il me trouvera décidé à suivre sa volonté, et, croyez-le bien, la France ne périra pas dans mes mains.

M. Dumarçet, Louis. Ptolémée argent. Tête de Jupiter Ammon à d. R. Πτολεμαίου βασιλευς. Aigle debout sur un foudre à g. Dans le champ quatre lettres. Pièce cochinchinoise. Petite masse d'argent repliée sur elle-même et poinçonnée de deux marques distinctes.

M. Huguot, de Tour-de-Pré. Trouvaille faite par le propriétaire lui-même en 1849. Antonin-le-Pieux, M. B. fruste. Gallien, Salonine, Victorin, frustes. Trois exemplaires de Constantin père, avec la castre prétorienne; *providentia Augg. Vota XX*, et au revers la légende : D. N. Constantini. Max. Aug. — Jul. Crispus nob. c. Vota X. *Cæsarum nostrorum*. — *Beata tranquillitas*, votis XX, p. l. g. (*Positio Lugdunensis*). — Ces neuf pièces sont d'une bonne conservation. Puis Constantin jeune, Constance II, Constantinopolis, Grâtien, Valens, Valentinien I<sup>er</sup> et les pièces lenticulaires d'Arcadius, tout-à-fait usées, donnent à penser que ces habitations romaines, multipliées dans nos contrées, à Tour-de-Pré, au bois des Chagnats, à Island, à Magny, à Auxon, à Savigny, à Civry, à Saint-Moré, au Montmarte, à Avallon et dans beaucoup d'autres localités voisines encore inexplorées, auront été détruites du VI<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, à la suite des nombreuses invasions barbares.

Le 2 avril 1868, les ouvriers terrassiers occupés à creuser les fondations de la nouvelle maison de M. Eug.

Vigoureux, à l'angle de la rue de la Comédie et de la rue des Jardins, ont mis à découvert un pot grossier en pâte grise et à rebords communs ; il était recouvert d'un morceau de lave, et enfoncé dans un amas de pierres, au-dessus d'un conduit bouché par le temps. Un coup de pioche a fait voler en éclats une partie du ventre ; le vase ainsi mutilé nous fut remis. Il contient des os de chèvre ou de mouton, avec l'extrémité d'une corne lisse.

Pourquoi ces ossements d'animal renfermés dans un pot de fabrique plus que grossière ? Le tout est conservé.

Même trouvaille a été faite, en janvier 1869, par M. Parot, architecte de la ville d'Angers. On a trouvé une crypte gallo-romaine dans un cimetière, en dehors de la ville. Cette crypte contenait un autel sous la base duquel on a trouvé un petit vase de terre renfermant des ossements d'animaux. M. Léouzon Le Duc suppose qu'ils proviennent d'un repas funèbre.

Pour dresser l'aire de la cave de cette habitation, il a fallu enlever ce qui recouvrait le sol primitif à environ deux mètres cinquante de profondeur, c'est-à-dire les décombres amoncelés successivement et les terrains rapportés. En présence de plusieurs personnes, les ouvriers, qui venaient de trouver quelques parcelles de verre antique, ont mis à nu, avec précaution, une quantité de débris de même nature. Un pied et un goulot fort resserré appartenant au même vase ; une tasse fort originale presque entière ; un cou de bouteille en verre commun sans bourlet, puis plusieurs ourlets ou bords de vases dépareillés et percés dans leur pourtour, enfin un amas de lames de verre, plus ou moins minces, qui ne coupaient pas, s'effeuillaient et se décomposaient sous

le doigt en pellicules semblables à du vif-argent ; elles devenaient aussi peu épaisses que du parchemin, tout en gardant une certaine consistance. Quelques-unes avaient été dorées. Au milieu de ces décombres, une médaille gauloise onépigraphe.

Cette trouvaille, dans l'enceinte de notre vieille ville, nous a causé d'autant plus de plaisir que, jusque-là, nous n'avions trouvé que de petits morceaux insignifiants de verre antique, et pourtant nous les avons recueillis avec soin.

Pièce romaine trouvée par M. Vigoureux, en déblayant le terrain pour établir sa bâtisse.

Imp. Cæsar Galba.... R. fruste.

M. Communaudat, maçon à Cousin. Dans la démolition d'une maison située à Cousin-le-Pont, dans une des tanneries qui bordent la rivière, une trentaine de pièces ont été découvertes à la base du mur de grosse fondation. Ce sont des deniers de Philippe-Auguste et des Hugues de Bourgogne (Hugues IV à la double crose); la plupart des pièces étaient collées ensemble et presque toutes d'une mauvaise conservation.

Demi-louis d'or, au bandeau, Lud. XV, etc.

Louis d'or. Lud. XIII, etc. R. croix formée de huit L couronnées.

M. Ern. Gariel. 10 mai 1868. Grand médaillon en argent. Lud. XIII, etc. Portrait à la fine moustache. R. *Victoriæ celeritas incredibilis*. La Victoire, portant palme et couronne, est assise sur un char traîné au-dessus des nuages par deux chevaux ailés ; sur la terre se voient des montagnes que longent des bataillons armés. Au-dessus, l'inscription : *Comitatu Burg. di. subacto, 1668.*

Trouvaille faite en Normandie, dans la propriété de M. Ch. Garnuchot, et offerte au Médaillier par M. Boidard, ancien ingénieur et ami de la famille : environ 500 petits bronzes. Gallien, 40 revers variés ou avec des différences ; une Salonine ; un Victorin ; un Tétricus ; Claude II, 32 revers différents ; deux au nom de Quintille, frère de Claude ; un Constance, un Valens.

L'enfouissement de ce petit trésor a dû avoir lieu vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, puisqu'on ne trouve qu'un des princes, prédécesseur rapproché de Théodose ; il est à remarquer que ce dépôt trouvé en Gaule, chez les Véliocasses, ne renferme presque que les pièces de Gallien et de Claude, qui n'ont guère séjourné dans les Gaules, et, au contraire, nulle pièce de Postume père et fils, une seule de Victorin et une seule de Tétricus fils, princes qui ont régné dans les Gaules, à cette même époque de 260 à 270. Il est à croire cependant que ces pièces auront été frappées dans les Gaules par les partisans du pouvoir impérial romain, et ils devaient être nombreux encore à ce moment de trouble et de perturbation politique. Témoin : deux monnaies marquées au B et par conséquent frappées à Cabillonum, Chalon-sur-Saône, les n<sup>os</sup> affectés aux légions, X, XI, XII, dans le champ, la palme de la victoire séparée en deux parts, les caractères embrouillés, imp. III fr. p. II cos. II, *Divo Claudio*. Tout prouve que ces types appartiennent aux différents ateliers monétaires établis en Gaule, ou plutôt aux ouvriers chargés de la monnaie, et qui suivaient ordinairement le prince dans ses divers campements.

M. Meurice, propriétaire à Annay-la-Côte. Valens, R. *Gloria Romanorum*. — Imp. c. m. aus. Carinus Aug.

tête radiée à d. R. *Seculi felicitas*. Divinité, la lance en arrêt. D dans le champ.

Juin et juillet 1868. Canalisation pour l'établissement du gaz dans la ville d'Avallon. Colonie de Nîmes, place du Grand-Cours; Trajan, grand bronze, faubourg de Paris, proche la maison de M. Soisson; près de l'habitation de M. Abel Houdaille, rue de Lyon, Gallien Nepluno cms. Aug. et plusieurs autres médailles frustes. Un jeton de charité sous Henri IV, dans la rue des Odeberts. Le vaisseau de Paris, *Fluctuat nec mergitur*. R. *Prosperatum est opus in manu ejus*. Une médaille religieuse sur la place Saint-Julien. Grande rue, près de la maison de M. Sergent, potier d'étain, morceau de bronze assez considérable, représentant les plis d'un vêtement largement foulés. Sous l'horloge, Hugues III, comte de Bourgogne. Rue Boquillot, hache en fer, à 4 mètre 40 de profondeur, longueur 20 c., largeur 7 c., assez semblable à celles dont se servent nos bûcherons, mais M. l'abbé Cochet donne le modèle d'une hache tout-à-fait pareille, trouvée dans une sépulture de la forêt d'Eu, fouilles faites en juin 1865.

15 octobre 1868. M. Aug. Morand, lieutenant de vaisseau. — Procès-verbal d'une saisie opérée aux environs de Pondichéry, en langue tamoule, sur cocotier-olaï (sorte de palmier). Ce sont des feuilles découpées, sciées et préparées pour l'écriture courante, au moyen d'un style ou pointe en fer, ressemblant au style des anciens.

Id. Chants et hymnes tirés du Védas, livre sacré du pays et traduits en sanscrit ou hindoustani. Démons familiers en cuivre rouge, figurant assez bien les dieux lares des Grecs et des Romains, provenant de la pagode de Villenour, à peu de distance de Pondichéry. — Sir-

vala, femme de Vichnou, 3<sup>e</sup> personne de la Trinité hindoue (Brahma, Siva, Vichnou) provenant d'un char sacré de la pagode de Villenour. Deux dieux, d'un bois très-dur et très-lourd, provenant d'un autre char, dit de Schallenbronn, sous les roues duquel les dévots hindous se faisaient broyer par centaines ; avaient été donnés au gouverneur général des possessions françaises dans l'Inde, et ils ont été libéralement cédés à M. Aug. Morand, notre compatriote, qui nous les a rapportés. Le gouverneur actuel de Pondichéry est M. Bontemps, filleul de l'impératrice Joséphine, né en 1810 à la Malmaison. — Fanon d'arg. à la fleur de lis. Roupie hindoue du siècle dernier, avant la domination anglaise, frappée à Mysore, capitale du brave et dernier Nabab, Tipoo-Saheb, allié du général Bonaparte en 1799. — Florin hollandais, 1793, venant de Batavia. — Jeton : Isthme de Suez, bon pour 50 cent.

M. Jargot fils, charpentier, faubourg de Lyon, nous remet plusieurs pièces trouvées par lui et dans sa propriété à diverses époques : 1<sup>o</sup> Médaille consulaire, moyen-bronze, as romain. L. Titurius L. f. au-dessous, Sabinus. Proue de vaisseau. Lucius Tituris Lucii filius, Sabinus ; 2<sup>o</sup> Moyen-bronze de Domitien, avant d'arriver au trône, Cæsar Aug. t. Domitianus cos. C'est la première fois que ce prince parvient à la dignité consulaire, il avait alors 22 ans, l'an 73 de J. C. ; 3<sup>o</sup> grand bronze de Didius Julianus. Imp. Cæs. m. Did. Sever. Julian. Aug. R. fruste. Pièce rare.

Né à Milan, l'an de J.-C. 133, gouverneur de l'Afrique sous Commode, et commandant du guet (*præfectus vigillum*) sous Pertinax, l'empire ayant été mis à l'encan par les soldats prétoriens, après la mort de Pertinax, il l'em-

porta, en offrant la plus forte somme, et fut proclamé empereur l'an 193. A la nouvelle de l'approche de Sévère, élu empereur par les légions de Pannonie, il est mis à mort dans la même année, par l'ordre du sénat, après un règne de 66 jours.

Tel est l'état d'anarchie dans lequel était tombé le redoutable peuple romain ; le sénat eut bien quelque velléité de reprendre le pouvoir, mais Sévère arrive furieux, les sénateurs les plus illustres sont massacrés, le despotisme le plus dur s'étend sur l'empire, et deux cents ans de guerre vont s'ensuivre, au milieu d'un sénat avili, d'un peuple corrompu et d'une soldatesque qui fera et défera les empereurs à son gré ; 4° G. B. Trajan à cheval foulant un prisonnier dace ; 5° G. B. Hadrien à cheval à d. haranguant trois soldats ; les deux premiers tiennent chacun un étendard à la main.

M. Abel Perreau, contrôleur au Crédit foncier. Médaille de bronze du roi L. Philippe. Donné par le comte de Paris. Orphéon. 21 mars 1847.

M. Prot, inspecteur des écoles primaires de l'arrondissement d'Avallon. Denier d'argent trouvé à Cisery-les-Grands-Ormes. Hadrianus Augustus p. p. R. Cos. III. Une vestale assise.

Jeton d'argent, Louis XV. R. *Et placido metuenda Jove*. Artillerie et génie. Un anonyme.

M. Ern. Gariel, 5 pièces grecques en bronze : une de Corinthe, deux de Syracuse, une d'Hiéron II, et la dernière d'Histiée, ville de l'Eubée, auj. Négrepont.

Denier d'argent. Hugo rex fr. Croix pattée, cantonnée de deux points. R. *Belnacus civitas*. Monogramme carolin. Pièce rare. Collection de M. Rousseau. Venise, Sequin. Marino Grimani. 1595-1606,

Marin. Grim. dux S. M. Venet. Le doge reçoit l'investiture du saint. R. sit  $\chi^{\text{re}}$  dat. q. *Tu regis iste ducat. Sit tibi, Christe, datus quem tu regis iste ducatus.* Que le Christ possède ce duché que le doge dirigera, en d'autres termes, le Christ règne et le doge gouverne. Jeton en argent de François I<sup>er</sup>. Grand F couronné et traversant la salamandre au milieu des flammes. Légende : *Magna opera Domini.* R. Trois fleurs de lis couronnées et renfermées dans des arceaux. *In consilio justorum.* — Jeton, Louis XVI, R. Com. Occit. 1789. Pièce celtibérienne.

Poids du temps de Charles VI.

Charles-Quint, 1565, teston. — Henri III, 1589.

Charles X, 1591, bel exemplaire. — Henri IV, pour le Dauphiné, 1594.

M. Morache. Henricus II D. G. *Rex Navarræ.* Teston, R. *Gratia Dei sum id qd sum,* 1576. Vaches de Pau, marelles, fleurs de lis coupées, marelles. — 8<sup>me</sup> d'écu, teston, 1586. Ecusson tout différent. Les besans des Médicis, les alliances avec les maisons de Lorraine et d'Espagne. — Henri IV, 1592. Croix fleuronée, évidée. Quart d'écu. *Sit nomen,* etc. L. Bayonne.

M. Bize, place du Grand-Cours. Phs *dux et comes Burgundiæ.* R. *Sit nomen,* etc.

M. Hérardot. Pièce gauloise, en laiton tourné, figurant en creux une sorte d'animal, trouvée également sur la place du Grand-Cours par les terrassiers du gaz.

M. Barbier, ancien voiturier. Ti. Cæsar August. f. imp. VIII. Id. Agrippa, trouvés au fond de la cour du Crime.

M. Desnoyers, faisant fonctions d'Ingénieur des ponts.

et-chaussées. Imp. Cæs. Domit. Aug. germ. cens. perp. Grange de M. Camus, en avant de l'abattoir.

M. Choudey, boulanger. Imp. Vesp. Aug. p. m., entre le pré de l'hôpital et le cimetière.

M. Gariel. 25 mai 1869. 10 grands bronzes d'une magnifique conservation. Néron, au quadriges; Domitien, *Jovi conservatori*; Trajan; Hadrien; Antonin, *Genio senatus*; Maximin; Gordien; Trébonien; Herennius Etruscillus, *Princeps juventutis*. 12 moyens bronzes. Agrippa, Germanicus, Vespasien, Lucius Verus, Commode, Trajan, *Via trajana*, Julia Domna, Otacile, 11 petits bronzes: l'un d'eux, Dioclétien, *Conservatori augustorum*, et à l'exergue, XXI. B. marque monétaire de Chalon-sur-Saône.

M. Dodoz, procureur impérial. Confédération des Français. Pièce dorée, remise à tous les délégués des provinces, le 14 juillet 1790. Elle a appartenu à M. Mocquot, représentant de la ville d'Avallon.

M. Baudot, secrétaire de la mairie. Domitien, M. B. trouvé dans la propriété de M. Segaut, vis-à-vis l'abattoir, ainsi qu'une pièce fruste, Rom. et Aug.

M. de Labrosse, président honoraire du tribunal civil. Médaillon. Charles X. R. J'ai promis comme sujet, etc. Médailles d'argent. La duchesse de Berry. Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus. Naissance du duc de Bordeaux. Vivez pour le servir, mourez pour le défendre.

M. Febvre, maire. Première pièce trouvée dans les fossés d'assainissement de la gare. Henricus 2 Dei g. Francor. rex. R.  $\chi\rho\varsigma$  et écusson couronné, accosté de deux H couronnées. G. frappé à Poitiers. Demi-teston.

M. Pierre Chantrier, Postume le fils, trouvé dans sa propriété.

M. Canot. Pièce de 20 f. frappée pendant les cent jours à Gand, la fleur de lis et l'r, si longtemps cherchés.

Licinius, consulaire et Constantin père et fils au casque perlé. Autun.

M. Moiron l'aîné. *Otacia Severa*, R. *Concordia*, trouvé à Givry, dans une partie de son jardin, nouvellement défoncée.

M. L. Jaquand. Souvenir du centenaire de Napoléon I<sup>er</sup>. 1769-1869. L'aigle couronné et, sur un coussin, le petit chapeau, l'épée et la croix de la Légion-d'honneur. Médaillon de bronze doré.

M. Paillet, de Lormes. Ecu de 50 stuivers. Nap. Lodew 4, kon. van Holl. tête nue à d. R. Koninkrijk Holland. (Royaume de Hollande). Ecusson couronné à 4 quartiers, deux lions de gueule et deux aigles d'azur, accosté de 50 S<sup>s</sup>, dessous 1808, abeille, tranche cordonnée. Pièce rare. C'est le père de l'empereur qui régna sur les Hollandais pendant les années 1807 et 1808.

M. Baudot, secrétaire de la mairie. Emmanuel Philibert, duc de Savoie. R. *In te, Domine, confido*. 1564.

Em. Philibert, né à Chambéry en 1528, mort en 1580, gagna en 1557 la bataille de Saint Quentin sur les Français, épousa Marguerite de France, fille de François I<sup>er</sup>, et put rentrer avec honneur dans ses états, que la guerre avait démembrés.

M. Viault, agent-voyer. Pièce d'or trouvée à Saint-Léger-Vauban. Ducat d'or. Joana et Carol. Double écusson couronné, à droite le signe du denier romain. R. Croix potencée dans quatre arceaux fleuris : *Hispaniarum reies : Cicie (Siciliæ)*. De tous les catalogues que j'ai consultés, celui de Norblin seul mentionne au sujet

de Jeanne et de Charles : deux petites pièces, l'une en argent et l'autre en billon. Notre pièce d'or trouvée à Saint-Léger n'est donc pas sans valeur.

Ferdinand et Isabelle ont pour fille Jeanne, héritière de Castille, femme de Philippe, archiduc d'Autriche ; la jalousie la rendit folle. Charles-Quint va naître de ce mariage. Philippe meurt en 1506 à l'âge de 28 ans.

Ferdinand, père de Jeanne, est nommé régent et gouverne sous le nom de Jeanne jusqu'à sa mort, arrivée en 1516.

Charles, son petit-fils, ne fut nommé roi que sous la condition que, si sa mère recouvrait la raison, elle aurait seule l'autorité, et, dans tous les actes publics, son nom est à côté de celui de sa mère, qui mourut en 1555. La pièce dont il s'agit doit dater de cette association plus apparente que réelle.

M. Ch. Miguard. P. B. Une pièce romaine, trouvée à Noyers, dans la propriété de M. Collinot, porte : Hælena Augusta, tête à d., masse de cheveux soutenue probablement comme de nos jours par un paquet de crin, et serrée d'un bandeau, laisse passer sur le front six grosses mèches, collier à double rang de perles, manteau presque militaire. Les traits rappellent ceux de Constance II, la facture de cette pièce a quelque chose de barbare. Revers appartenant à la première Hélène : *Securitas reipublice*. Femme debout, tenant le bâton du commandement et marchant à g. à l'exergue : t. a. ∪ . r. l. — Comme cette Hélène ne ressemble en rien à la femme de Constance Chlore, je la regarde comme fille de Constantin-le-Grand et de Fausta, mariée à Julien, nommé César, l'an 365 de J.-C., morte peu de temps après que

son mari eut été proclamé Auguste par l'armée des Gaules.

Un jeton, provenant du même champ, nous a été remis également : M<sup>e</sup> Pierre de Salies Cons. et M<sup>e</sup> des qites : un cerf au pied d'un arbre dans un cartouche ; au revers, une croix ornementée, fleurdelisée et cantonnée des lettres P. V. P. V. avec la légende : *Qui adjuvisti semper, miserere nobis*. Quel langage naïf et confiant !

Le terrain du champ où ces pièces ont été trouvées, est situé auprès du cimetière de Noyers et recouvre des substructions romaines, sur lesquelles on a bâti à une époque plus rapprochée ; le propriétaire, en défonçant ce terrain, a trouvé une vingtaine de monnaies romaines et plusieurs autres, à partir du règne de Henri II jusqu'à la fin du règne de Louis XV.

M. Andoche Febvre, fils de M. le maire. Sacre de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, en or ; pièce donnée à M. Andoche Febvre, son grand oncle, délégué de la ville d'Avallon en décembre 1804.

22 septembre 1869. G. B. Septime Sévère.... R. La Victoire marchant à g. et portant une fleur, S. C. — Trouvé par Bonne, ouvrier paveur, dans la canalisation des eaux de la fontaine, derrière l'étude du collège.

29 novembre 1869. Jeton en arg. Fr. m. Bernard, vic. de Sassenay et de Chalon-s.-S., bar. du Tartre. *Et bello et pace*, sur ruban à d. et à g. de la couronne. R. Comitia Burgundiæ, 4702. Il descendait d'Et. Bernard, ami des ducs de Guise et de Mayenne. Ils portaient d'azur, à une fasce d'or, molette à six pointes ; en chef, deux coutelas en sautoir, en pointe, un fanon oubannière.

30 décembre. Cinq pièces de monnaie ont été décou-

vertes dans les fondations de la maison Jargot, faubourg de Lyon.

Elles portent toutes l'effigie de Julianus Flavius Claudius, mort à quelque distance de Ctésiphore le 27 juin 365 de l'ère chrétienne. Deux d'entre elles sont d'un grand module. D. N. Fl. Cl. Julianus P. F. Aug., tête à d., diadème perlé et le manteau militaire. R. *Securitas Reipublicæ*. Le bœuf paré pour le sacrifice ; on distingue le pointillé entre les cornes, l'étoile au-dessus et au-dessous de la tête, l'aigle tenant une couronne dans son bec. A l'exergue : T. Const. — Trois petits bronzes du même prince, frappés également à Constantinople. — Petit bronze de Néron. Imp. Nero Caes. Aug., tête nue à d. R. Rome assise à g. sur des armes, tenant de la d. une couronne. — Faubourg de Lyon, enclos Chevalier, maison Simonin.

A Sery, pièce lenticulaire. — Valens P. F. Aug. R. *Gloriæ exercitus* ; labarum entre deux soldats. M. Prot, inspecteur des écoles.

D. N. Magnentius P. F. Aug. Tête nue à d. sans bandeau ni couronne. A derrière la tête. R. *Gloriæ D. D. N. N. Augg. et Caes.* Couronne supportée par deux génies. Vota V mult. X. Au-dessous S. P. Impasse du Collège, M. Allourry.

Douzain. Henri III pour le Dauphiné, 1576.

Jeton. Mouton suis le Bel. Trouvés à Marmeaux, M. Halley.

8 mai 1870. M. E. Gariel. 22 pièces d'or du Bas-Empire. Deux Honorius-Arcadius, — 4 Valentinien III, — Marcien, — Julius Nepos, — 2 Anastase, — deux autres avec le monogramme de Théodoric, — 2 Justin, — Constantin III surnommé Pogonat. — 28 pièces diverses : --

Agathocle, roi de Sicile, — Tibère, — Emilien, — Volusien, — Julien, — Valentinien en arg. — 44 pièces romaines en bronze : — Théodahat, roi des Ostrogoths, en Italie. — Plusieurs pièces françaises et la plus petite pièce du règne de Louis XIV, surnommée la Mignonnette, la 128<sup>e</sup> partie de l'écu.

M. de Breuze, substitut au parquet d'Avallon, nous a cédé bon nombre de pièces : — Un maire de Dijon, 1571, Pax et Sanitas. — Armes parlantes, trois épis de millet dans un cartouche. Donum majoris Milliere. — Un jeton du temps de Louis XII, Vive le roi et bon vin. R. Ave maris stella Dei mater. — Jeton d'Orléans, 1625. Ex libertate commercii ubertas regionis. — Jeton de Blois. Camera computorum regionum Blesis. — Ecu avec la vouire du Milanais. — 5 décimes, l'an II, Régénération française. 10 août 1793. — Poids avec portrait de Louis XIV enfant. — Pièces romaines, pièces étrangères.

M. Gossot, Remy, ancien élève du collège d'Avallon. 2 jetons de présence en argent, provenant de la succession de M. Caristie, membre de l'Institut. Société centrale des architectes et direction des travaux publics.

M. Adrien Desnoyers. Une pièce d'or cochinchinoise.

M. Henri Deffert. 25 pièces en bronze, frappées à Paris depuis le 4 septembre 1870 jusqu'au 18 juin 1871.

M. Ratat, capitaine de cavalerie. Deux pièces rapportées du Mexique : ce sont deux jetons en argent frappés, l'un en 1796, en l'honneur de Charles IV, et l'autre, de St-Luis Potosi, en 1828.

M. Chamoin, instituteur à Noyers. — Tibère, autel de Lyon ; — M. Aurèle, G. B., 24<sup>e</sup> puissance tribunicienne. — Jeton de 1585, Fraus virtute perit. Curia moneta-

rum.— Jeton de M. de Béru, 1708. R. Hoc paces habuere bonæ. Cette famille est originaire des environs de Noyers.

M. Arthur Tamiset. 9 pièces rapportées du Mexique. La plus ancienne, Carolus et Joanna reies Hispaniarum et Indiarum. La plus petite servait comme de bouton aux indigènes.

M. E. Gariel. Geteoirs de la chambre des comptes de Dijon. Ecusson parti de Bourgogne et de Flandres, accosté des lettres P. M. (Philippe-le-Hardi, Marguerite de Flandres).

Jeton. Ludovicus cardinalis de Borbonjo par Franciæ : R. arch. Senon. Galliar. et Germaniæ primis.

---

# DONS FAITS AU MUSÉE

---

M. Ern. Gariel. Plomb de Jean XXII, pape français, né à Cahors. Il fut élu en 1316 après Clément V, et fut le second pape qui siégea à Avignon. Un sceau, *Conventus sanctæ beatæ Mariæ aureiith.*

## DÉSIGNATION DES OBJETS ENVOYÉS AU MUSÉE PAR M. AMELIN, PRÉFET DE LA MARNE.

Collier galois en verroterie	Somme-Tourbe.
Collier galois, ambre, verroterie	id.
Bracelet en verre	Auberive.
Bague en bronze avec phalange	Souain.
Poignard et coutelas	id.
Boucles de ceinture, fibule gauloise	id.
Trois vases de différentes grandeurs	id.
Javelot gaulois	Saint-Remy.
Couteau gaulois	La Croix-en-Champagne.
Deux vases	Jonchery-sur-Suippes.
Cruche de forte dimension	id.
Trois vases	Lépine.
Clous de chaussure	id.
Médaille gauloise	Camp d'Attila.
Somme-Tourbe, route de Suippes à Sainte-Menehould.	

Souain, route de Suippes se dirigeant vers les Ardennes.

Saint-Remy, à droite de la Cheppe et de Saint-Etienne-au-Temple.

Notre-Dame-de-Lépine, à 2 lieues de Châlons route de Courtsols.

Camp d'Attila, entre Mourmelon-le-Grand, Suippes et Jonchery.

Auberive, près des sources de l'Aube, arrondissement de Langres.

Tous ces débris gallo-romains ont été trouvés dans les plaines de la Champagne, et nous ont été généreusement donnés par M. Amelin, préfet de la Marne. Cette délicate attention de notre ancien sous-préfet est d'autant plus précieuse qu'elle prouve que, de loin, comme de près, M. Amelin continue à ne pas rester indifférent à ce qui peut intéresser la ville d'Avallon, devenue depuis longtemps sa patrie d'adoption.

M. Hugnot, de Tour-de-Pré. Morceau de granit arrondi et troué ; nous n'avons rien de pareil dans nos environs. Il a été trouvé, avec beaucoup de monnaies des successeurs de Constantin, dans une vigne appartenant à ce vigneron et située à l'ouest de Tour-de-Pré. C'est une pâte composée de parcelles quartzeuses.

M. Chevalier fils, tuilier, sur les Chaumes. — Hachette romaine, à l'usage de sacrifices, semblable à celles que nous possédons déjà, trouvée par lui dans un champ situé à droite de la vieille route de Paris, à un kilomètre d'Avallon, lieu dit Derrière les Prés, entre la ruelle des Prés et l'enclos de M. Chopard ; beaucoup de débris de poterie romaine s'y voient encore.

M. Chevalier, serrurier, au bas de la rue du Bel-Air, clé du 16<sup>e</sup> siècle, provenant du château d'Époisses.

M. Verrier, Zoé, maire de Blacy, un carreau colorié du 16<sup>e</sup> siècle.

M. Dangeville-Degrelle. Hachette noire-verdâtre, trouvée dans le terrier d'où l'on extrait l'argile propre à la confection des tuiles, auprès du bois de la Troquette; elle était accompagnée de briques romaines, à un mètre de profondeur et placée sous deux tuiles, appuyées l'une contre l'autre en forme de toit.

M. Aubert-Charlut. Une conduite d'assainissement partant de la cave de ce propriétaire, fut dirigée sur la vieille église Saint-Martin et la maison occupée par M. le baron Schneit; dans le parcours, les terrassiers ont découvert trois pièces du Haut-Empire à peu de distance de l'habitation; sous le porche, le fond d'une amphore de grande dimension et le tiers d'une meule à moudre avec cette particularité qu'elle a été formée en lave du pays des Arvernes; à la partie basse du canal, on a traversé l'ancienne voie d'Agrippa, large de huit mètres en cet endroit, et le cimetière chrétien qui avoisine l'église, où l'on a trouvé une grosse clé, formant croix de Malte, avec quatre échancrures et un redan dans la partie antérieure (30 janvier 1868).

En coupant le terrain dans la ruelle qui joint la rue de Lyon à l'impasse de la vieille église, on mit à découvert environ deux mètres de terre noire, qui recouvrait une masse d'ossements, parce que ce lieu, voisin de l'église, servait aux inhumations. Mais au-dessous de ce terrain, on a trouvé un grand bronze de M. Aurèle avec Hygie au revers, le même absolument que celui qui provenait de

la maison Duchâteau, à l'angle de la rue des Jardins et de l'ancienne route de Paris; puis des débris de poterie, cinq goulots divers, huit fonds de vases, les uns en belle terre rouge; sur l'un d'eux se lit: Off. sans nom d'ouvrier; les autres sont d'une poterie grossière, mais d'une forme originale. Enfin, nous approchions de l'endroit où nous supposions le passage de la voie: en effet, les ouvriers sont venus se heurter à la base d'un chemin qu'il a fallu traverser dans une largeur d'environ huit mètres; il se composait de grosses pierres, d'un cassis noyé dans une espèce de terre grasse, qui s'était durcie à l'égal du mortier, et au-dessus de cette sorte de Nucleus se trouvaient sans doute les dalles de granit qu'on en avait enlevées. Trois anneaux en fer, avec le ciment qui les enveloppait, ont été trouvés sur la surface même de la voie. La creusée se continua et l'on mit la main sur une nouvelle pièce de monnaie, moyen-bronze: Divus Augustus pater, tête radiée à gauche. R. S. autel. C. Provident. Puis de nouvelles poteries rouges, une portant un cygne, une autre avec la fin du nom de l'artisan..... oje.... N'oublions pas un petit morceau de verre antique, l'ourlet d'un vase qui pouvait le disputer, pour son peu d'épaisseur, à ce que nous appelons aujourd'hui verre de mousseline. Grâce à plusieurs fouilles pratiquées dans la rue des Jardins et dans le faubourg de Lyon, nous avons trouvé des indices assez certains de la présence et de la direction de la voie romaine, et tout se réunissait pour nous faire croire que, dans la fouille opérée par M. Aubert, on devait la traverser: le résultat a dépassé nos espérances, non-seulement nous l'avons retrouvée, mais dans un état parfait de conservation.

M. Morin fils, serrurier, ruelle Malost. Une clé de la Renaissance.

M. Ribailier, entrepreneur, demeurant à Island. Morceau de marbre blanc, ayant fait partie d'une corniche, et trouvé auprès d'une sépulture, à peu de distance du presbytère, sur la route nouvelle qui conduit de Pontaubert à Menades.

Des élèves de notre collège, en jouant sur l'emplacement du cimetière mérovingien qui occupe la colline située en face du Vault-de Lugny, ont trouvé, à la surface de la terre et roulée maintes fois par la charrue, une perle d'agate taillée et forée, ayant appartenu au bracelet ou au collier d'une des personnes franques enterrées en cet endroit.

M. Ed. Compagnot... Deux hallebardes avec leurs hampes, l'une en fer coupant des deux côtés, terminée par un croissant; l'autre terminée par un fer pointu, en forme de lance, et un crochet.

M. Arthaud-Sauvagnat... La série des poids anciens : Livre, marc, once, gros, denier, grain.

M. Droit-Auret... Enseigne de la Renaissance. Au bon laboureur. Sculptures en bois plaquées sur fer.

M. Morache Faïence de Nevers, assiettes fabriquées en 1789. Vive la nation ! Le clergé, la noblesse, le tiers-état y sont représentés.

M. Brunet, Auguste. Faïence de Nevers, saint Jacques avec le vêtement de pèlerin, la Vierge et l'enfant Jésus.

M. Guérard, inspecteur des forêts. Torques trouvé à Foissy dans les murs, au-dessous des vignes, par le garde forestier.

M. Laboureau, armurier. 1<sup>o</sup> Hachette de forte dimension en jade, provenant de M. Légaré père, orfèvre à

Avallon ; 2° un sceau : Rép. Fr<sup>se</sup>, canton d'Avallon — extra muros — juge de paix ; 3° pointe de javelot en fer.

M. Darne, garde-pêche... Clé ancienne, trouvée sur le chemin qui longe le Montmartre, au sud ; elle est évidée en croix avec six crans.

Fouilles opérées par les soins et sous la direction de M. Flye Sainte-Marie, receveur des finances à Sainte-Aîrique et aujourd'hui à Avallon :

Derniers temps de l'âge de la pierre polie dans l'Avayron : Dolmen du hameau des Costes, commune de Vardelesse, aux sources de la Sorgue. 2 pointes de flèches en silex, l'une barbelée, l'autre dentée en scie. 2 rondelles ou grains de collier, percées d'un trou à leur centre. 1 fragment d'anneau en bronze. 2 pierres de gré ; est-ce bouts de flèches ou pierres à aiguiser ? 1 pendeloque en pierre tendre, marquée de plusieurs signes. Eclat de poterie grossière et fort épaisse. Débris de charbon. Dents d'animaux.

M. Flye a encore eu la bonté de nous remettre un assignat, enfermé dans un cercle de cuivre. Louis XVI, roi des François, 1791. La tête du roi sur parchemin. R. Cinq livres dans le champ ; la France sauvée en légende et, dans le pourtour, assignat de 5 l. hypothéqué sur les biens nationaux ; sur la tranche, la Nation, la Loi, le Roi. — Je ne connais pas cette sorte d'assignat ; est-ce un essai, ou bien ont-ils été émis au moment et en faveur de l'émigration ?

M. Gascard, huissier. Sigillum Johs dei Grime Reomen clerici. Sceau de Jean dit Grime, clerc de Réaume (Moutiers-Saint-Jean), trouvé par la femme Hubert Riotte, de Talcy, dans son jardin situé sur l'emplacement du vieux

château, ruiné par les Tirquit, seigneurs de Pisy. M. de Corcelles descend, du côté maternel, de M. Tirquit de la Barre, originaire de Bard-lès-Epoisses, et propriétaire de la terre de Vassy.

A signaler des débris de tuiles romaines, au fond de la vallée, près de l'usine à gaz, et d'autres poteries romaines, rue de la Vachère, dans la nouvelle construction des Ursulines.

M. Amelin. Nouveau présent. Juillet 1869. Délicieux vase en verre, complètement intact, trouvé à Jonchery ; largeur, 15 cent. ; hauteur, 8 cent. — 2 cruches de grande dimension, Suippes. — 3 plats en terre rouge à larges rebords, Lépine. ~ Quatre vases funéraires de différentes grandeurs. — Une tête d'homme de conservation parfaite, le fémur mesurant 46 cent., et l'épée gauloise, dite framée, longue de 70 cent. et large de 7, ont été extraits du même tombeau. — Clous de chaussure, clous de cercueil.

Épée gauloise trouvée à Guillon dans les fouilles du lavoir Sainte-Marguerite.

L'épée gauloise en bronze, dit M. P. Lacombe, est longue, aiguë, tranchante des deux côtés, et rappelle, par sa forme, la feuille de sauge.

Pour la poignée, elle offre le type suivant : La soie est à peu près aussi large que la lame, elle est percée de trous ; on applique dessus, de chaque côté, une planchette, et on enfonce des rivets qui, traversant le bois des deux côtés et passant dans les trous, maintiennent le tout.

Telle est notre épée, percée de six trous, quatre et deux ; les rivets des premiers trous sont encore à leur place ; une sorte de trèfle termine le haut de la poignée.

Au-dessus de la garde, se trouve un pointillé en six carrés longs, faits à la main, et qui se voient des deux côtés de l'arme. Une rainure, partant du pointillé, fait le tour de l'épée et la dessine en proportions moindres. C'est à ce signe qu'on reconnaît les sabres gaulois, au dire de M. de Caumont dans son Abécédaire.

Deux boucles de ceinturon étaient jointes à l'épée avec des ossements humains, le tout à une profondeur de 1 mètre 80 dans une argile compacte, noirâtre et imprégnée d'humidité; elle mesure 66 de longueur sur 6 de largeur, parfaitement intacte, et couverte d'une belle patine, malheureusement enlevée sur les bords par les ouvriers, au moment de la découverte, mais qui fait mieux juger de celle qui reste; les arêtes coupantes sont encore très-vives.

Je présume que cette arme de luxe a appartenu à un prêtre ou à un préfet romain, qu'elle a été fabriquée dans un atelier gaulois, puisqu'elle en porte les marques. A toutes les époques les Romains ont emprunté leurs armes à la plupart des peuples vaincus, et celle-ci peut dater du 3<sup>e</sup> siècle, d'après la perfection de ses formes, — époque de transition glorieuse pour le pays gaulois. — Ce n'est pas la large framée en fer que portera plus tard le Franc mérovingien, ce n'est plus l'arme pliante et à pointe camarde que les historiens latins nous décrivent pour les avoir vues entre les mains des Gaulois en Italie. C'est un magnifique spécimen de la civilisation romaine à cette époque, et peut-être même sorti de nos localités.

Découvertes faites dans la maison Jargot père, faubourg de Lyon, en avant de l'abattoir :

1<sup>o</sup> Génie, aux jambes croisées à la façon des Orient.

taux ; 2° inscription : Latino optati fil. ; 3° tête qu'on suppose être celle de Latinus ; 4° tronçon de colonne cannelée ; 5° soubassement de colonne demi-circulaire ; 6° reste de frise et chapiteau (Août 1869.)

Avant d'enfouir le Génie, pour une cause ou pour une autre, on lui avait cassé la tête et les ailes ; reste le corps d'une femme penchée, les deux bras appuyés en dehors des genoux, les jambes croisées d'une manière impossible, puisque les pieds ressortent le long des cuisses ; deux mamelles très-prononcées, quatre mamelons alignés au-dessous à droite et à gauche, les côtes et les reins assez bien figurés. La pose caractérise l'abattement et la douleur, c'est donc le Génie du deuil et du désespoir ; les mamelles et les mamelons semblent indiquer les libéralités inépuisables que le personnage vivant a répandues autour de lui. L'inscription porte : A Latinus ses enfants d'adoption ou ses enfants chéris, bien-aimés. La tête de Latinus respire l'expression de la douceur et d'une bonté singulière, la bouche est souriante, le regard satisfait du bien qu'il a opéré pendant sa vie. Quant aux règles de l'art, elles ne sont guère observées. Cette tête, coupée à la base, indique qu'elle était placée sur une colonne dont nous possédons un tronçon, colonne qui devait s'appliquer à un mur, étant aplatie sur l'un de ses côtés. La frise et le chapiteau démontrent un édicule, entourant le monument de Latinus, situé à peu de distance de la voie d'Agrippa. On a rencontré à Pompeï plusieurs tombeaux en forme de petits temples, et, dans ces monuments tumulaires une colonne terminée par un buste. Tel devait être notre petit monument, et l'Avallon gallo-romain, ainsi ressuscité, se découvre à nos yeux d'une manière bien frappante ; en effet, nous avons re-

trouvé de nos jours une suite de tombeaux dans la Grande-Rue, de nombreuses pièces de monnaie du Haut-Empire dans presque tous les quartiers, trois cippes funéraires dans la rue Neuve et dans la rue du Bel-Air; nous possédons, en outre, les quatre colonnes de cipolin qui ornaient le temple de Belus ou Belenus. Cette dernière trouvaille confirme de plus en plus l'ancienneté de la bonne vieille ville d'Avallon.

Le 30 décembre, en continuant les fouilles pour établir l'aire de la cave, les terrassiers ont mis à découvert les ossements du bonhomme Latinus. La mâchoire inférieure est intacte, et les doigts retenaient encore à la place de la poitrine une pièce de monnaie à l'effigie de Julien II, dit l'Apostat, mort en 363 de l'ère chrétienne. Quatre autres pièces du même prince accompagnaient ces restes mortels. Je les ai recueillies; l'une d'elles porte : D. N. Fl. Cl. Julianus P. F. Aug., tête à d., couronne perlée, manteau militaire. R. Securitas reipublicæ. Taureau au repos. Etoile au-dessus, aigle au-dessous de la tête de l'animal et tenant une couronne dans son bec.

A l'exergue : T. Const.

M. Joudrier, Laurent, serrurier. Deux clés du 17<sup>e</sup> siècle.

MM. Mias, G. et H. Deux bonshommes en plomb, caricatures de MM. les Anglais, fort en vogue de 1815 à 1818.

Collier d'une jeune Algérienne, douze pièces de monnaies, enlacées dans les anneaux de la chaînette en argent; trouvé à Avallon, rue Porte-Auxerroise.

M. Ravin, directeur du Jardin botanique d'Auxerre. Vase gallo-romain, trouvé dans un tombeau, à 500<sup>m</sup> d'Au-

xerre, sur la route de Monéteau, lieu dit Lanteau; ce vase, haut de 12 cent., en terre blanche, avec des stries depuis le renflement jusqu'à la base, renfermait des cendres et un petit bronze fort oxydé.

18 octobre 1869. Stèle égyptienne. Surmoulage donné par M. Ern. Gariel. Labourage à la charrue, à la pioche; femmes portant sur leur tête des fruits, des fleurs, des légumes, ustensiles variés, hiéroglyphes, ânes à l'abreuvoir, animaux, gros bétail, oiseaux.

M. Harpignies, peintre. Aquarelle représentant une vue d'Avallon, prise de la tour de la Vachère à la vieille église Saint-Martin, faite d'après nature et offerte au Musée de la ville d'Avallon, en bon souvenir du charmant pays qui l'entoure

23 octobre 1869.

M. Ern. Gariel. Assignats de presque toutes les villes de Bourgogne :

Avallon. Millié, Berthaut.

Vézelay. Baudot, Vassal, Brotot, Montsaingeon.

Cravant. Yseb, Billout, Girardin, Vanner.

Châtillon-sur-Seine. Bazile.

Autun. Bonnet, Garnier, Bauzon.

Beaune. L. Terrand, Bourgeois, Pascal.

Nuits. Durand, Vergnet, Gillot, Moissenet.

Dijon. Verdin, Gilles, Ganière, Defay, Souet, Co-theret.

Chalon-sur-Saône. Batault, Cantin, Gautier.

Tournus. Accacy, Dubrivet.

Cluny. Palorne, Faron, Panier.

Pont-de-Veyle. Delorme, Tardy, maire.

Mâcon. Ligonnet a contresigné, D<sup>t</sup> de Saône-et Loire.

Paray. Baudinot, Riballier, Batucas, Roret.

Thoissey. Guilliermin, Bertier.

Louhans. Godefroy.

Lagnieu. Guillon, Bonnelin, maire.

Bourg. Point de signature. Mandat de cinq sous.

D<sup>r</sup> de Rhône-et-Loire. cinq sols. Le nom de la localité est laissé en blanc.

Jussey, Haute-Saône. Henriot, Parison, Mouchotte.

Commune de Besançon. Louret, maire.

M. de Gouvenain, Bague gallo-romaine, montée en arg. avec une agate pour chaton, trouvée à Rhodéz.

Lettre d'avis pour la convocation des Etats de Bourgogne, de l'année 1745. — à Mons. Dieudonné de Moncorps, seigneur de Chéry et Coulangeron. Signée, Louis — Phélippeaux.

M. Borda, gendre de M. Amelin, préfet du Gard. Chandelier en fer, à une branche, remontant aux premiers siècles du christianisme.

M. Arthaud, Grande-Rue. Mortier portant pour légende : Pierre Cortié. — Franoise Bonnot. — Au-dessous, cinq médaillons, séparés par cinq fuseaux — IHS — Mar. cœur transpercé. — La Vierge avec l'enfant Jésus. — St-Pierre. — Tête de Méduse.

Ce mortier du XVII<sup>e</sup> siècle a appartenu à une ancienne famille d'Avallon, dont plusieurs membres se sont établis à Autun. Le dernier qui ait habité Avallon est le fils d'Alphonse Corthier, notaire royal à Autun et bourgeois de Couches ; il se nomma sur les registres de la municipalité d'Avallon, Corthier, Antoine-Louis, marié le 18 avril 1785 à Malot, Louise-Elisabeth, décédée en 1830 à Avallon.

M. E. Gariel. Quatre belles gravures. — Le Chevalier de la Mort, par Alb. Durer — L'Alchimiste au milieu de ses fourneaux, de ses alambics, et allant mourir à l'hôpi-

tal avec sa femme et ses enfants. Une Taverne hollandaise, un Jour de Mardi-Gras, par Bos, 1567. Tentation de Saint-Antoine.

M. Segauist, serrurier près de la Halle. Clé et marteau, en forme de casse-tête, trouvés dans une tranchée ouverte pour faire passer une conduite de gaz sur la place St-Julien. Sur la même place, Hugues III et Angrogue d'Auxonne.

15 février 1870. M. Alb. Hottot. Deux haches de guerre, fort curieuses, et deux fers de pique, trouvés à Cravant dans les terrains rouges dont on se sert pour la fabrication des tuiles. Deux éperons, dont l'un avec mollette, une clé, un débris de mors, un fer de lance, presque semblable à un javelot à pointe carrée, ont été trouvés également, entre Cravant et Vincelottes, dans les terrains crayeux. Est-ce aux Bourguignons ou aux Français qu'appartiennent ces objets, qui remontent assurément à la bataille de Cravant, livrée en 1423, l'année qui suivit la mort de l'insensé Charles VI, et gagnée par Claude de Beauvoir, seigneur de Chastellux, zélé partisan du duc de Bourgogne, Jean-Sans-Peur.

Statuette agenouillée, représentant une fondatrice d'ordre, vers l'an 1650. Est-ce Mme Victoire de Chastellux ? Un voile est suspendu au-dessus de sa tête ; le corsage et la guimpe datent de la minorité de Louis XIV ; la jupe est traînante avec ceinture et aumônière. Nous l'avons retrouvée dans la maison de M. Charpentier, au bas du couvent des Ursulines. Tous les objets pieux renfermés dans cette maison ont été dispersés au moment de la Révolution, et le couvent lui-même était devenu une propriété particulière.

Les armoiries de la famille Seugnot, Signis noti, bien

conservées, faisaient partie d'un petit mur, dans la rue du Rempart. M. R. Baudenet a obtenu du propriétaire que cette pierre serait déposée au Musée.

M. Joudrier l'aîné. 4 clés anciennes provenant du château de l'Isle.

M. Bernasse, instituteur à Sermizelles. Scéau ou cachet particulier trouvé dans les vignes du pays, avec l'écu à bandes du vieux Bourgogne.

M. Varet, curé de Sermizelles. Caricature photographiée et retrouvée dans une des maisons de Pompéï : Une cigale traînée sur un char de triomphe par un grès perroquet jaune. La malice attache à la cigale le nom de l'empereur Néron, l'excellent chanteur, et au perroquet, le nom de Sénèque, son précepteur et son premier ministre.

Une pointe de flèche, en silex, a été trouvée, mai 1870, par M. Alphonse Chenal, au hameau de Lavère, à la surface du sol. D'autres pointes de flèche et des couteaux en silex avaient été trouvés, à une époque antérieure, par M. Fr. Moreau dans la grotte aux ossements, située à Arcy-sur-Cure, auprès des grottes d'Arcy.

Saint-Amand, patron de la paroisse d'Athie, a été donné par M. l'abbé Guignot, curé de ce lieu. Le saint tend la main à un enfant qu'il vient de sauver des flammes, et il le regarde avec une tendresse de père.

La chasuble, l'étole et la manipule représentent bien le faire du XV<sup>e</sup> siècle.

### 38 SCEAUX OU CACHETS ONT ÉTÉ DONNÉS AU MUSÉE.

Avallon, la tour, 1578. M. Picard, capitaine retraité.

Rép. fr. Municipalité d'Avallon, département de l'Yonne.

Rép. fr. Canton d'Avallon. Juge de paix, extra muros.  
Bailliage de l'Isle-sous-Montréal.

Auxerre, contre-scel de Notre-Dame-de-la-d'Hors,  
XV<sup>e</sup> siècle.

François de Donadieu, évêque d'Auxerre.

Sceau de maître J. Michel Dubourg, de St-Pierre-le-Vif,  
de Sens. XVI<sup>e</sup> siècle.

Empreinte du sceau de saint Bernard, abbé de Cler-  
vaux.

Moutiers-Saint-Jean. Jean Dominique Grime, abbé de  
Réome.

Sceau de maître Chouard, armes du vieux Bour-  
gogne.

Intendance de Bourgogne. — n<sup>o</sup> 4.

Canton de Dijon, arrondissement de l'Est.

Municipalité de Thorey, district de Dijon.

Sous-préfet de l'arrondissement de Beaune. Rép. fr.

Autun. Sigillum cancellariæ Eduensis.

Sceau de Léonor Chabot, gravé, en 1566, par maître Jehan Maugeard; écartelé au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>e</sup> à trois chabots, au 2<sup>e</sup>, au lion rampant, armé, lampassé et couronné, au 3<sup>e</sup>, au soleil. L'écusson est surmonté d'une couronne de comte et entouré du collier de l'ordre de St-Michel avec ces mots: Léonor Chabot, comte de Charny. Le graveur a négligé de figurer sur l'écusson les hachures indiquant les émaux du blason.

Léonor Chabot, comte de Charny et de Busançois, (de la branche des Chabot de Brion), grand écuyer de France, nommé par Henri III lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, mourut au mois d'août 1597.

C'est lui qui refusa d'exécuter en Bourgogne les massacres de la St-Barthélemy, malgré l'ordre que Charles IX lui avait envoyé.

Il était propriétaire du comté de Charny (en Auxois) près Mont-Saint-Jean; la dignité de grand sénéchal héréditaire de Bourgogne était attachée au comté de Charny. Il était fils de Philippe Chabot, comte de Charny, amiral de France, gouverneur de Bourgogne et de Normandie.

**BARDIN.**

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
Liste des Membres de la Société.....	V
— Membres du Bureau.....	IX
Notice biographique sur le général Habert, par M. le colonel Goureau.....	1
Églises de l'arrondissement d'Avallon, par M. M. Gally.	58
Asnières, par M. le comte de Chastellux.....	94
Poésies, par M. Ad. Bidault.....	112
Mouvement du Médaillier, par M. Bardin.....	149